


LES MORMONS

(SAINTS DES DERNIERS-JOURS)

ET LEURS ENNEMIS.

RÉPONSE

A DIVERS OUVRAGES PUBLIÉS CONTRE LE MORMONISME PAR MM. GUERS, FAVEZ, A. PICHOT, COMTE DE GASPARIN, ETC.

PAR

T.-B.-H. STENHOUSE,

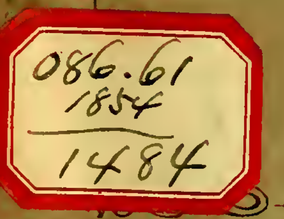
Président des missions suisse et italienne de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers-jours.

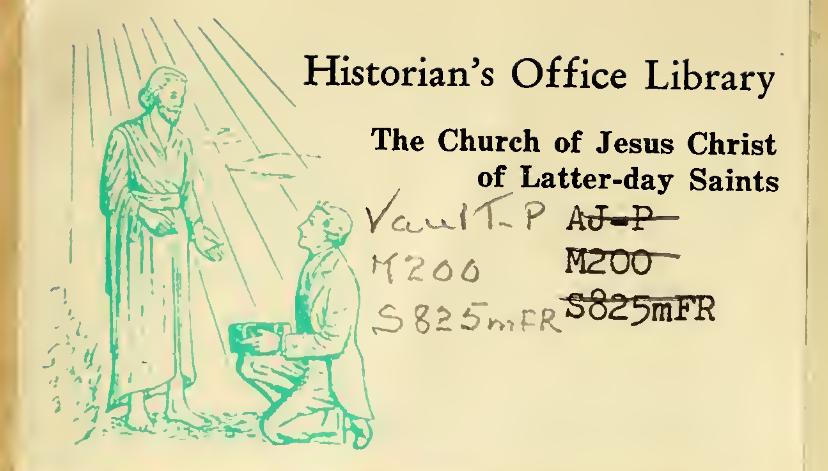
« Ne retiens point ta parole au
» temps du salut, et ne cache point
» ta sagesse lorsqu'elle doit être
» connue. » (*Ecclesiastique*, IV, 27.)

LAUSANNE.

IMPRIMERIE LARPIN ET COENDOZ.

1854.





LES MORMONS

ET

LEURS ENNEMIS.

LES
MORMONS
(SAINTS DES DERNIERS-JOURS)
ET LEURS ENNEMIS.

RÉPONSE

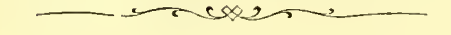
A DIVERS OUVRAGES PUBLIÉS CONTRE LE MORMONISME PAR MM. GUERS, FAVEZ, A. PICHOT, COMTE DE GASPARIN, ETC.

PAR

T.-B.-H. STENHOUSE,

Président des missions suisse et italienne de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers-jours.

« Ne retiens point ta parole au
» temps du salut, et ne cache point
» ta sagesse lorsqu'elle doit être
» connue. » (*Ecclesiastique*, IV, 27.)



LAUSANNE.

IMPRIMERIE LARPIN ET COENDOZ.

1854.

INTRODUCTION.

Le « mormonisme [1] » n'est autre que le christianisme ramené à sa pureté primitive [2]. Dès les premiers siècles de notre ère, la sagesse humaine s'est peu à peu substituée à la sagesse divine dans le gouvernement de l'Eglise fondée par le Fils de Dieu lui-même, et l'Esprit-Saint s'est retiré, laissant l'apostasie créer et multiplier les sectes, dites chrétiennes, qui scandalisent aujourd'hui l'univers entier par leurs inextricables controverses.

Dans un autre hémisphère, à une époque récente, le Seigneur a daigné accorder au monde une dernière et nouvelle dispensation. Un jeune homme obscur, né et élevé dans la plus humble condition, a reçu d'en haut la mis-

---

[1] L'Eglise à laquelle nous appartenons s'appelle l'*Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers-jours*. Dans le cours de cet opuscule, nous emploierons nous-même, comme plus brèves, les dénominations de *Mormonisme* et de *Mormons* créées par nos ennemis.

[2] L'un de nos adversaires, M. Favez, dans sa brochure intitulée *Fragments sur J. Smith et les Mormons*, nº 1, page 1re, explique les progrès du mormonisme par *le triste état de dissolution dans lequel gît la chrétienté de nos jours*. Nous prenons acte de cet aveu.

sion de promulguer à la face de l'univers l'Evangile restauré dans sa plénitude. Cet homme s'appelle Joseph Smith.

Né en 1805, Joseph était membre d'une nombreuse famille. Il était âgé d'environ quatorze ans, lorsqu'un mouvement religieux extraordinaire se manifesta à Manchester, comté de Wayne, Etat de New-York (Etats-Unis d'Amérique), où il résidait alors avec ses parents. Les prédicateurs méthodistes, presbytériens et baptistes se disputaient les adeptes; ceux-ci se rangeaient à telle ou telle Eglise, suivant l'effet produit en eux par le zèle des ministres. Dans ce pêle-mêle d'opinions, Joseph, âgé alors de quinze ans, éprouva de grandes perplexités. Se sentant incapable de déterminer avec certitude où était l'erreur, où était la vérité, il se demandait : que faut-il faire?

Un jour ses yeux tombèrent sur ce verset de l'épître de saint Jacques : « Si quelqu'un de vous manque de sagesse, » qu'il la demande à Dieu qui la donne à tous libéralement, et qui ne la reproche point, et elle lui sera » donnée. » Ce passage le frappa; il résolut de s'adresser au Seigneur, et se retira dans un bois, au printemps de 1820. Là il se mit à prier à haute voix. A peine s'était-il agenouillé pour exprimer à Dieu les désirs de son cœur, que deux personnages célestes lui apparurent; l'un d'eux, désignant l'autre, dit à Joseph en l'appelant par son nom : « *C'est ici mon Fils bien-aimé, écoute-le.* »

Quand Joseph, ébloui par cette apparition, put retrouver l'usage de ses sens, il demanda au Seigneur de lui faire

connaître laquelle, parmi toutes les sectes, était la meilleure, afin qu'il pût s'y joindre. Il lui fut répondu qu'il ne devait se joindre à aucune, parce qu'elles étaient toutes dans l'erreur. Le personnage qui lui avait adressé la parole ajouta : « Leurs croyances sont en abomination à mes yeux.
» Ceux qui en font profession sont tous corrompus ; ils
» s'approchent de moi des lèvres, mais leurs cœurs sont
» loin de moi ; ils enseignent pour doctrines des comman-
» dements d'hommes ; ils ont une forme de piété, mais ils
» en renient la puissance. »

Trois ans s'écoulèrent ainsi ; Joseph, suivant la défense du Seigneur, ne s'était joint à aucune secte. Le 21 septembre 1823, après s'être mis au lit comme à l'ordinaire, il commença à prier et supplier Dieu de se manifester à lui et de lui faire connaître sa situation, car il avait pleine confiance d'obtenir du Tout-Puissant une nouvelle manifestation. Bientôt sa chambre fut remplie d'une clarté éclatante, et un personnage apparut à côté de son lit, portant une robe flottante de la plus parfaite blancheur. Il appela Joseph par son nom, lui déclara qu'il était envoyé de Dieu et qu'il se nommait Moroni[1], l'un des anciens prophètes de l'Amérique. Il lui annonça que Dieu l'avait choisi, lui Joseph, pour accomplir une œuvre en son nom. Puis il ajouta qu'il y avait, dans un certain lieu, un livre déposé, gravé sur des plaques d'or, renfermant l'origine et l'histoire des anciens habitants de ce continent (l'Amé-

[1] C'est par erreur que ce personnage a été nommé Néphi dans l'autobiographie de Joseph Smith.

rique); que la plénitude de l'Evangile y était contenue, et qu'il y avait, avec les plaques, deux pierres dans un arc d'argent, que Dieu avait préparées pour servir à la traduction du Livre. Il lui ordonna, quand serait venu le moment de prendre ces plaques, de ne les communiquer à personne, sinon à ceux à qui il lui serait commandé de les montrer. En même temps Joseph eut une vision nette et exacte du lieu où étaient les plaques.

Le messager disparut, puis revint une seconde et une troisième fois, confirmant ce que nous venons de rapporter. Joseph se rendit à la colline de Cumorah, près de Manchester, et, sur les indications qui lui avaient été données, il découvrit les plaques déposées dans une boîte en pierre. Il essaya de les extraire; mais le messager le lui défendit, et l'informa qu'il ne devait les enlever que dans quatre ans. Dans cet intervalle, Joseph les visita plusieurs fois et reçut de nouvelles instructions à cet égard.

Enfin, le 22 septembre 1827, s'étant rendu au lieu où les plaques étaient déposées, le même messager céleste les lui remit sous la condition qu'il en serait responsable, l'avertissant que s'il les perdait par nonchalance ou négligence, il serait retranché; mais que s'il faisait tous ses efforts pour les conserver jusqu'à ce qu'il les redemandât, elles seraient protégées.

Ces plaques avaient environ huit pouces en longueur et en largeur; elles étaient un peu plus minces qu'une feuille de ferblanc ordinaire. Elles étaient couvertes, des deux côtés, de gravures en caractères égyptiens, réunies en un

volume comme les feuillets d'un livre, et attachées ensemble d'un côté par trois anneaux qui les traversaient. Ce volume formait une épaisseur d'environ six pouces; une partie du volume était scellée.

A l'aide des deux pierres, nommées *Urim et Thummim*, Joseph Smith a traduit ces caractères dans la langue anglaise. La première édition de cet ouvrage a été publiée en 1830, sous le titre de *Livre de Mormon*, du nom de l'un des prophètes qui y ont coopéré, lequel a abrégé les annales écrites par ses prédécesseurs.

L'authenticité du Livre de Mormon n'est pas douteuse. Ce n'est pas, comme nos ennemis voudraient le faire croire, un livre que nous prétendons substituer à la Bible et au Nouveau Testament; au contraire, il est parallèle à l'Ecriture Sainte admise par les chrétiens, et parfaitement conciliable avec elle. C'est l'histoire du peuple de Dieu dans l'Occident, de même que l'Ancien et le Nouveau Testaments sont l'histoire du peuple de Dieu dans l'Orient.

Comme la plupart des serviteurs de Dieu, Joseph Smith a été persécuté, et a fini par sceller de son sang la vérité du témoignage qu'il apportait.

Dix ans après la mort du Prophète, nous sommes en Suisse, honoré d'une charge dont nous comprenons toute la responsabilité devant Dieu et devant les hommes. C'est le sentiment de cette responsabilité qui nous fait prendre la plume, après de longues hésitations, non pour justifier les principes que nous professons, — ils se recommandent d'eux-mêmes à ceux qui les étudient avec un cœur hon-

nête et sans prévention, et qui sont éclairés par le Saint-Esprit ; — non pour célébrer les succès de l'œuvre de Dieu dans les nations de la terre, — nos ennemis nous en évitent la peine ; — non pour démontrer que les révélations du Livre de Mormon sur l'ancienne Amérique méritaient d'être accueillies autrement que par le sourire dédaigneux des prétendus savants, — les recueils scientifiques des deux mondes enregistrent des découvertes qui le prouvent chaque jour davantage ; — non pour affermir nos Frères dans la foi, — chacun de nous, s'il est fidèle, reçoit un témoignage personnel et certain de la vérité de cette œuvre. Notre unique but est de prouver, en dehors de toute controverse purement théologique, 1° que les hommes qui ont inauguré cette nouvelle dispensation ne sont ni des imposteurs, ni des dupes ; 2° que les accusations dirigées contre nous prennent leur source dans l'aveugle malveillance de quelques méthodistes américains, lesquels, ayant inventé les calomnies les plus invraisemblables, n'ont pas craint, pour les appuyer, de recourir à tous les genres de fraude, même à l'altération volontaire des documents ; 3° que nos ennemis en Europe ont répété les mêmes calomnies, sans aucune critique, sans aucun discernement, et ne se sont pas montrés beaucoup plus scrupuleux quant aux documents [1] ; 4° que les hommes les plus recomman-

---

[1] C'est avec peine que nous alléguons contre certains écrivains des faits aussi graves; toutefois le droit d'une légitime défense est de dire toute la vérité. Outre les citations fausses ou tronquées que nous relèverons en temps et lieu, il y a une foule de peccadilles que nous avons négligées, mais qui trahissent une intention peu hono-

dables, les mieux renseignés sur la conduite des Mormons, ceux qui les ont étudiés de près et qui ont écrit sans préoccupation systématique hostile, ceux-là, disons-nous, démentent les assertions de nos ennemis et nous fournissent tous les moyens nécessaires à la défense que nous avons embrassée, tellement que, dans toute l'étendue de ce travail, nous sommes dispensé d'emprunter une seule ligne aux ouvrages des membres de l'Eglise, sinon à titre de renseignements ou comme compléments de preuves.

Les attaques peu mesurées de nos adversaires nous autorisaient à user d'une certaine énergie dans la réplique ; mais nous avons pensé que, devant des lecteurs sérieux et éclairés, la vérité ne perd rien à être exposée avec modération. D'ailleurs, la délicatesse de notre position nous imposait une réserve dont nous aimons à croire que nous ne nous sommes pas écarté, quelque véhémente que puisse être parfois l'expression de notre indignation.

---

rable. Par exemple, M. Guers (p. 74) reproduisant quelques lignes d'une attestation où l'on déclare que la famille Smith était « CONNUE *dans le pays pour ses entreprises visionnaires*, » substitue au mot *connue* celui de *décriée*. Et pour justifier sa traduction, il cite le texte anglais, mais falsifié; car la pièce, reproduite par plusieurs auteurs, et notamment par M. Turner, page 152, porte *famous* (connu, fameux, célèbre), ce qui n'empêche pas M. Guers d'écrire *infamous* (infâme, décrié). Voilà les moyens auxquels nos adversaires ont osé descendre! Beaucoup de personnes de bonne foi ont été trompées par de pareilles citations.

CHAPITRE PREMIER.

LE LIVRE DE MORMON.

Le Livre de Mormon. — Témoignages de son authenticité; discussion. — Martin Harris. — Olivier Cowdery. — Révélation falsifiée par nos trois adversaires. — Sidney Rigdon. Contradictions de M. Favez. — Révélation relative à Sion; défaut d'accomplissement; motifs. — Autre révélation commentée par nos ennemis; impudence de ceux-ci dans l'altération des documents. — Opinion de M. Clarke sur le Livre de Mormon. — M. Favez attaque notre doctrine. — Quel est M. Favez.

Le *Livre de Mormon* est présenté au monde comme renfermant l'histoire sacrée de l'Amérique, écrite par une série de prophètes anciens qui ont habité ce vaste continent.

« Ce Livre, donné comme venant de Dieu et devant servir à une œuvre ordonnée par lui, c'est une imposture. On a là-dessus des témoignages positifs. »

Ainsi s'exprime M. Favez, page 5 de sa brochure. Examinons l'une après l'autre les preuves qu'il va nous fournir.

« D'abord, Joseph Smith n'a jamais montré les plaques hiéroglyphiques, si ce n'est à ONZE privilégiés, à qui, dit-il, la permission de les voir fut accordée d'en haut, et desquels le témoignage est annexé au Livre de Mormon. »

Si J. Smith eût trouvé ces plaques par hasard et qu'il eût voulu en constater l'authenticité dans un but humain, il aurait dû sans doute les montrer à beaucoup de témoins. Mais il n'en est pas ainsi. Cette découverte a eu lieu sur l'indication d'un ange, et pour servir de base à une œuvre divine. Il a dû, dès-lors, se conformer exactement aux instructions qui lui étaient données d'en haut.

Supposons qu'au lieu de ces *onze* témoins, il y en ait eu cent : M. Favez en serait-il moins hostile à notre Eglise? Crierait-il moins à l'imposture? Il oublie, ou peut-être il ignore que la résurrection du Christ fut révoquée en doute par les pieux Juifs, tout aussi bien que le sont aujourd'hui les plaques dont le Livre de Mormon est une traduction. Jésus, fils de Dieu, se montra-t-il à la nation juive pour la convaincre? Ecoutez Pierre :

« Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et il a voulu qu'il se fît voir, non à tout le peuple, mais *aux témoins qui avaient été auparavant choisis de Dieu*, à nous qui avons mangé et bu avec lui après qu'il a été ressuscité des morts. » (Act. x, 40 et 41.)

Quand les prêtres de l'époque affirmaient que ces mêmes témoins l'avaient furtivement enlevé du sépulcre, *pour accomplir la prophétie*, comme dirait M. Guers, quand ils soudoyaient les soldats pour qu'ils soutinssent cette affirmation, les apôtres répondaient : « *Nous lui sommes témoins.* » (Actes, v, 32.) La génération actuelle professe une grande vénération pour les anciens apôtres, témoins de Christ; mais pendant leur vie ils ne jouirent pas, auprès des hommes pieux, d'une meilleure réputation que celle des témoins du Livre de Mormon.

Ce que Dieu ne fit pas pour justifier son Fils traité de blasphémateur et ses apôtres accusés d'imposture, a-t-il dû le faire pour rendre évidente la vérité du Livre de Mormon? Non. Et lors même que tout le monde aurait vu et touché les plaques, qui garantirait la véracité des histoires qui y sont gravées? Quel gage y aurait-il de l'exactitude de leur traduction? Il faudrait que l'ange les apportât à la face du monde entier, et encore nos ennemis diraient-ils que ce messager céleste n'est autre que le démon travesti en ange de lumière.

Comment M. Favez pourrait-il croire à de pareilles choses? Selon lui, les anges ne fonctionnent plus. C'était bon dans les temps anciens; mais, aujourd'hui, Dieu les laisse en repos : il n'a plus rien à dire à l'humanité. Le Livre de Mormon est donc une imposture.

Deux attestations, signées de onze témoins, constatant l'authenticité du Livre de Mormon, M. Favez appelle cela des *témoignages positifs d'imposture.*

Avant d'aller plus loin dans cette discussion, mettons sous les yeux du lecteur les deux pièces dont il s'agit, telles qu'elles sont imprimées en tête du Livre de Mormon.

Témoignage des trois témoins.

« Qu'il soit connu de toutes nations, familles, langues et peuples, partout où cette œuvre arrivera, que nous avons vu, par la grâce de Dieu, le Père, et de notre Seigneur Jésus-Christ, les plaques contenant ces annales, qui sont l'histoire du peuple de Néphi, et des Lamanites, leurs frères, et aussi que ces annales ont été traduites par le don et le pouvoir de Dieu, car sa voix nous l'a déclaré; c'est pourquoi nous savons, avec certitude, que ces choses sont vraies. Et nous témoignons, aussi, d'avoir vu les caractères gravés qui sont sur ces plaques, et que nous les avons vus par le pouvoir de Dieu, et non par celui de l'homme. Et nous déclarons, en toute sincérité, qu'un

ange de Dieu vint du ciel, et qu'il apporta et plaça les plaques devant nos yeux, de sorte que nous les pûmes regarder et voir, ainsi que les caractères qui y étaient gravés. Et nous savons que c'est par la grâce de Dieu, le Père, et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous vîmes et que nous rendons témoignage que ces choses sont vraies ; et quoiqu'elles soient un miracle à nos yeux, cependant la voix du Seigneur nous a ordonné d'en rendre témoignage : voilà pourquoi, voulant obéir au commandement de Dieu, nous rendons témoignage de ces choses. Car nous savons que si nous sommes fidèles au Christ, nous laverons nos vêtements du sang de tous les hommes, et nous serons trouvés sans tache devant le siége du jugement du Christ, et nous demeurerons éternellement avec lui dans les cieux. Et gloire en soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, qui est un Dieu. Amen. (Signés :) Olivier Cowdery.
David Whitmer.
Martin Harris. »

Témoignage des huit témoins.

« Qu'il soit connu à toutes nations, familles, langues et peuples, partout où cette œuvre viendra, que Joseph Smith, junior, l'interprète de ces annales, nous a fait voir les plaques dont il a été parlé, lesquelles ont l'apparence de l'or ; et que nous avons tenu et touché de nos mains chacune des feuilles que le dit Smith a traduites, et que nous avons vu, aussi, les caractères gravés, ayant l'apparence d'un travail très-ancien, et d'une exécution exquise. Et nous rendons témoignage, en toute sincérité, que le dit Smith nous a montré ces plaques, car nous les avons vues et pesées, et nous savons avec certitude qu'il les a en sa possession. Et nous donnons nos noms au monde, pour témoigner à toute la terre de ce que nous avons vu ; et nous ne mentons pas, Dieu en rend le témoignage.

(Signés :) Christian Whitmer.
Jacob Whitmer.
Peter Whitmer, junior.
John Whitmer.
Hiram Page.
Joseph Smith, senior.
Hyrum Smith.
Samuel H. Smith. »

De ces onze personnes, deux ou trois seulement étaient baptisées au moment où elles donnèrent ce témoignage. Ce n'est qu'après avoir vu les plaques qu'elles décidèrent d'en livrer la traduction à la publicité, et qu'elles entrèrent dans l'Eglise naissante.

M. Favez voit dans ces deux attestations des *témoignages positifs d'imposture.* Si ces témoins eussent déclaré qu'ils n'avaient vu ni anges ni plaques, que Joseph Smith était un imposteur, il est probable que ce missionnaire, fidèle à son système d'interprétation à contre-sens, prendrait une telle déclaration pour un *témoignage positif de l'authenticité du Livre de Mormon.* Cela fait peu d'honneur à la bonne foi et à la judiciaire de notre ennemi.

M. Favez est tellement pauvre d'arguments qu'il fait flèche de tout bois. Examinant les signatures de la seconde attestation, il s'écrie : «*Ce groupe de témoins en* DEUX *familles, dont l'une est celle du prophète, rend leur témoignage douteux.*» Là où il ne voit que deux familles, tout le monde en voit trois (Whitmer, Page et Smith).

M. Guers, tout aussi dépourvu d'objections sérieuses, trouve une preuve d'imposture dans cette circonstance que les témoins étaient des hommes *parfaitement inconnus jusqu'alors, et,* ajoute-t-il, *directement intéressés dans l'affaire.* Mais qu'étaient donc les pauvres pêcheurs de Galilée quand ils rendirent témoignage de la mission divine de Christ ? Quant à l'*intérêt* dont parle notre adversaire, nous voudrions bien qu'il s'expliquât d'une manière un peu plus intelligible ; qu'il nous signalât, par exemple, chez ces témoins, un intérêt moins pur que celui qu'il peut avoir lui-même à écrire et publier des brochures contre nous.

Pour tout homme impartial, étranger aux coteries reli-

gieuses, l'intérêt des témoins s'explique naturellement par les faits. La voix du Seigneur leur ayant ordonné de rendre témoignage de la vérité, ils en rendent témoignage.

Parlant de Martin Harris, M. Guers nous apprend que c'était un *mauvais mari;* il ajoute que sa femme lui ayant dit un jour que *l'affaire entière était une imposture,* il répondit : « *Eh bien, si c'est une imposture, au moins me vaudra-t-elle de l'argent!* » Sur quel témoignage respectable s'appuie M. Guers? Sur celui d'une autre femme qui n'aimait ni Martin Harris, ni le mormonisme. On voit qu'il n'est pas aussi scrupuleux quant à l'authenticité de ses renseignements que lorsqu'il s'agit du Livre de Mormon. Aussi lui arrive-t-il ce qui devait lui arriver : ce même Martin Harris, qu'il nous présente comme un fripon voulant exploiter l'imposture, M. Favez et le docteur Anthon, cité par lui, nous le montrent comme une *dupe innocente.*

Passons à Olivier Cowdery. M. Favez, parlant de ce témoin, raconte (page 6) que :

« Dans une occasion où une somme d'argent devait lui être confiée pour la porter à Indépendance, Joseph Smith voulut qu'il fût accompagné, et émit à ce sujet la révélation suivante, qu'on lit à la page 168 du livre Mormon intitulé : *Doctrine and Covenants :*

» *Révélation donnée en novembre* 1831. — Ecoutez-moi, dit le Seigneur votre Dieu, POUR L'AMOUR DE MON SERVITEUR OLIVIER COWDERY. Ce n'est pas sagesse en moi qu'il soit chargé de cette commission *avec les commandements* et *l'argent* qu'il portera à la terre de Sion, à moins que quelqu'un de fidèle et vrai n'aille avec lui. C'est pourquoi, moi le Seigneur, je veux que mon serviteur John Whitmer aille avec mon serviteur Olivier Cowdery. »

L'auteur ajoute : « On ne pouvait pas se fier à Olivier » Cowdery pour une question d'argent, et l'on se fierait à » lui pour des intérêts éternels? »

Dans les lignes qui précèdent la révélation, M. Favez parle uniquement d'une somme d'argent ; il affecte de ne rien dire des *commandements* qui devaient aussi être confiés à Olivier Cowdery, et dont la somme d'argent, peu considérable, était probablement destinée à payer l'impression. On comprend le motif de cette réticence. Quand on veut faire passer quelqu'un pour voleur, on n'appelle l'attention que sur les choses qui excitent ordinairement la convoitise. C'est une espiéglerie de M. Favez ; en voici une autre. Tout en reproduisant à peu près littéralement la révélation, il en raisonne comme si elle ne commençait pas par ces mots : *Pour l'amour de mon serviteur Olivier Cowdery.* Sans ces paroles, la révélation pourrait, à la rigueur, être considérée comme exprimant la défiance ; mais, précédée d'une phrase aussi significative, elle témoigne évidemment une sollicitude affectueuse envers Olivier Cowdery, et la crainte que durant un voyage d'environ mille milles, dans une contrée où les Mormons étaient entourés d'ennemis, il ne fût dépouillé du précieux manuscrit et de la somme d'argent, s'il n'était protégé par un compagnon fidèle et sûr. Et, en effet, la même révélation place son compagnon sous sa direction. Tout homme de bonne foi l'entendra ainsi ; M. Favez préfère l'entendre autrement. On voit qu'il trouve facilement des *témoignages positifs d'imposture.*

M. Guers a voulu aussi tirer parti de cette révélation pour établir que J. Smith se défiait d'O. Cowdery, et il s'y est pris d'une façon aussi simple qu'ingénieuse. Sentant bien que ces mots : *Pour l'amour de mon serviteur O. Cowdery,* ne sont pas synonymes de ceux-ci : *Pour les soupçons que m'inspire la déloyauté d'O. Cowdery*, et qu'en conséquence il n'y avait aucun moyen de tromper le lec-

teur s'il reproduisait fidèlement ce document, il l'a transcrit (p. 60 de sa brochure), mais en retranchant la phrase qui seule explique le sens de cette révélation [1].

A un autre. M. Amédée Pichot nous dit (p. 94) :

« Une autre révélation, datée de novembre 1831, déclare qu'Olivier Cowdery, son secrétaire pendant la fameuse traduction, n'était pas un homme à qui l'on pût confier de l'argent. »

Pour justifier cette injure, l'auteur se garde bien de reproduire la révélation littéralement, comme M. Favez. Il semble pourtant craindre de la tronquer, comme M. Guers. Un autre moyen lui apparaît : il la falsifie par substitution. Au lieu de : « Écoutez-moi, dit le Seigneur Dieu, *pour l'amour* de mon serviteur O. Cowdery, » il transcrit ainsi : « Écoutez-moi, dit le Seigneur Dieu, *au sujet de* mon serviteur O. Cowdery. »

Tels sont nos trois adversaires. Pour égarer l'opinion publique, le premier se fait inepte en argumentant d'une pièce comme s'il ne la comprenait pas, bien qu'il la reproduise en entier ; les deux derniers se font faussaires, l'un par suppression, l'autre par substitution ! Le tout pour la plus grande gloire du Dieu de vérité, et dans le dessein de prouver que nous sommes des imposteurs !...

Mais surmontons le dégoût qu'inspire la conduite de ces écrivains, et continuons à les suivre dans les *témoignages positifs d'imposture* qu'ils vont découvrir.

---

[1] Peut-être M. Guers dira-t-il qu'il a été induit en erreur par les altérations du révérend Ashley, son confrère, souvent cité par lui. Nous ne disons pas le contraire ; mais nous n'en sommes pas moins en droit de le tenir responsable de l'exactitude des citations extraites de nos ouvrages, car, dans une lettre que nous avons sous les yeux, adressée par lui à une personne de notre Eglise, précédemment membre de la sienne, il dit : « Vous m'offrez des livres des Mormons ; » je les ai *tous* en français et en anglais ; je les ai *tous* étudiés. »

M. Favez nous apprend (p. 7, 8), qu'en 1838 ce même Olivier Cowdery et David Whitmer furent retranchés de l'Eglise avec ordre de quitter le pays dans trois jours. Et en ce qui concerne Martin Harris, troisième témoin, il nous révèle que J. Smith, dans un article de journal, l'aurait qualifié *nègre à peau blanche, ayant agi en valet,* etc. Puis il s'écrie : « Jugeons par-là de l'authenticité du Livre de Mormon ! Combien vaut le témoignage de tels hommes ? » Inutile de dire que MM. Guers et Pichot répètent ces niaiseries à peu près dans les mêmes termes, et déduisent la même conséquence. M. Guers termine par cette élégante apostrophe : « Triade de menteurs, et qui nous donne la » mesure de la créance qu'il faut accorder au maître et à » son œuvre ! » (p. 61).

Comment discuter sérieusement avec de pareils antagonistes, qui ont l'art de construire de grandes phrases pour ne rien dire ? Où sont, dans tout ce verbiage, les preuves *positives d'imposture?* En supposant que O. Cowdery et D. Whitmer auraient, huit ans après cette déclaration, *qu'ils ont constamment maintenue,* transgressé les commandements du Seigneur, et qu'ils auraient pour cela été momentanément retranchés de son Eglise, faudrait-il en conclure que leur témoignage est une imposture ? Serait-il vrai que les nombreuses transgressions des disciples de Christ rendent suspect leur témoignage ? qu'elles *nous donnent la mesure de la créance qu'il faut accorder au Maître et à son œuvre?...*

Des hommes pieux, priant et jeûnant souvent, ont affirmé que Jésus et ses apôtres étaient de vils imposteurs, des violateurs du sabbat, des gourmands, des buveurs, des perfides, qui n'étaient pas dignes de vivre. Que serait Jésus, jugé sur la déposition de ses ennemis pieux ? L'ho-

micide commis par Moïse sur l'Egyptien dont il cacha le corps dans le sable, vous empêche-t-il, messieurs les prédicateurs méthodistes ou plymouthistes, de croire à l'autorité divine de Moïse et aux miracles rapportés dans le Pentateuque? Les désordres honteux de David et de Salomon vous sont connus, et vous n'en acceptez pas moins les Psaumes et les Proverbes. Si donc les calomnies adressées par les Pharisiens à Jésus et à ses apôtres, si les imputations plus vraies qui concernent Moïse, David et Salomon ne vous autorisent pas à révoquer en doute leur véracité, comment osez-vous qualifier d'imposteurs des hommes que vous n'appréciez que d'après les témoignages de leurs ennemis, auxquels vous ajoutez vos propres calomnies et une insigne mauvaise foi dans la critique de leurs actes? Allez, vous avez deux poids et deux mesures.

Vous nous dites que ces témoins ont été accusés par Sidney Rigdon « de s'être joints à une bande de faus- » saires, de voleurs, de bandits, afin de tromper et filouter » les Saints; qu'ils ont été exclus de l'Eglise avec ordre » de quitter la contrée sous trois jours avec leurs familles, » etc. » Certes, c'était pour eux, traités de cette manière, une belle occasion de rétracter leur témoignage et de divulguer l'imposture. Comment se fait-il que vous n'ayez rien de semblable à nous apprendre, vous qui ne craignez pas de reproduire jusqu'à des causeries de femmes? Si J. Smith eût été à la merci de leur discrétion, s'ils eussent été pour lui des compères, n'est-il pas certain qu'il les eût ménagés, qu'il aurait craint de s'en faire des ennemis? La sévérité dont il a usé envers eux dans toutes les occasions, prouve hautement qu'il n'avait rien à redouter. Et ce qui le prouve mieux encore, c'est que ces hommes, accusés par lui, ont toujours demandé à être jugés sur les révéla-

tions données par ce même J. Smith : témoignage remarquable et évident de leur confiance dans la divinité de l'œuvre, malgré l'hostilité qui existait alors entre eux et le prophète. Olivier Cowdery, l'un des trois témoins, resta retranché de l'Eglise, pour conduite rebelle, pendant près de dix ans, durant lesquels il ne lui arriva jamais, en aucun cas, de mettre en doute la vérité de son premier témoignage. En 1847 ou 1848, il donna des signes d'un sincère repentir et sollicita sa réadmission parmi les Saints, qui saluèrent avec allégresse son retour au bercail, car ils aimaient à se souvenir de lui comme d'un homme qui avait beaucoup souffert à la naissance de l'Eglise. Il est mort en février 1850 [1].

Après avoir passé en revue les témoins de l'authenticité du Livre de Mormon, M. Favez porte son investigation sur les principaux membres de l'Eglise, espérant toujours découvrir dans leurs actions, racontées à sa manière, des *preuves positives d'imposture.* Passons donc à Sidney Rigdon, et laissons parler M. Favez.

« Dès le début du mormonisme, Sidney Rigdon a été le bras droit de J. Smith, et parfois il tenta de partager son autorité. Il n'y parvint jamais cependant. Son ambition déçue l'amena, plus d'une fois, à rompre avec J. Smith, mais toujours les Mormons parvenaient à le réconcilier; *il était trop influent pour qu'on le laissât dans une position d'ennemi.* Après la mort de J. Smith, il aspira à sa succession. Les Mormons *la donnèrent à Brigham Young et éloignèrent Rigdon, qui, depuis, leur demeura constamment hostile.*

---

[1] David Whitmer et Martin Harris vivent encore, et ne cessent de rendre témoignage de la vérité du Livre de Mormon. Ils sont toujours retranchés de l'Eglise, mais ils espèrent obtenir un jour leur pardon et leur réintégration. L'un d'eux demeure dans l'Etat de Missouri, l'autre dans celui d'Ohio. MM. Guers et Favez peuvent entrer en correspondance avec eux s'ils le désirent.

» Sa vengeance, les Mormons la redoutaient extrêmement, et leur frayeur, dans ce cas, indique passablement la complicité de Sidney Rigdon avec Smith dans la publication du Livre de Mormon. » (Page 20.)

On serait tenté de croire que M. Favez n'est pas sain d'esprit. Comment expliquer une contradiction aussi palpable que celle-ci : « *Il était trop influent pour qu'on le laissât dans une position d'ennemi,* » puis, deux lignes plus bas : « *les Mormons donnèrent sa succession à Br. Young et éloignèrent Rigdon, qui, depuis, leur demeura constamment hostile.* » C'est là, il nous semble, *le laisser dans une position d'ennemi*, malgré son influence. Qu'avons-nous à répondre à des écrivains qui se démentent si bien eux-mêmes? Il paraît que M. Favez, dans la carrière où il s'est lancé, ne tient pas à une contradiction de plus ou de moins [1]. Mais voici bien une autre gentillesse de sa part, et qui prouve combien les *chercheurs d'imposture* sont délicats dans leurs moyens.

Pour prouver que les Mormons redoutaient la vengeance de Sidney Rigdon, il cite l'extrait suivant d'un discours de Br. Young :

« Frère Sidney déclare qu'il veut raconter nos secrets; mais je dirai : Oh! ne le faites pas, frère Sidney; ne dites pas nos secrets! oh! ne le faites pas! Mais s'il dit les nôtres, nous dirons les siens. L'un pour l'autre. Pendant longtemps, à Pittsbourg, il a eu des visions révélant une affreuse iniquité parmi les Saints. Maintenant, s'il connaît une telle iniquité, et s'il possède un tel pouvoir, pourquoi est-ce qu'il ne nous en purifie pas? Il professe qu'il a les clefs de David. Pouvoir merveilleux! Révélations merveilleuses! Et ainsi il veut

---

[1] Le même auteur dit encore, page 40 : « Il rompit avec Smith et le mormonisme, etc. » Et cependant, jusqu'à la mort de Joseph Smith, Sidney Rigdon fut l'un de ses conseillers, et en cette qualité chercha à lui succéder dans la présidence de l'Eglise. Comment concilier toutes ces circonstances?

publier notre iniquité! O cher frère Sidney! ne publiez pas notre iniquité! Je vous en prie, ne le faites pas! »

Lecteur, ne vous semble-t-il pas voir le président Young tremblant devant les révélations de Sidney Rigdon, et le suppliant de se taire? Eh bien, jugez de la loyauté de M. Favez en lisant la suite de ce discours, qu'il a eu soin de couper à l'endroit où l'ironie allait se dévoiler, où les paroles citées par lui allaient prendre leur véritable sens. C'est M. Pichot qui nous fournit cette suite (p. 255) :

« Il veut donc publier nos iniquités! Je le prie d'y prendre bien garde. Oui, s'il y a tant d'iniquités dans l'Eglise, Ancien Rigdon, et si vous les connaissez depuis si longtemps, vous êtes le dernier des misérables de ne pas les avoir révélées plus tôt; et si cette iniquité n'existe pas, vous êtes le dernier des misérables encore, vous qui vous efforcez d'ameuter la populace pour qu'elle égorge des hommes innocents, des femmes et des enfants! Quiconque ose dire que les Douze sont des imposteurs, des adultères et des méchants, est un menteur, et tous ceux qui disent de telles choses auront le sort des menteurs : ils seront jetés là où il y a des pleurs et des grincements de dents. Qui a jamais vu de telles choses parmi nous? Personne. Je foule aux pieds de si criminelles calomnies. »

M. Favez, comme on voit, possède ce talent qui consiste à mutiler les textes pour en pervertir le sens et la portée. Maintenant, lecteur, est-il vrai que le président Young redoutait la vengeance de Rigdon? La frayeur s'exprime-t-elle par un défi aussi énergique? Quels sont les *témoignages d'imposture* que nous découvre M. Favez, sinon ceux de sa propre imposture? Car nous le prenons en flagrant délit de falsification des textes par suppression frauduleuse, et nous en verrons d'autres encore!

Les amis de M. Favez nous trouveront peut-être un peu sévères envers leur *cher frère;* nous le sommes, il est vrai; mais ils conviendront aussi que le mensonge, odieux quelle que soit sa source, devient plus odieux encore quand il

coule d'une plume religieuse. Lisez en saint Marc quelle fut la conduite des prêtres envers l'être le plus parfait qui ait habité cette terre, et vous comprendrez pourquoi nous haïssons un *menteur religieux* plus que tout autre menteur.

Page 27, le même écrivain, parlant des révélations du prophète Smith, dit :

« Elles n'étaient rien autre au fond que ses propres pensées données sous la sanction de l'autorité de Dieu. De là, leur valeur. »

Ceci n'est rien autre au fond que la pensée d'un ennemi systématique ; de là, sa valeur. M. Favez donne tout simplement *la question pour raison ;* mais à quoi bon se gêner? Est-ce que les sacrificateurs se gênaient pour traiter Jésus de blasphémateur, lui cracher au visage, le frapper, l'insulter, le condamner à mourir sur un gibet? M. Favez ne croit pas aux prophètes vivants, pas plus que les enfants d'Israël n'y croyaient eux-mêmes quand Etienne leur disait :

« Gens au cou raide, incirconcis de cœur et d'oreilles, vous vous opposez toujours au Saint-Esprit; vous êtes tels que vos pères. Quel est le prophète que vos pères n'aient pas persécuté? Ils ont même tué ceux qui ont prédit l'avénement du Juste, que vous avez livré, et dont vous avez été les meurtriers, vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges, et qui ne l'avez point gardée. » (Act. VI, 51 et suiv.)

Les prêtres anciens insultaient les prophètes anciens : les prêtres de nos jours insultent les prophètes de nos jours ; mais prophètes anciens et prophètes nouveaux n'en sont pas moins les envoyés de Dieu. Continuons ; voici quelque chose de plus hardi (p. 27) :

« Il (J. Smith) émit une fois la prédiction que son fils, dont la naissance était attendue, aurait le privilége de voir les tables d'or. C'était, comme on sait, une faveur dont personne ne jouissait à moins

d'une permission spéciale du ciel. Mais le prophète eut une déception, car l'enfant vint au monde mort-né et difforme. »

A un mensonge aussi impudent, nous répondons par un démenti formel, avec défi à M. Favez, ainsi qu'à son compère Bowes, attesté par lui, de citer la révélation qui renferme cette prédiction ou tout autre témoignage satisfaisant. Une telle révélation n'a jamais existé.— Poursuivons.

L'imposture, suivant le même auteur, résulte de ce que, relativement à Indépendance, bien que des révélations en aient assuré la possession à l'Eglise « de génération en génération, d'éternité en éternité, » les Saints en furent néanmoins chassés en 1833. « Ils avaient perdu leur Sion, dit M. Guers, et le fameux oracle de Smith avait été hautement démenti par les faits. » Nos deux ennemis tronquent les révélations afin de les mettre en contradiction avec les événements. Dans le cas particulier, la révélation relative à la terre de Sion renferme la condition que les Saints achèteront tous les terrains que le Seigneur avait indiqués. Or, ils ne l'ont pas fait ; dès-lors il ne faut pas s'étonner de ce qui est arrivé.

MM. Guers et Favez sont pressés de conclure à l'imposture ; ils ignorent parfaitement si les Saints ont définitivement renoncé à leur établissement du Missouri, ou s'ils conservent l'espoir d'en reprendre possession un jour. Ils n'en savent pas davantage sur les droits qu'ils y ont acquis, ni sur la valeur des propriétés dont ils ont été dépouillés violemment. Ils ne se doutent pas que si, lors de leur expulsion, un seul d'entr'eux avait accepté une indemnité quelconque pour les biens qu'ils laissaient, celui-là eût été regardé par l'Eglise comme apostat.

Savent-ils du moins qu'une promesse du Seigneur peut être conditionnelle ? que son accomplissement peut être

retardé ou détruit par le défaut de fidélité de ceux qu'elle intéresse? Citons un exemple pris dans la Bible :

« Voici: comme l'argile est dans la main du potier, ainsi êtes-vous dans ma main, maison d'Israël. Au moment où j'aurai parlé contre une nation et contre un royaume, pour l'arracher, pour le démolir et pour le détruire, si cette nation-là, contre laquelle j'aurai parlé, se détourne du mal qu'elle avait fait, je me repentirai aussi du mal que j'avais pensé de lui faire. Et au moment aussi que j'aurai parlé d'une nation et d'un royaume, pour l'établir et pour le planter, s'il fait ce qui est mal à mes yeux, de sorte qu'il n'écoute point ma voix, je me repentirai aussi du bien que j'avais dit que je lui ferais. » (Jérémie, XVIII, 6 et suiv.)

Ceci est le principe; voici l'application :

« Alors Samuel dit à Saül : Tu as agi follement; tu n'as point gardé le commandement que l'Eternel ton Dieu t'avait donné. L'Eternel eût maintenant affermi ton règne sur Israël à toujours. Mais maintenant ton règne ne sera point stable : l'Eternel s'est cherché un homme selon son cœur, et l'Eternel lui a commandé d'être le conducteur de son peuple, parce que tu n'as point gardé ce que l'Eternel t'avait commandé. »

Voici une autre application encore. Dieu avait promis à Abraham la terre de Canaan pour lui et ses enfants; quatre siècles plus tard il suscita le grand prophète Moïse pour délivrer de la captivité égyptienne les enfants de son ami Abraham, et les conduire en Canaan. Mais, quoique témoins de la puissance de Dieu dans leur délivrance, ils ont transgressé ses commandements, et le Seigneur a dit :

« Quant à tous ces hommes qui ont vu ma gloire et les signes que j'ai faits en Egypte et au désert, et qui m'ont déjà tenté dix fois, et qui n'ont point obéi à ma voix, jamais ils ne verront le pays que j'avais juré à leurs pères de leur donner. Tous ceux qui m'ont irrité ne le verront point. »

Ainsi Moïse, suscité exprès pour conduire les enfants d'Israël dans la Terre promise, ne les y fit pas entrer et n'y

entra pas lui-même, malgré la promesse formelle du Seigneur. Mais Josué, plus tard, fut désigné par l'Eternel pour cette œuvre, et il mit leurs enfants en possession du pays promis. Depuis longtemps la postérité d'Abraham ne possède plus Canaan ; cependant l'Eternel avait dit à ce patriarche : « Je te donnerai, à toi et à ta postérité, pour jamais, tout le pays que tu vois (Genèse, XIII, 15). » M. Guers pourrait dire : « Ils ont perdu leur Canaan, et le fameux oracle d'Abraham a été hautement démenti par les faits. »

Ce que Joseph n'a pas fait à cause des transgressions des Saints, qui oserait dire que Brigham ne le fera pas?

Du reste, on ne saurait s'étonner de ce défaut de fidélité, quand on sait que les Saints étaient alors un peuple dans l'enfance, recruté parmi toutes les sectes religieuses de l'Amérique, et encore imbu des fausses doctrines dans lesquelles ils avaient été élevés? S'il a fallu aux enfants d'Israël quarante ans de souffrances et de pérégrinations pour acquérir l'obéissance sous un chef tel que Moïse, est-il donc surprenant que les Saints aient eu besoin de l'école du malheur et de la persécution pour devenir un peuple selon Dieu? Si les Juifs eussent été dociles à la voix du grand prophète, si les Mormons eussent suivi la direction divine transmise par Joseph, à ces deux peuples la terre de promission eût été ouverte suivant les promesses du Seigneur. Nos ennemis eux-mêmes, lorsqu'ils relèvent avec tant de bruit la corruption ou l'apostasie de quelques membres de notre Eglise, pendant la persécution, nous signalent la cause de ses désastres, annoncés longtemps à l'avance par le Prophète. En effet, en août 1831, sept ans avant l'expulsion des Saints du Missouri, la parole du Seigneur vint à Joseph, disant que « *les Saints seraient*

maltraités et chassés de ville en ville, de synagogue en synagogue, » et que « *peu de ceux qui appartiendraient alors à l'Eglise resteraient fermes pour recevoir un héritage.* » *(Doctrines et alliances, p. 151.)*

Si donc les longues tribulations du peuple d'Israël et son expulsion de Canaan ne prouvent pas l'imposture d'Abraham et des autres prophètes, les persécutions subies par les Saints ne prouvent pas davantage contre J. Smith et l'Eglise restaurée par lui.

Il est bien permis à M. Favez, qui nous voit à trois mille lieues de distance, d'ignorer nos projets, nos espérances, nos droits et nos moyens de les reconquérir. Mais d'autres qui nous ont vus de près, qui nous ont étudiés, peuvent en dire quelque chose. Gunnison, en parlant de la cruauté des Missouriens dans l'expulsion des Mormons, dit (p. 112):

« Malgré toute l'impuissance du gouvernement à leur rendre justice, ils préparent des mémoires pour demander la permission d'y retourner, et ils entretiennent l'espoir fervent de rentrer dans cette Sion si chère à leurs cœurs. »

Qu'est-ce donc que cette sagesse de M. Favez qui fronde ainsi la sagesse de Dieu et veut devancer la marche des événements? Oui, nous croyons à l'accomplissement de toutes les promesses que le Seigneur a daigné nous faire! Comme il est certain que l'Eternel existe, il est également certain que les Saints des Derniers-jours, s'ils demeurent fidèles, posséderont avant peu d'années le pays qu'ils ont habité en Missouri, et que là ils bâtiront le grand Temple dont les fondements sont déjà posés; nulle puissance ne l'empêchera.

Voici un autre sujet de scandale pour notre ennemi, une nouvelle preuve de notre imposture. Parce que le Sei-

gneur, dans une révélation, dicte à son serviteur des détails relatifs à la prospérité temporelle des Saints, M. Favez, en vrai missionnaire d'un Dieu qui ignore que sa créature boit et mange, travaille et souffre dans ce monde, M. Favez s'enflamme d'indignation. « Serait-il vrai, dit-il (p. 30), » que Jésus fait de son Eglise, pour laquelle il mourut, » une compagnie de brocanteurs? »

Dans l'Eglise des Saints des Derniers-jours, les évêques sont chargés des intérêts *temporels* de la société. Or, on sait que quand un peuple s'établit dans une contrée, cette nouvelle agglomération, dans un pays non organisé, excite la cupidité des spéculateurs, qui accourent munis de marchandises de la dernière qualité, qu'ils vendent à des prix arbitraires. La sophistication des denrées alimentaires, notamment, et l'élévation des prix, sont des germes de ruine pour la santé et la bourse des consommateurs. En pareil cas, c'est un devoir pour les chefs de veiller à ce que leurs frères puissent se procurer, au meilleur marché possible, des marchandises saines et de bonne qualité. J. Smith, sur qui reposait une grande responsabilité, consulta le Seigneur sur ce qu'il était convenable de faire, et la sagesse divine enjoignit à Sidney Gilbert d'établir un magasin où les Saints pourraient se procurer les choses nécessaires, « *sans fraude.* » Quoi de plus naturel, de plus simple, de plus honorable? Où est donc cette compagnie de *brocanteurs* dont parle M. Favez? Est-ce que par hasard le *brocantage* consiste à s'approvisionner des choses nécessaires à la vie? La haine de notre ennemi se manifeste dans le soin qu'il met à chercher des expressions odieuses pour qualifier les actes les plus ordinaires. Son exclamation, qui renferme autant d'absurdités que de mots, ne prouve qu'une honteuse partialité.

Pour le cas où M. Favez persisterait à se scandaliser de l'intervention du Seigneur dans les affaires matérielles de son peuple, nous le renvoyons aux révélations données à Moïse dans le désert (Deutéronome).

Nos adversaires, tout en reconnaissant que sous la loi de Moïse, le Seigneur s'est occupé des affaires temporelles, soutiendront qu'il n'en fut pas de même aux jours des apôtres. A cela nous répondrons : les apôtres avaient la mission de prêcher l'Evangile à Israël éparpillé et aux Gentils dispersés *dans toutes les nations*. Leur mission n'était pas de rassembler Israël (Actes I, 6, 7). Voilà la distinction. Les Saints des Derniers-jours sont les enfants du Dieu d'Abraham, de Jacob, de Moïse et des anciens prophètes, de ce même Dieu qui ne dédaignait pas de pourvoir aux besoins de son peuple *réuni*.

Dans les pages suivantes, M. Favez reproduit quatre révélations traduites à sa manière, frauduleusement tronquées. Elles sont relatives au prophète lui-même et à Martin Harris. Dans la dernière surtout (p. 32), il fait une suppression que nous devons relever et expliquer, afin de démasquer encore une fois la tactique de cet écrivain. Il omet cette première phrase, qui pourtant n'est pas bien longue :

« *Je te commande de ne pas convoiter la femme de ton voisin, et de ne pas attenter à sa vie.* »

Comme ces mots interdisent le libertinage, M. Favez, qui présente les Mormons comme des misérables livrés à tous les débordements, les a prudemment supprimés.

Le même paragraphe finit par ce membre de phrase, qui n'eût pas grossi sa brochure :

«..... pour qu'ils croient à l'Evangile, et qu'ils n'attendent pas un Messie à venir, qui est déjà venu. »

Ceci prouve que le Livre de Mormon confirme l'Evangile ; mais M. Favez soutient que nous voulons substituer le Livre de Mormon à la Bible et au Nouveau-Testament ; il a donc voulu, par cette reproduction infidèle, éviter de se donner à lui-même un démenti. De tels procédés sont peu dignes d'hommes graves et sérieux ; mais la haine est aveugle. Après avoir ainsi torturé et mutilé les documents, l'honnête écrivain ose ajouter : « Si J. Smith eût essayé » ailleurs sa manière de faire, il est plus que probable qu'il » aurait appris comment on punit les escrocs ! » — Nous répondons dans le même style et avec plus de raison : « Si » M. Favez essayait ailleurs, dans les actes civils par exem- » ple, sa manière de faire, il est plus que probable qu'il » apprendrait comment on punit les faussaires ! » Salomon a dit : « Répondez au fou selon sa folie, de peur qu'il ne » s'imagine être sage. » (Prov. XXVI, 5.)

Pour en finir avec les citations tronquées et frelatées de nos ennemis, prenons un seul exemple dans les livres saints : « *Mangeons et buvons, car demain nous mourrons.* »

MM. Favez et consorts reconnaissent-ils dans ce passage, fidèlement copié, mais séparé de ce qui le précède de ce qui le suit, la morale de saint Paul ? (I Ep. aux Cor. XV, 32). Voilà pourtant comment ils pratiquent la citation.

Suivant M. Favez, le fondateur d'une société dont la direction occupait tous ses instants, l'apôtre d'une religion qu'il scella de son sang, J. Smith était un grand fripon lorsqu'il émit une révélation qui recommandait aux Saints de pourvoir à ses besoins et de lui réserver un asile dans la maison destinée à recevoir les étrangers à Nauvoo. Il commettait une infâme escroquerie lorsqu'il transmettait à Martin Harris, homme riche, le conseil de ne pas trop

convoiter ses biens, d'en donner *librement* une partie pour la publication du Livre de Mormon.

Que cet écrivain si scrupuleux nous dise donc de quoi vivait Moïse, de quoi vivait Jésus. Qu'il nous dise si les apôtres furent des escrocs quand ils reçurent l'argent des premiers disciples, Joses et autres. (Act. IV, 33 et s.) A qui Dieu devait-il commander de publier ce Livre, sinon aux plus riches d'entre les témoins de son authenticité? Tout cela fait pitié, surtout quand on se rappelle que nos adversaires voient dans des faits aussi naturels, aussi irréprochables, des *preuves positives d'imposture!*

A ces ennemis maladroits et ignorants, à ces hommes sans discernement, à qui tous matériaux sont bons pour construire leur œuvre de calomnie, nous opposerons le témoignage d'autres ennemis mieux renseignés et plus judicieux. En même temps que les Guers et les Favez s'efforcent de découvrir, dans les révélations données par Joseph Smith, des preuves palpables d'imposture, M. Clarke, de Londres, chrétien comme eux, renverse leur échafaudage et leur imprime sur le front le signe de l'ineptie. Ecoutons cet auteur :

« Si jamais l'imitation des ordonnances de Jésus-Christ a été portée à un haut degré par un peuple quelconque, c'est certainement par les Mormons. Pas une ordonnance, pas une prescription observée aux jours des apôtres, qui ne soit maintenant en vigueur parmi eux. De là vient la *subtilité de l'illusion.* » (*The Mormons in a fix*, page 1.)

Laissons nos ennemis se mettre d'accord entr'eux, les uns nous accusant d'une grossière parodie, les autres d'une subtile contrefaçon, et passons plus loin.

Maintenant, ce n'est plus aux hommes que M. Favez s'attaque. Notre doctrine *est hérétique*, dit-il (p. 33), et la qualifier ainsi, c'est encore lui faire beaucoup d'honneur, *parce qu'elle ne tient pas à la vérité par un bout.*

A l'appui de cette sentence élégamment motivée, il cite un échantillon de notre dogme : « Dieu, selon J. Smith, a » vraiment un corps et des membres ; il mange et boit. » — Dieu a créé le monde par la foi. — Christ est un être » sauvé. » Puis M. Favez s'arrête, nous renvoyant, pour de plus amples développements sur ce sujet, au numéro 2 de ses *Fragments* (qui n'a pas encore paru, — septembre 1854). Soit, attendons, et contentons-nous du peu qu'il nous donne. Qu'est-ce que M. Favez? Un missionnaire sans mission, membre d'un corps sans tête, dont M. de Gasparin a dit :

« Le plymouthisme est *bien plus qu'une fausse doctrine,* c'est UNE MALADIE MORALE..... On tient à n'avoir ni ministres, ni savants, parce qu'ainsi on peut trôner à son aise et abriter son ignorance sous la théorie commode de l'inspiration directe..... Là fermentent incessamment l'orgueil spirituel, le myticisme qui met ses impressions à la place de l'Ecriture, l'esprit de jugement, l'esprit de subtilité, le formalisme qui se croit ennemi des formes, et ce parlage religieux contre lequel il est temps de réagir au nom de la religion. » (*Archives du christianisme,* janvier 1854.)

Tel est l'homme qui nous accuse d'hérésie. Or, les Darbystes ou Plymouthistes sont des hérétiques parmi les Méthodistes ; ceux-ci sont hérétiques parmi les protestants, qui, eux-mêmes, sont hérétiques dans la chrétienté, laquelle, dans son universalité, est apostate de la religion

chrétienne primitive [1]. Il peut donc à son aise tronquer et attaquer nos doctrines.

Quant à nous, nous ne discutons pas ici nos principes ; nous les exposons, soit dans l'enseignement oral, soit dans des publications spéciales, et ceux qui les acceptent avec un cœur droit ne tardent pas avoir la certitude *personnelle* de la divinité de l'œuvre.

Telles sont les attaques dirigées par nos ennemis contre le Livre de Mormon et son authenticité ; elles se bornent à des injures gratuitement adressées à quelques personnes : nous en avons fait justice. Plus loin nous répondrons aux objections puisées dans le texte même de ce Livre sacré.

---

[1] Si l'on s'étonne de notre langage, nous renvoyons aux journaux religieux qui s'impriment dans les deux seules villes de Genève et de Paris. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour reconnaître que les coteries religieuses s'entr'égorgent. Ceci nous dispense de toute discussion relativement à nos principes.

CHAPITRE II.

JOSEPH SMITH.

Joseph Smith. — Quels sont les témoins de nos ennemis. — Crimes imputés à J. Smith. — Jurements et imprécations; le ministre Bowes. — Vol et banqueroute; le rév. J.-H. Gray. — Attentats à main armée. — Ivrognerie; le ministre Caswall. — Assassinat; incendie; la bande des Danites. — Sampson Avard; John C. Bennett; l'ex-gouverneur Boggs. — Opinion de M. Pichot sur l'attentat contre Boggs. — Différence entre nos ennemis laïques et ecclésiastiques. — Lettre de M. John S. Fullmer sur le fameux Bennett. — Documents officiels. — Immoralité de John C. Bennett. — Extrait d'un discours de l'honorable J.-S. Reed. — Mort de J. Smith. — Opinion de M. Pichot; de M. Guers. — Réflexions sur les calomnies dirigées contre J. Smith.

Nous voici arrivés à la page 34 de la brochure de M. Favez, où il commence son réquisitoire contre J. Smith personnellement. Ici encore nous allons voir briller l'impartialité et le tact exquis de cet écrivain.

« Enfin, dit-il, J. Smith peut-il supporter une autre épreuve à laquelle la Bible soumet les prophètes? Car, en parlant d'eux, le Seigneur a dit : *Vous les connaîtrez à leurs fruits*. Quels fruits donc trouvons-nous dans la vie de ce prophète? Ici les témoignages sont

nombreux; *mais nous ne les demanderons pas à ses sectateurs, qui ne voient en lui qu'un saint, un martyr de la vérité.* Joseph Smith a été bien connu, soit *du public* au milieu duquel il a vécu, soit de ses propres disciples, parmi lesquels plusieurs, après avoir été *désabusés*, nous ont fourni des renseignements. »

Le lecteur a compris. M. Favez repousse le témoignage de ceux qui ont le mieux connu J. Smith, par la raison que ceux-là le regardent à juste titre comme un saint, un martyr de la vérité, ce qui ne fait pas le compte de notre ennemi, lequel a pris la plume pour calomnier sa mémoire. Semblable aux Pharisiens qui dirent à Jésus : « Tu rends » témoignage de toi-même, ton témoignage n'est pas digne » de foi, » M. Favez répondrait à Nicodème demandant si la loi condamne un homme sans s'être informé de ce qu'il a fait : « Es-tu aussi Galiléen? Informe-toi, et tu » verras qu'aucun prophète n'a été suscité de Galilée. » Suivant lui, les frères de Joseph sont incapables de rendre un témoignage vrai, à moins qu'ils ne soient *désabusés,* c'est-à-dire *apostats* ou *retranchés*, ou, en d'autres termes, ennemis acharnés du Prophète. Alors il les juge sincères et véridiques. Dégradés de leurs fonctions ecclésiastiques ou civiles, froissés dans leur amour-propre, déçus dans leur ambition, honteux de leurs bassesses publiquement dévoilées, gonflés de haine envers l'homme droit et sévère qui a voulu purger l'Eglise de Dieu de tout ce qu'elle renfermait d'impur, ces témoins-là apporteront à l'enquête ouverte devant le juge Favez tout ce que la rancune peut suggérer de mensonges et de calomnies à des hommes corrompus. A la bonne heure! dit le juge; voilà les témoins dont j'ai besoin!

Avant d'entrer dans l'examen des témoignages que nos adversaires produisent à l'appui de leur accusation d'imposture, que le lecteur nous permette quelques réflexions.

D'abord, le mérite de Joseph Smith et des autres chefs de l'Eglise est une question très-secondaire. En effet, tous ces hommes, après avoir inauguré la nouvelle dispensation du Seigneur, fussent-ils devenus des scélérats, l'Eglise des Saints des Derniers-jours n'en serait pas moins ce qu'elle est, l'Eglise de Jésus-Christ restaurée dans sa pureté primitive. Le reniement de Pierre, les fureurs de Paul, la trahison de Judas, les transgressions des disciples et des premiers chrétiens n'ont rien prouvé contre l'œuvre de Christ. Si donc nous suivons nos adversaires sur ce terrain, ce n'est pas pour défendre ces hommes; leur histoire, écrite par des plumes plus véridiques, plus honnêtes, sera connue un jour. Notre seul but est de démasquer encore ici la déloyauté de nos ennemis, et de justifier cette opinion émise par l'un d'entr'eux, que les rivalités de sectes et l'esprit de coterie religieuse sont la source des calomnies dirigées contre J. Smith et ses amis.

Si les Mormons étaient une colonie de quelques centaines d'individus livrés à tous les vices, relégués dans un coin du globe où ils mourraient de faim en cherchant de l'or[1], une bande de fanatiques expiant dans les angoisses de la misère leur excessive confiance dans des chefs per-

---

[1] M. Favez, dès la première page de sa brochure, annonce effrontément que les Mormons sont une *colonie etablie dans la Californie, où elle* EXPLOITE DE L'OR *au profit de ses chefs*. Les *Epitres générales* de l'Eglise sont là pour les démentir. D'ailleurs, l'étourderie de cet écrivain nous dispense de toute citation à ce sujet; car, oubliant qu'il a débuté par cette honteuse assertion, il reproduit lui-même (page 62) un passage de l'ouvrage de M. Kelly, où il est dit à propos d'un de nos prédicateurs qu'il entendit dans la ville du Grand Lac-Salé: « Il parla sur l'or de la Californie, qu'il disait avoir été découvert par l'énergie des Mormons, mais qu'ils abandonnaient librement à la cupidité des Américains, vu qu'ils (les Mormons) ne désiraient pas de tels agrandissements mondains. »

vers et spoliateurs, oh! dans ce cas, M. Favez et ses acolytes n'eussent pas pris la plume pour nous diffamer. Mais l'un d'eux (M. Guers, page 73) nous explique ce zèle ardent :

« D'après les nouvelles les plus récentes, *l'affaire* des Mormons prend des proportions colossales. Ils s'occupent à créer un établissement intermédiaire entre leur colonie du Lac-Salé et l'Océan Pacifique; et telle est leur activité, qu'ils baptisent, dit-on, cinq cents adultes par mois. »

Cet aveu révèle dans notre Eglise un progrès qui contraste singulièrement avec l'*état de dissolution dans lequel gît la chrétienté de nos jours*, au dire de M. Favez. Est-il donc bien surprenant que les ministres de cette religion qui s'en va, qui *se dissout*, dépensent leur éloquence, leur argent, et jusqu'à leur loyauté pour retarder quelque peu la désertion de leurs temples? Ils connaissent maintenant ce magnifique centre d'attraction situé au-delà des mers, ce climat sain, riche et fécond, où Dieu offre à la vertu et au travail le bien-être terrestre en attendant le bonheur éternel (Ps. CXII, 1, 2, 3). Ils savent que le spiritualisme de leurs doctrines laisse un vide pénible au cœur de l'homme, qui est intelligence et chair. Ils ont la conscience du doute qui tourmente l'humanité; que dis-je? ils doutent eux-mêmes. Ils connaissent, ils partagent la tendance actuelle à un état religieux plus vrai, plus compatible avec la raison, plus positif dans ses aspirations, aujourd'hui vagues et sans objet déterminé. Ils comprennent qu'une nation composée d'hommes qui, des quatre coins du globe, en ont accepté la constitution religieuse et civile, réalise l'idéal du gouvernement et garantit la paix, la liberté et la richesse à tous ses membres laborieux et fidèles. Témoins de nos progrès et de leur décadence, les

voilà qui cherchent à faire voir le mal où est le bien, le vice où est la vertu, l'erreur où est la vérité, la misère où est l'abondance, les querelles intestines où règne la plus douce fraternité.

Les voyez-vous se cramponner à leurs religions agonisantes? Ils y tiennent comme le médecin tient aux maladies qui déciment l'humanité, comme l'avocat tient aux procès qui la ruinent! Qu'y a-t-il là de surprenant? Mais ce qui ne doit pas non plus les surprendre, c'est que leurs ouailles se *désabusent* aussi parfois et viennent s'assurer si cette doctrine dont ils disent tant de mal ne serait pas, par hasard, plus satisfaisante que leur myticisme. Là est, en partie du moins, l'histoire des succès de notre Eglise, et nous pourrions constater que les Favez et les Guers de la Grande-Bretagne ont puissamment contribué au développement du mormonisme dans cette contrée. Nos adversaires sont souvent devenus, à leur grande surprise, nos meilleurs auxiliaires. M. Guers lui-même nous a été plus utile qu'il ne croit peut-être, surtout lorsque, du haut de la chaire, il présenta le mormonisme comme une secte sortie des abîmes de l'enfer; car c'est après ce discours que plusieurs de ses auditeurs sont venus nous demander des renseignements sur notre Eglise, et bientôt après le baptême. Qu'il en reçoive ici leurs remerciements.

Examinons maintenant quels sont les crimes imputés à Joseph Smith, et voyons si le désintéressement et la moralité des témoins sont de nature à inspirer une entière confiance.

M. Bowes, souvent cité par nos adversaires, affirme que :

« J. Smith jurait parfois. Quand les Américains levèrent la milice et investirent les Mormons à Far-West, le prophète entremêla d'imprécations une harangue contre ses ennemis. » (Favez, page 36.)

Il est bon de savoir que John Bowes est aussi un ministre, le primat d'une religion *sui generis*, qui lui est propre et personnelle, et naturellement hostile à toutes les autres sectes. On peut dire de lui comme autrefois d'Ismaël : « Sa main sera contre tous, et la main de tous contre lui. » (Gen., XVI, 12.) Sur quelle autorité s'appuie Bowes? Sur celle d'un apostat obscur, nommé Owens, qui serait resté parfaitement inconnu si cet auteur ne l'eût pas illustré.

« Mais qu'est-ce que cela, dit M. Favez, quand on a à constater, dans la vie du même homme, le vol, l'impudicité, le meurtre! »

L'auteur des *Fragments* essaie de prouver le *vol* par une citation assez longue où l'on raconte l'établissement d'une banque à Kirtland, sous la raison Smith et Ce, établissement qui bientôt fit banqueroute, après quoi J. Smith esquiva les poursuites de la justice en s'enfuyant pendant la nuit au-delà des limites des Etats-Unis, et fut déclaré hors la loi. Transcrivons quelques passages de ce récit, et rappelons au lecteur qu'il est dû, comme la plupart des calomnies lancées contre le Prophète, à un ministre anglican, le révérend J.-H. Gray, *incumbent of St.-Barnabas, Douglas, Isle of Man, and late principal of the Church Missionary institution, Madras.*

« Quand arriva l'échéance des billets qu'ils avaient passés à leurs créanciers, ils émirent leurs propres billets en paiement. Mais comme on suspectait l'état de leur caisse, plusieurs des créanciers demandérent à connaître où elle en était. Smith l'avait prévu et s'était fourni *d'une centaine de boites* toutes construites sur un même modèle, et avait imaginé d'en remplir une d'un millier de dollars (5,420 francs). Il remplit les autres de pierres, de plomb, de vieux fer, de débris, mais posa sur toutes une étiquette de MILLE DOLLARS. Quand on vint aux informations, il ouvrit celle des boîtes qui contenait l'argent, montra les autres, permit qu'on en appréciât le poids,

et persuada à ses visitants que la maison avait en caisse une somme de *cent mille dollars*, lorsqu'en vérité elle n'en avait guère plus de mille. Il parvint ainsi à tromper la confiance et à augmenter largement le nombre des déposants à la banque Smith et C[e]; il dépouilla ainsi un grand nombre d'individus. » (Favez, page 37.)

Sans doute il est permis de s'appuyer des documents, mais seulement lorsqu'on les juge vrais et sincères. Dans le cas contraire, la plus vulgaire probité interdit d'invoquer de telles autorités. Eh bien, le missionnaire Favez a considéré le récit du ministre Gray comme tellement incroyable, qu'il a, de son propre mouvement, retranché déjà la moitié de la somme, et qu'il a copié *cent boîtes* et *cent mille dollars* là où Gray avait écrit DEUX CENTS BOITES et 50,000 liv. sterl. OU DEUX CENT MILLE DOLLARS ! Il est devenu faussaire, cette fois, par dépit d'avoir rencontré un écrivain plus hardi que lui-même ! (Voy. GRAY'S, *Principles and Practices of Mormons*, p. 54.) M. Pichot, bien entendu, répète cette monstruosité. Voilà comment les ennemis du mormonisme écrivent l'histoire ! Le mensonge de Gray est une mine très féconde que nos adversaires exploitent à qui mieux. En est-ce assez pour ouvrir les yeux de leurs lecteurs ?

Toutefois, cette accusation de *vol*, de *banqueroute* et de *fuite nocturne* doit être repoussée plus catégoriquement. Que l'on nous permette donc d'entrer dans quelques détails sur une question aussi délicate.

Une banque fut en effet établie à Kirtland par les membres de l'Eglise et par actions de 50 dollars. Nous avons sous les yeux les statuts de cette société, et si nous ne craignions pas de grossir cet ouvrage, nous les reproduirions avec plaisir, car ils démontrent la droiture des hommes qui fondèrent cette banque.

L'établissement portait le nom de *Kirtland Safety society Bank*. Le directeur et les autres fonctionnaires étaient nommés au scrutin par les actionnaires. Joseph fut élu président; mais loin de s'installer dans les bureaux, comme dit M. Favez, il continua à se livrer aux devoirs de sa mission.

« Tandis que lui-même parcourait les différents Etats de l'Union pour répandre sa doctrine, quelques-uns de ses lieutenants dirigeaient l'exploitation agricole, d'autres administraient une banque, faisaient un journal et engageaient une violente polémique avec les Gentils, etc. » (*Moniteur* du 26 mars 1853.) »

Le 27 juillet 1837, Joseph partit pour Toronto, dans le Haut-Canada, afin de visiter les Saints. C'est pendant son absence que les personnes chargées de la direction de la banque émirent des billets dépassant le chiffre que Joseph leur avait conseillé de ne pas atteindre. En même temps Warren Parrish, caissier, effrayé du retour du Prophète, prit la fuite, emportant avec lui, au dire du professeur Turner, une somme de 25,000 dollars. J. Smith demanda au magistrat F.-G. Williams l'autorisation de faire arrêter le fugitif; cette autorisation ayant été refusée, le magistrat, qui était membre de l'Eglise, fut immédiatement destitué et plus tard retranché de l'Eglise, bien qu'il fût le second conseiller de Joseph.

Celui-ci, à son retour, proposa des mesures propres à ramener l'établissement dans une bonne voie; mais, contrecarré par quelques-uns des directeurs qui voulurent persister dans la marche qu'ils avaient adoptée, il se retira de la présidence et publia l'article dont nous parlerons tout-à-l'heure. Sur sa proposition, ces directeurs furent retranchés de l'Eglise.

Après sa retraite, la banque continua de fonctionner

sous la direction des apostats qui la poussaient à sa ruine. Si elle a fait banqueroute, assurément ce n'est pas à Joseph qu'il faut l'imputer.

La soustraction de Warren Parrish laissait l'établissement dans des embarras sérieux ; les billets n'étaient pas admis en paiement, décriés qu'ils étaient par J. Smith lui-même, qui ne voulait pas que le public y attachât une valeur imaginaire. A ces deux ministres qui en imposent à leurs lecteurs, en présentant Joseph comme un escroc pratiquant d'infâmes manœuvres pour extorquer l'argent et la confiance des capitalistes, nous mettrons sous les yeux l'article suivant, publié dans le *Messenger and Advocate* de Kirtland, numéro du mois d'août 1837 :

Avertissement aux frères et aux amis de l'Eglise des Saints des Derniers-jours.

« J'éprouve le besoin de dire ici un mot concernant les billets de la *Banque d'assurance* de Kirtland *(Kirtland Safety society Bank)*. Je les invite, par le présent, à se tenir en garde contre les spéculateurs, renégats et tripoteurs qui dupent les hommes sans défiance, en cherchant à négocier ces billets, *qui n'ont aucune valeur*. Je blâme et flétris de pareilles manœuvres, aussi funestes à l'intérêt du public qu'aux principes de la religion.

(Signé :) J. Smith, junior.

Voilà comment Joseph imaginait des boîtes et des étiquettes pour tromper ses créanciers. Et puisque nous parlons encore une fois de ces boîtes, à qui nos adversaires pensent-ils faire croire que des créanciers alarmés, quand ils venaient demander le paiement de billets échus, se seraient contentés de voir des boîtes et des étiquettes, et d'en vérifier le poids? Ces personnes demandaient le montant de leurs créances, et non à voir des boîtes étiquetées. Elles allaient vérifier, dites-vous. Soit ; mais celui

qui veut vérifier ouvre les boîtes et n'en laisse pas choisir une par le directeur de l'établissement soupçonné, se rapportant à l'étiquette pour les autres. Il faut supposer le lecteur bien niais pour lui conter de telles fables.

Dans les derniers jours de juillet 1837, J. Smith partit pour Toronto, dans le Haut-Canada, hors des limites des Etats-Unis, afin d'y visiter les Saints, comme nous l'avons dit plus haut. C'est probablement à ce voyage que nos ennemis font allusion lorsqu'ils disent que le Prophète esquiva les poursuites de la justice; mais l'erreur (si c'en est une) est facile à démontrer. J. Smith, en effet, était de retour à Kirtland à la fin du mois d'août; son absence n'a pas duré plus d'un mois et trois jours. Le numéro du *Messenger and Advocate*, publié au mois d'août, contient, outre l'article que nous venons de citer, plusieurs autres avis signés de lui, notamment l'annonce d'un nouveau journal *(Elders' Journal)*, qui devait paraître et qui parut en effet dans le mois d'octobre, journal dont il était l'éditeur. Les procès-verbaux des conférences de l'Eglise prouvent qu'il a assisté à toutes les séances jusqu'au mois de janvier de l'année suivante.

Le 12 janvier 1838, la persécution, fomentée par les apostats, ayant pris un caractère de cruauté et de violence inoui jusqu'alors, J. Smith dut s'éloigner de Kirtland. Il se dirigea avec sa famille vers Far-West, Etat de Missouri (toujours dans les limites des Etats-Unis), où il fut accueilli avec enthousiasme (14 mars). Il y est resté jusqu'à l'extermination ordonnée par le gouverneur Boggs.

Forcé de quitter Kirtland sans pouvoir régler ses affaires, il avait chargé le colonel Olivier Granger d'y pourvoir dans les Etats de l'est. Celui-ci a rempli son mandat avec une telle loyauté, que les créanciers ont publié spontanément

diverses attestations propres à démentir les bruits fâcheux que les ennemis des Mormons avaient répandus. Nous citerons, entre beaucoup d'autres, les deux suivantes :

« Painsville, 19 octobre 1838.

» Nous soussignés, connaissant personnellement M. Olivier Granger, croyons fermement que les démarches qu'il a faites pour régler les affaires des habitants de Kirtland-Township (les Mormons expulsés au commencement de 1838), lui font beaucoup d'honneur, ainsi qu'à ceux qui lui ont donné cette mission, et qu'il a procédé d'une manière également conforme aux intérêts de ses mandants et à ceux des personnes qui étaient en rapport avec eux, ce qui prouve qu'ils n'ont eu aucune intention d'échapper à leurs créanciers.

(Signés :) Thomas GRIFFITH, John S. SEYMOUR. »

Autre attestation datée du même lieu, 27 octobre 1838 :

« Je certifie à tous qu'il appartiendra, qu'ayant traité des affaires avec MM. Smith junior et Sidney Rigdon, ainsi qu'avec les membres de l'Eglise, pour une somme d'environ trois mille dollars, j'ai reçu, au printemps de cette année, la somme entière qui m'était due, des mains du colonel Olivier Granger, à ma satisfaction.

» Je crois devoir ajouter ici que MM. Smith et Rigdon, et la Société en général, ont toujours agi honorablement et loyalement envers moi, et que mes rapports avec eux ont été aussi agréables qu'avec aucune autre société de cette contrée. Autant que j'ai pu me renseigner, et d'après la connaissance que j'ai de leurs affaires commerciales, ils ont été justes et honorables, et ont fait tous leurs efforts pour régler leurs affaires et acquitter leurs engagements.

» Je dois ajouter encore que le colonel Granger, leur mandataire, a vraiment agi honnêtement dans cette liquidation, et qu'il a accompli envers moi au-delà de ce que je pouvais raisonnablement espérer. Je me suis informé de la manière dont il a réglé avec d'autres personnes dans ce pays, et je sais qu'il a liquidé beaucoup d'affaires pour cette société, et, je crois, à l'entière satisfaction des personnes intéressées.

(Signé :) John W. HAWDEN. »

Telle fut la conduite de cet homme que MM. Gray, Fa-

vez et compagnie appellent voleur et banqueroutier! Voilà cet escroc qui met les frontières des Etats-Unis entre lui et la justice! Ajoutons un fait, mais un de ces faits tellement authentiques et indéniables, que le sceau de l'erreur (sinon du mensonge) s'imprime à jamais sur le front de nos adversaires? Ecoutez ceci :

Le 29 novembre 1839, plus de deux ans après l'époque à laquelle, suivant eux, J. Smith, *déclaré hors la loi, s'enfuyait pendant la nuit au-delà des limites des Etats-Unis pour échapper à la justice*, ce même J. Smith, accompagné d'Elias Higbee et autres sommités de l'Eglise, **SE PRÉSENTAIT EN PERSONNE DEVANT LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS ET SES MINISTRES, A WASHINGTON**, *pour demander justice et réparation des outrages subis par les Mormons*[1]. Les archives de l'Union et les feuilles officielles de l'époque sont là pour appuyer ce solennel démenti. De quel côté est l'imposture?.....

Et dans le cas où les écrivains auxquels nous répondons voudraient s'abriter derrière les noms d'autres auteurs cités par eux, nous les poursuivrons jusque dans ce dernier refuge, et nous leur prouverons qu'ils ont tous trois puisé certains faits et certaines appréciations à une source suspecte, impure, indigne de gens honnêtes. Cette source, qu'aucun d'eux n'a eu le triste courage de faire connaître, parce qu'elle eût inspiré une juste défiance envers eux et leurs œuvres, nous la ferons connaître plus loin.

Inutile, nous le pensons, d'en dire davantage sur la fameuse accusation de *vol* et de *banqueroute*.

---

[1] « Messieurs, leur répondit le président Martin Van Buren, votre » cause est juste, mais je ne peux rien faire pour vous. Si j'appuyais » vos intérêts, je perdrais mes suffrages dans le Missouri. »

A la page 38 de sa brochure, M. Favez emprunte au même Bowes, déjà mentionné, le récit d'une attaque à main armée, dirigée par J. Smith et suivie du pillage d'un magasin, et à W. Harris celui d'une autre expédition où les Mormons, toujours sous la conduite de J. Smith, tuèrent deux cents porcs, prirent quarante ou cinquante ruchers et détruisirent plusieurs champs de blé.

Il résulte de tout cela, suivant lui, que J. Smith est un imposteur, et le mormonisme un tissu d'impostures.

Nous ignorons si, durant cette guerre, les Mormons tuèrent des porcs et prirent des ruchers, ni quel en fut le nombre. Mais ce que nous savons, c'est que les biens dont ils ont été dépouillés valent plus de *deux millions de dollars*.

Si Joseph est un imposteur parce que, au milieu des plus atroces persécutions, quelques-uns d'entre les Mormons ont tué les porcs et pris les ruches de leurs ennemis fanatisés, qui avaient ravagé leurs propriétés, violé leurs femmes et leurs filles, que doit-on penser de Moïse en lisant les passages suivants :

« Ils firent donc la guerre à ceux de Madian, comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse, et ils en tuèrent tous les mâles. Ils tuèrent aussi les rois de Madian, outre les autres qui y furent tués, savoir : Evi, Rékem, Tsur, Hur et Rébah, cinq rois de Madian; ils firent aussi passer au fil de l'épée Balaam, fils de Béhor.

» Et les enfants d'Israël emmenèrent prisonnières les femmes de Madian, avec leurs petits enfants; et ils pillèrent tout leur gros et menu bétail, et tout ce qui était en leur puissance. Et ils brûlèrent toutes leurs villes, avec leurs demeures, et tous leurs châteaux. Et ils prirent toutes les dépouilles et tout le butin, tant des hommes que du bétail. Puis ils amenèrent les prisonniers, les dépouilles et le butin à Eléazar le sacrificateur, etc.

» Et Moïse se mit fort en colère contre les capitaines de l'armée.... Et il leur dit : N'avez-vous pas laissé vivre toutes les femmes?......

Tuez donc maintenant les mâles d'entre les petits enfants, et tuez toute femme qui aura eu compagnie d'homme; mais vous laisserez vivre toutes les jeunes filles qui n'ont point eu compagnie d'homme....

» Et ce qui avait été pillé, c'est-à-dire ce qui était resté du butin que le peuple qui était allé à la guerre avait fait, était de six cent soixante et quinze mille brebis, de soixante et douze mille bœufs, de soixante-un mille ânes. Et quant aux femmes qui n'avaient point connu d'hommes, elles faisaient en tout trente-deux mille âmes. » (Nombres, xxxi, 7-35.) »

Ivrognerie.

Autre témoin. Dans un ouvrage intitulé *Three days at Nauvoo* (Trois jours à Nauvoo), par M. Caswall, auquel M. Favez ne manque pas de faire un emprunt (page 36), il est dit que J. Smith « s'enivrait parfois. C'était, disait- » il lui-même, pour empêcher ses disciples de l'adorer » comme un Dieu. »

Ceci est trop burlesque pour mériter une réfutation sérieuse; nous aimons mieux apprendre à nos lecteurs quel est M. Caswall et quelle confiance méritent ses allégations. C'est encore un ministre de l'Eglise anglicane, qui, pour en imposer plus facilement au public, est allé en effet passer trois jours à Nauvoo. Cette tactique devait lui réussir, car on a en général une grande confiance dans ceux qui se disent témoins oculaires. Arrivé dans le pays, M. Caswall prit un logement à Montrose, en face de Nauvoo, dans la maison d'un nommé Kilburn, ennemi violent et déclaré des Mormons. Telle est la source où il a puisé ses renseignements. En parlant des persécutions endurées par les Saints dans le Missouri, nous aurons occasion de revenir sur le compte de ce M. Caswall, qui s'écria un jour : « Il faudrait que » J. Smith eût été assassiné ! » Aimable ministre !

Les Danites. — Assassinat.

On se rappelle que nos ennemis ont souvent parlé d'une certaine bande d'assassins et d'incendiaires nommée les *Danites* ou *Anges destructeurs*. Cette bande, en réalité, n'a jamais existé. Eût-elle été organisée, M. Pichot, à qui il échappe parfois des traits de franchise, ne nous en ferait pas un grand crime; témoin ce passage de son livre (p. 152, 153) :

« Disons, en quelques mots, ce qu'était cette troupe, épouvantail véritable ou supposé des anti-Mormons. — Les Mormons, *depuis longtemps exposés à tous les outrages, dans un pays où les lois étaient foulées aux pieds par la populace,* avaient dû naturellement prendre des mesures défensives. *Ils se conformèrent au conseil que le gouverneur de Missouri leur avait donné* quelques années auparavant, en organisant, sous le nom de bande des Danites, une espèce de milice vengeresse qu'on appelait aussi les *Anges destructeurs.* Ce second titre paraît assez menaçant, et s'il fallait en croire les dépositions de DEUX APOSTATS [1] du mormonisme, ils auraient mérité ce titre à tous égards.....

» L'existence de la société secrète des Danites ne peut être une fable; mais ON NE POUVAIT CITER CONTRE ELLE AUCUN FAIT POSITIF. Les Mormons, *voyant leurs adversaires violer tous les jours les lois qui auraient dû les protéger,* ne pouvaient avoir pour ces lois un bien grand respect. Dans tous les cas, les Anges destructeurs NE BRULÈRENT AUCUNE VILLE. »

---

[1] L'un de ces deux hommes n'a pas tardé à se repentir amèrement de la déclaration qu'il avait signée dans le camp même des ennemis, quand sa vie était menacée. Dès-lors sa conduite a constamment démenti ce que sa plume avait signé au milieu d'une horrible persécution, et lui a valu le respect et la confiance de tous. Il est aujourd'hui l'un des plus hauts fonctionnaires de l'Eglise dans la Vallée du Grand Lac-Salé.

Nous prions le lecteur de faire attention aux passages imprimés en lettres italiques ; ils renferment un aveu qui justifierait, s'il en était besoin, tous les actes que l'on attribue aux Mormons. Ces aveux se trouvent dans tous les livres écrits contre nous par des laïques, notamment dans Stansbury, Gunnison, Pichot, le *Journal des Débats*, le *Moniteur,* etc. Mais quant aux ouvrages écrits par des ecclésiastiques, lisez-les d'un bout à l'autre, vous n'en trouverez pas un mot.

La troupe des Danites, contre laquelle M. Pichot convient qu'on ne peut citer aucun fait positif, ces incendiaires qu'il avoue n'avoir rien incendié, cette bande dont il dit que l'organisation avait été conseillée par le gouverneur du Missouri lui-même, comme mesure défensive, n'a pas existé, nous le répétons. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un nommé Sampson Avard, profitant de l'absence de J. Smith, qui était allé faire face à la persécution sur divers points, avait tenté de l'organiser à peu près telle que nos ennemis l'ont représentée. L'Eglise eut connaissance de ce projet, déjà en voie de réalisation, et Avard, convaincu de tentative coupable dans ce but, fut retranché et dégradé. Dès-lors il se rangea du côté des ennemis du Prophète ; le dépit qu'alluma en lui cet acte de justice le poussa à des faits qui lui attirèrent le mépris public. Ceci est tellement vrai, que le fameux John C. Bennett (dont nous parlerons tout-à-l'heure), quand vint aussi pour lui le moment d'être retranché pour purifier l'Eglise, s'écriait avec effroi : « On va me regarder comme un second Avard ! »

Eh bien, ce même Avard est le Mormon *désabusé* que M. Caswall prend à témoin de l'organisation des Danites, qu'il attribue à Joseph, quand c'est lui qui a été retranché

par Joseph pour avoir tenté de l'organiser. Ceci est vraiment trop maladroit [1]. Mais écoutons M. Caswall :

« Smith avait publiquement prophétisé, en 1841, qu'en moins d'une année son vieux ennemi Boggs, l'ex-gouverneur du Missouri, mourrait de *mort violente*. Il offrit alors à quelques-uns des Danites une récompense de cinq cents dollars pour l'assassiner. Par suite de cette offre, un soldat de cette terrible troupe entreprit un voyage de plus de 200 milles (70 lieues) jusqu'à Indépendance, où demeurait l'ex-gouverneur..... Au bout de deux mois, le Danite retourna à Nauvoo, et, le jour suivant, on y publia l'assassinat du gouverneur. Le Danite, qui auparavant était très-pauvre, se montra alors possesseur d'une élégante voiture, de beaux chevaux, et la poche remplie d'or. » *(Fragmens* p. 41.)

A la lecture de cet extrait habilement découpé, on ne peut pas douter de la *mort violente* du gouverneur Boggs, puisque le Danite a touché le prix de son forfait, et l'on doit bien s'étonner de ce que la justice laisse accomplir de tels crimes.

M. Guers déploie la même habileté dans la citation qu'il donne (p. 68).

« *Pour accomplir la prophétie*, Smith avait offert une récompense de 500 dollars aux Danites qui tueraient le gouverneur. L'un d'eux revint du Missouri après deux mois d'absence. Le lendemain de son retour, on proclama *l'accomplissement de la prophétie*, et l'ASSASSIN, qui jusqu'alors avait été dans la misère, parut dans les rues de Nauvoo les poches pleines d'argent. »

Il est évident, d'après cet extrait, que Boggs a été tué.

---

[1] Les Mormons, sur le conseil du gouverneur, s'armèrent en effet, non pour l'agression, mais pour leur défense; voilà pourquoi on les a vus parfois sous les armes. Si l'on s'est étonné de rencontrer nos Elders dans cette position, on oubliait qu'aux Etats-Unis tous les hommes de 18 à 45 ans sont assujettis au service militaire, à moins d'exemptions légitimes. Il faut bien se garder de confondre cette organisation militaire avec la bande Danite, qui a péri en germe.

Nos deux ministres l'affirment, non pas directement, comme feraient des laïques, mais en coupant les textes cités de manière à laisser croire au lecteur ce qu'ils n'osent pas exprimer, comme font en général nos adversaires ecclésiastiques.

Mais que l'on se rassure, Boggs n'a pas été tué; il est encore plein de vie aujourd'hui, douze ans après que les ministres l'ont fait tomber sous le plomb d'un ASSASSIN, comme dit M. Guers. Nous ne saurions dire ce qu'il fait, mais nous affirmons qu'en 1852 il était membre de l'assemblée législative en Californie; et, suivant nos dernières nouvelles, il est citoyen de cet Etat.

Quant à la prophétie, un de nos ennemis (laïque) va nous la faire connaître telle qu'elle est; celui-là a pris ses renseignements sur les lieux mêmes. L'extrait que nous allons donner de Gunnison (p. 74), expliquera en même temps les jurements et les imprécations dont il a été question tout-à-l'heure :

« L'usage du nom de Dieu, chez les Mormons, est permis seulement dans les circonstances judiciaires, ou lorsqu'une malédiction est lancée contre quelqu'un; comme, par exemple, lorsque Joseph en a fulminé une contre le gouverneur Boggs, accompagnée de la prophétie *qu'il deviendrait un vagabond, affligé d'une maladie qui le rendrait odieux à lui-même et à ses anciens amis, et lui ferait désirer la mort pendant longtemps sans la trouver.* »

Il est vrai pourtant qu'un coup de pistolet fut tiré dans la fenêtre de Boggs. Que sa conscience lui ait alors rappelé ses actes envers Joseph et les Mormons; que le remords de son *ordre d'extermination*, trop fidèlement exécuté, lui ait fait soupçonner que ce pistolet avait été chargé par la main d'une de ses victimes, personne ne s'en étonnera: il devait naturellement attribuer la vengeance à ceux qu'il avait décimés et ruinés par les plus odieux abus de pou-

voir. Mais il paraît que les Mormons n'étaient pas les seuls qui eussent à se plaindre de lui; car, le prétendu ASSASSIN dont parlent nos ennemis ayant été arrêté, et Joseph lui-même s'étant constitué prisonnier à Springville où l'affaire s'instruisit sur la plainte de Boggs, la justice reconnut qu'il n'existait aucune apparence d'assassinat contre l'un, ni de complicité contre l'autre, et tous deux furent mis en liberté; ce qui n'empêche pas M. Guers (p. 69) et M. Favez (p. 44), d'affirmer que Joseph était encore sous le poids de cette accusation lorsqu'il fut assassiné, dans la prison de Carthage, par une populace fanatisée, sans pouvoir, même en prison, jouir de la protection des lois.

M. Pichot (laïque) raconte ainsi les résultats de l'accusation de Boggs (p. 214).

« Peu de temps avant la publication officielle de sa candidature à la présidence, Joseph se trouvait en visite avec sa famille dans un endroit nommé Dixon, dans l'Illinois. Une action avait été intentée antérieurement contre lui par quelques personnes de Jackson, dans le Missouri, *sous prétexte* de pertes éprouvées lors des troubles qui avaient précédé l'expulsion des Mormons. Dixon étant situé sur la frontière du Missouri, deux officiers du shérif de cet Etat, les nommés Reynolds et Wilson, résolurent d'enlever le Prophète et de le traîner devant les tribunaux missouriens. Dans ce dessein, ils se déguisèrent, et, frappant de nuit à la ferme où résidait momentanément Joseph, ils se donnèrent pour deux Anciens Mormons arrivant de Nauvoo, et désirant de l'entretenir. On eut l'imprudence de leur ouvrir la porte, et ils se précipitèrent sur Joseph, tenant chacun un pistolet chargé à la main, et jurant de l'étendre raide mort s'il faisait la moindre résistance. Le Prophète leur ayant demandé en vertu de quelle autorité ils l'arrêtaient : « Voilà notre autorité, » répondirent-ils en montrant leurs pistolets. Non seulement ils ne lui permirent pas de rentrer dans la chambre pour dire adieu à sa famille, mais ils refusèrent même de lui laisser prendre son chapeau, et ils le firent monter de force dans la voiture, après l'avoir frappé sur la tête et sur le dos avec la crosse de leurs pistolets. Retenu prisonnier pendant plusieurs semaines, le Prophète obtint enfin sa liberté en vertu

d'une ordonnance d'*habeas corpus*. Aussitôt qu'il fut de retour en Illinois, il intenta une action contre Reynolds et Wilson pour arrestation illégale, violences et mauvais traitements; mais il n'obtint que des dommages-intérêts illusoires, quarante dollars, tandis que les dépenses de cette affaire, depuis son début jusqu'au dénouement, s'élevaient pour lui à plus de trois mille cinq cents dollars [1]. C'était payer bien cher une justice si peu impartiale. — L'accusation *sans fondement et de pure vengeance* portée contre lui par l'ex-gouverneur Boggs devait avoir de bien plus graves résultats encore. »

Nos adversaires ecclésiastiques se gardent bien de reproduire de semblables extraits. Au contraire, M. Guers lie adroitement cette calomnie de Boggs à la détention de Joseph, de son frère et de quelques autres dans la geôle de Carthage, et continue ainsi :

« Pendant qu'ils attendaient leur jugement, la sentinelle extérieure de la prison où ils étaient fut tuée; Smith et ses gens, qui s'étaient procuré des armes, firent feu sur la garde intérieure; puis, dans la confusion qui survint, Smith tenta de s'évader par une fenêtre; mais il tomba frappé mortellement, sans avoir eu le temps d'implorer la merci divine, et après avoir annoncé qu'il sortirait bientôt de sa geôle pour achever le Livre de Mormon. » (GUERS, p. 69.)

Après avoir rétabli les faits dans leur vérité, quant au prétendu assassinat de Boggs attesté par John C. Bennett, et avant d'aborder le récit de la mort de Joseph, que nous appuierons sur des citations empruntées à des ennemis moins cyniques dans leur haine, nous devons, ainsi que nous l'avons promis plus haut, faire connaître le fameux John C. Bennett, que l'un de nos adversaires appelle le *bras droit du Prophète*.

Voici d'abord une lettre très-récente. Ayant fait dernièrement la connaissance de M. John S. Fullmer, pasteur

---

[1] La vie de Joseph Smith fut une suite continuelle de semblables accusations, jugements et pertes pécuniaires.

des conférences de Liverpool, Manchester et Preston, et sachant qu'il avait été à Nauvoo pendant le séjour de Bennett, nous lui demandâmes des renseignements sur ce personnage. Voici sa réponse :

« 107, Finch Street, Liverpool, 19 juin 1854.

» Cher frère Stenhouse,

» Mon absence de cette ville à l'arrivée de votre bonne lettre du 13 courant, est, j'espère, une excuse suffisante du retard que j'ai mis à vous répondre. La conférence trimestrielle de Liverpool a eu lieu hier; ce fut une belle journée : les frères Richards y ont assisté. Le peu de temps qui me reste pour vous répondre, et les affaires urgentes que j'ai à terminer avant d'assister au Conseil des Elders qui doit avoir lieu à Londres le 26 courant, m'empêchent de vous donner tous les détails que j'aurais pu vous transmettre au sujet du célèbre John C. Bennett.

» En ce qui me concerne, il est bien vrai qu'en entrant dans l'Eglise j'ai sacrifié une perspective assez brillante dans les affaires du monde et l'amitié d'une famille nombreuse et bien placée. J'étais dans l'Eglise quand John C. Bennett s'est présenté pour y être admis, et je suis un des premiers qui ont fait sa connaissance. Il n'est pas venu sans recommandations; il avait été professeur dans une école de médecine à Ohio, et occupait un haut grade militaire dans l'Etat d'Illinois. Mais, comme on l'a su plus tard, sa considération était arrivée à son déclin. Ses habitudes déréglées avaient ruiné sa réputation et jeté le trouble dans le sein de sa famille; *sa femme n'avait pas voulu vivre plus longtemps avec un libertin.*

» Il chercha à regagner une position dans le nouvel Etat d'Illinois, où, par la fraternité des Maçons, il a tâché de conquérir un peu de popularité. Il était sur le point de la perdre encore; mais, étant un homme énergique et d'une ambition démesurée, ses yeux se tournèrent vers la brillante perspective des Saints des Derniers-jours. Bientôt après ceux-ci l'ont élu maire de la ville de Nauvoo et major général de la légion de Nauvoo. C'est alors qu'il m'appela dans son état-major comme trésorier de la légion, avec le grade de colonel de cavalerie, offices que j'ai exercés jusqu'à la dissolution de la légion en 1846.

» Pendant un certain temps, il s'est rendu très-utile dans ses hautes fonctions; mais bientôt ses vices se sont montrés de nouveau, et le beau sexe de Sion ressentit tristement l'effet de son influence, dont il abusa pour séduire et prostituer les jeunes filles sans expérience. Il fut retranché solennellement de l'Eglise en 1842, pour ses séductions et débauches. Dès-lors, il devint l'ennemi acharné de Joseph le Prophète, et n'eut aucun scrupule dans ses efforts pour le diffamer. Dans ce dessein, il a inventé toutes sortes de mensonges contre lui, parmi lesquels figurent *l'affaire du gouverneur Boggs* à laquelle vous faites allusion, ainsi que *la bande des Danites*. Une telle bande n'exista jamais à Nauvoo; si elle eût existé, dans l'intimité où je me trouvais avec J. Smith, je l'aurais su; mais je n'ai rien appris de pareil. Un misérable qui n'hésite pas à ruiner la vertu et l'innocence de jeunes filles sans défiance, est bien capable de flétrir un homme bon et grand pour assouvir sa vengeance.

» John C. Bennett est tombé depuis quelques années sous le mépris public partout où il est allé dans les Etats-Unis, à cause de ce qu'il a fait en faveur des Saints et plus tard contre eux, et parce qu'il s'est montré un homme sans vertu ni religion. *Toute personne qui le connaîtra se gardera bien de citer ses ouvrages contre les Saints, de peur de compromettre sa propre considération.*

» J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, le vôtre,

» (Signé :) John S. Fullmer. »

Reproduisons maintenant une déclaration de John C. Bennett lui-même; la date de cet acte est remarquable, car il a été dicté par lui six jours après avoir été retranché de l'Eglise pour abus de confiance dans l'exercice de la médecine et tentatives de séduction et de prostitution.

DÉCLARATION FAITE DEVANT M. DANIEL H. WELLS,

ALORS ALDERMAN DE LA VILLE DE NAUVOO.

« Etat d'Illinois. — Ville de Nauvoo.

» S'est présenté en personne devant moi Daniel H. Wells, alderman de la dite ville de Nauvoo, John C. Bennett, qui, ayant prêté serment aux termes de la loi, déclare et dit :

» Il ne m'a jamais été enseigné la moindre chose contre les plus stricts principes de l'Evangile, ou de la vertu, ou des lois divines et humaines, en aucune circonstance, ni directement ni indirectement, en paroles ni en actions, par Joseph Smith. Je n'ai jamais su que le dit Smith ait approuvé une conduite immorale quelconque, soit en public, soit en particulier. Il ne m'a jamais enseigné que les relations illicites avec les femmes fussent excusables sous aucun prétexte, et je n'ai jamais su qu'il l'ait enseigné à d'autres personnes.

» (Signé :) John C. Bennett.

» Déclaré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1842.

» (Signé :) Daniel H. Wells, alderman. »

M. Wells était propriétaire à Nauvoo avant l'arrivée des Mormons ; c'est même lui qui a cédé le terrain pour la construction du temple. A la date de cette déclaration, il n'était pas Mormon. Il connaissait très-bien les chefs de l'Eglise, les calomnies dirigées contre eux et les persécutions dont ils étaient l'objet. C'est cinq ans plus tard, dans le moment des persécutions à main armée, qu'il a reçu le baptême, vendu ses biens et suivi les Saints qui se dirigeaient vers les déserts, à la recherche d'une nouvelle patrie. M. Wells est aujourd'hui général en chef de la légion de Nauvoo, dans la vallée du Grand Lac-Salé.

Cette déclaration de John C. Bennett a été confirmée par le dialogue suivant, tenu en séance du conseil administratif de Nauvoo, et extrait des registres officiels :

« Nauvoo, 19 mai 1842.

« Le docteur John C. Bennett, ex-maire, a été requis par Joseph Smith, maire, de déclarer s'il connaissait quelque chose contre lui. M. Bennett a répondu : Je n'ai aucun différend avec les chefs de l'Eglise. J'affirme publiquement que si quelqu'un rapporte que j'ai dit que J. Smith m'avait autorisé à entretenir des relations illicites avec les femmes, celui qui le rapporte *est un menteur devant Dieu*. Il ne m'a jamais, ni en public, ni en particulier, donné une telle autorisation. On a dit que je deviendrais un second Avard; cela est

faux. Je n'ai aucune difficulté avec les sommités de l'Eglise, et j'ai l'intention de rester au milieu de vous ; *j'espère que le temps viendra où je serai réintégré dans votre confiance et dans la position que j'ai occupée dans l'Eglise.* Ma conduite *alors* sera propre à justifier ma réhabilitation. *Si l'occasion se présente de manifester ma foi, on saura si je suis un traître ou un homme franc.* — J. Smith dit alors : Veuillez déclarer nettement si vous connaissez quelque chose contre ma conduite publique ou privée. — Le général Bennett a répondu : Je ne sais rien. Dans toutes mes relations avec le général Smith [1], il a été strictement vertueux. »

(Suivent les signatures de neuf aldermans, quatre conseillers, et celle de M. James Sloan, secrétaire de la mairie.)

Nous n'ajouterons rien à ces documents. John C. Bennett, comme on le voit, était suspendu de ses fonctions dans l'Eglise, et avait l'espoir d'être réintégré. Mais cet espoir a été déçu, et Bennett, succombant sous le poids du mépris universel, n'a jamais pardonné à Joseph et aux autres chefs de l'Eglise d'avoir publiquement dévoilé ses turpitudes. Repoussé de l'Eglise comme indigne, il était naturel qu'il allât grossir les rangs des ennemis du mormonisme, des Mormons *désabusés*, comme disent les ministres. Voilà les hommes sur le témoignage desquels ils écrivent notre histoire !

Dans les maisons où il était appelé comme médecin, John C. Bennett apprenait secrètement aux femmes et aux jeunes filles l'existence de la fameuse révélation relative à l'*épouse spirituelle*, révélation qui existe dans les livres

---

[1] J. Smith avait été élu général de la légion de Nauvoo, qui était une partie de la milice du comté, et non pas une armée créée par lui, comme nos ennemis veulent le faire entendre. Les Mormons, plusieurs fois trahis par des chefs étrangers qui avaient tourné contre eux le pouvoir dont ils étaient investis, avaient placé leur confiance dans le Prophète, dont ils connaissaient l'intégrité et le dévouement.

de nos ennemis, *mais là seulement.* Telle est l'origine de cette doctrine que l'on nous attribue; elle n'en a pas d'autre. Retranché et destitué de ses fonctions, perdu de réputation, Bennett s'enfuit immédiatement de Nauvoo et passa dans le camp de nos ennemis. C'est alors qu'il commença à écrire dans les journaux ses calomnies contre les Mormons, leur attribuant sans vergogne la corruption qui l'avait fait repousser de leur sein.

Voulant faire justice de ses déclamations, dont la cause était bien connue, les citoyens de Nauvoo se réunirent en un grand meeting, le 22 juillet 1842, afin de constater l'état de l'opinion publique au sujet du président J. Smith, principal objet des calomnies de Bennett. Le général Wilson-Law se leva et proposa la résolution suivante :

« Ayant appris que John C. Bennett a répandu beaucoup de mensonges grossiers contre un certain nombre de citoyens de Nauvoo, et particulièrement contre notre digne et respecté maire Joseph Smith, nous manifestons au monde, par le présent, que nous connaissons Joseph Smith pour un homme honnête, moral, vertueux, plein de douceur et de patriotisme, appuyant fermement la loi, la justice et les droits de chacun, et gardant inviolables la constitution de cet Etat et celle des Etats-Unis. »

Cette résolution, mise aux voix, fut adoptée par une grande multitude de citoyens, au nombre de près de mille hommes. Deux ou trois personnes seulement refusèrent de s'y associer : parmi elles se trouvait un des chefs actuels de l'Eglise. Celui-là, qui avait été absent, fut trompé à son retour par des calomnies à travers lesquelles il n'avait encore pu distinguer la vérité. Devant cette multitude, en présence de laquelle il se mettait en opposition avec le Prophète, il s'écria, dit-on : « Mes frères, vous voyez ce » que je fais; mais gardez-vous d'en conclure rien de fâ» cheux pour notre Eglise; car, en ce moment plus que

» jamais, je témoigne et proclame hautement qu'elle est » bien réellement l'Eglise de Dieu! »

Ce que l'on doit conclure de ces faits, c'est que l'Eglise exerce une surveillance incessante et réciproque sur la conduite de tous ses membres, et qu'elle ne souffre dans son sein aucune impureté. Parmi nous, l'honneur et la loyauté sont rigoureusement exigées dans tous les actes de la vie, et l'on se tromperait étrangement si l'on croyait que les chefs eux-mêmes, malgré la confiance qu'ils inspirent, sont affranchis de cette surveillance[1]. Citons ici quelques lignes d'une épître adressée par Orson Pratt, l'un des Douze Apôtres, aux Saints de la Grande-Bretagne :

« Si quelque officier ou membre de votre dépendance a été trouvé enseignant ou pratiquant des doctrines criminelles, qu'il soit traité sévèrement et selon la loi de Dieu. Si le président d'une conférence transgresse la loi ou pratique quelque iniquité, que la chose nous soit rapportée avec les preuves évidentes. Et si l'un des Douze ou le Président des Saints dans la Grande-Bretagne transgresse les lois de la vertu et professe ou pratique des injustices, que les présidents des conférences s'enquièrent de cela, en recueillent les témoignages, et transmettent incontinent les documents au quartier-général de la première présidence. Ils doivent être traités conformément à la loi du ciel. Le temps est venu où les Saints ont reçu trop de lumière et trop de science pour être dupés par des hommes remplis de convoitises. » (*Millennial Star*, vol. XII, page 249.)

Revenons à J. Smith, et opposons à John C. Bennett d'autres témoignages encore.

L'honorable J.-S. Reed, avocat distingué, qui a constamment connu J. Smith depuis sa jeunesse, s'exprime

---

[1] Plusieurs fois par année, dans les conférences générales de l'Eglise, une enquête est ouverte sur la conduite des chefs, et tous les Saints ont le droit d'y exposer librement leurs griefs.

ainsi dans un discours prononcé devant la Convention de l'Illinois en 1844 :

«..... Je suis convaincu que son caractère était irréprochable. Il était bien connu pour sa franchise et sa droiture. Il fréquentait les premières sociétés de la contrée, et l'on en parlait comme d'un jeune homme intelligent, d'une morale saine, d'un esprit susceptible des plus hautes conceptions. »

Rappelant un procès dans lequel il avait été son défenseur, il ajoute :

« Oui, messieurs, laissez-moi vous dire que la cour ne trouva pas une flétrissure, pas une tache à reprocher à son caractère. Il sortit de ce procès, malgré les efforts tentés par ses persécuteurs pour le convaincre d'attentat, avec son honneur pur de toute apparence de crime. » (*Times and Seasons*, vol. V, p. 549.)

On serait tenté de croire cet orateur attaché à notre Eglise; mais il n'en est rien. M. Reed est tout simplement un honnête homme, en qui une profonde sympathie s'est produite envers J. Smith au spectacle des persécutions et des calomnies dirigées contre lui. C'est ainsi qu'il dépeint, avec une parfaite connaissance, ce même homme que MM. Guers et Favez accablent des plus honteuses qualifications.

En racontant la mort de Joseph et de son frère Hirum, ces deux écrivains présentent leur assassinat comme un acte de la justice divine. Suivant le premier, après avoir essuyé une décharge, ils firent feu sur la *garde intérieure ;* suivant l'autre, au contraire, ils tirèrent *sur les assaillants,* sur la foule furieuse qui était dehors. Peu leur importe cette contradiction. Ils ne trouvent pas, ces deux ministres de la religion, un seul mot pour flétrir les auteurs d'un aussi lâche attentat !

M. Pichot, dont le lecteur connaît les dispositions envers

les Mormons, va néanmoins raconter les faits d'une manière plus impartiale. Il n'est pas ministre, lui.

Après avoir dit que J. Smith et son frère se rendirent *volontairement* prisonniers pour enlever tout prétexte aux outrages de la populace fanatisée, il met dans la bouche de Joseph ces paroles, qui révèlent à la fois de tristes pressentiments et la sérénité d'une âme pure : « Je m'en vais » comme un agneau à la boucherie, mais je suis calme » comme un beau jour d'été. Ma conscience ne me repro- » che rien ; je mourrai innocent. » Puis M. Pichot continue :

« Tandis qu'il était en prison à Carthage, un autre acte d'accusation fut lancé contre lui et contre Hirum Smith pour crime de haute trahison contre l'Etat d'Illinois, et cela à la suite d'une enquête *où le principal témoin entendu était ce même Higbee que nous avons vu chassé de l'Eglise des Mormons pour mauvaises mœurs, et condamné plus tard par la cour municipale de Nauvoo.* La populace ne respirait que vengeance contre les prisonniers : *vengeance*, car c'est le mot consacré par les émeutiers de tous les temps et de tous les pays, *lors même qu'ils ont tous les torts*. Or la milice penchait ostensiblement du côté de la populace, en sorte qu'on ne pouvait compter sur elle pour protéger les deux Smith. En présence d'une pareille situation, les citoyens de Nauvoo et les autres Mormons requirent le gouverneur de faire garder la prison par des forces suffisantes. Dans la matinée du 26 juin 1844, le gouverneur visita les prisonniers et donna de nouveau sa parole de les protéger contre toute violence. Cependant on faisait courir dans la populace le bruit qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour condamner les deux Smith sur l'un ou l'autre des deux chefs d'accusation, et que le gouverneur désirait les voir échapper [1].

» En conséquence, vers six heures du soir, le 27, le petit poste de la prison fut envahi et désarmé par une troupe de près de deux

---

[1] « Si la loi n'y peut rien, dirent les chefs de la canaille, une bonne balle y pourvoira. » (*Moniteur* du 31 mars 1853.)

cents hommes *qui s'étaient noirci le visage.* Les deux frères étaient en ce moment même en consultation avec deux de leurs amis. *Les brigands firent feu sur tous les quatre.* Hirum, atteint le premier, tomba en s'écriant : « Je suis un homme mort ! » Joseph essaya de sauter par la fenêtre ; mais, atteint également par les balles, il s'écria à son tour : « O Seigneur! mon Dieu! » On tira de nouveau sur eux, bien qu'ils fussent morts, et chacun d'eux reçut quatre balles. John Taylor, un des Mormons qui se trouvaient dans la chambre, fut blessé grièvement; mais il se rétablit de sa blessure. C'était aux deux frères qu'en voulaient surtout les assassins. (Pages 228, 229.)

» Jamais on ne découvrit les auteurs du *lâche et honteux assassinat* des deux frères. Les misérables avaient pris, comme on l'a dit déjà, la précaution de se noircir le visage. Plusieurs personnes furent cependant arrêtées; mais on manqua de preuves suffisantes pour les condamner, *ou peut-être ferma-t-on à dessein les yeux.* Cependant le meurtre des deux Smith fut généralement déploré, non seulement par les Mormons, mais encore par les antagonistes *sérieux* et *sincères* de la secte. » (Page 241.)

Le lecteur a pu remarquer que MM. Guers et Favez omettent à dessein les circonstances odieuses du crime commis sur les deux frères Smith. Ils ne parlent ni des dispositions hostiles de la populace, ni du défaut de protection envers les Mormons, même lorsqu'ils étaient prisonniers, ni de la lâche précaution des bandits qui se noircirent le visage. Ces deux prédicateurs, en un mot, retranchent avec soin tous les détails propres à donner à l'attentat son véritable caractère. On sait pourquoi.

Enfin, après avoir reproduit, relativement à J. Smith, l'opinion de ses partisans et celle de ses ennemis, M. Pichot exprime la sienne propre en deux pages que nous ne pouvons reproduire, mais dont nous extrayons quelques lignes qui contrasteront singulièrement avec les appréciations de MM. Guers et Favez.

«..... Quelque humbles que ses débuts aient été, on le voit grandir

avec le succès, et, tout en s'exaltant jusqu'à croire lui-même à ses fictions, conserver le sang-froid nécessaire pour organiser ses adeptes, apprécier leur capacité, leur distribuer les rôles, établir une hiérarchie, poser enfin toutes les bases d'une société théo-démocratique. Sa persévérance dans la persécution est admirable, puisqu'elle se trouve justifiée par la réalisation de ses vues. D'autres ont fondé des sectes : Joseph Smith aura fondé un peuple. Il mérite d'être jugé par le résultat.

» Nous ne saurions donc être de l'avis du *Christian Reflector*. JOURNAL RÉDIGÉ PAR LES DOCTEURS DE QUELQUE SECTE RIVALE. Les facultés naturelles du Prophète mormon étaient très-certainement *fort au-dessus de la moyenne, et il ne lui manquait qu'un peu de culture pour prendre rang parmi les hommes les plus éminents par l'intelligence.....* » (Pages 239, 240.)

Après cette appréciation, qui, tout hostile qu'elle est, présente encore un caractère de modération, de probité, lisons quelques lignes d'une plume pieuse qui prend Dieu à témoin de ses allégations [1].

« Tel est le mormonisme, fidèle reflet du caractère de son principal fondateur, Joseph Smith, cet incompréhensible mélange d'ignorance, d'astuce et d'audace, qui fût resté peut-être au-dessous de son rôle sans l'active et efficace coopération de Sidney Rigdon, cet ancien prédicateur des Baptistes hétérodoxes. Celui-ci se sépara plus tard du premier, qu'il qualifia, dans les feuilles publiques, d'homme *souverainement méprisable*, de *bête* et de *faux-prophète.* Au reste, ceux qui ont pu voir de près le fondateur de la secte et sa famille ne lui rendent pas un témoignage beaucoup plus flatteur. En décembre 1833, par exemple, *cinquante-deux personnes influentes* de Palmyra (New-York) signèrent cette déclaration collective : — « Nous soussignés, connaissant depuis nombre d'années la famille Smith, n'hésitons point à déclarer que nous la considérons comme étant dépourvue de ce caractère moral qui donne droit à la confiance d'autrui. Elle est particulièrement *decriée* pour ses entreprises visionnaires, etc., et nous ne connaissons personne dans tout ce voi-

---

[1] M. Guers a intitulé sa brochure : *L'Irvingisme et le Mormonisme jugés* PAR LA PAROLE DE DIEU.

sinage qui accorde la moindre créance à leurs prétendues révélations. » (Page 74.)

On voit quelle différence il y a entre le laïque et l'homme d'église.

Il semble, d'ailleurs, que M. Guers ait voulu résumer dans ces lignes toute la malveillance peu scrupuleuse qui règne dans sa brochure, et nous avons beaucoup de choses à relever. D'abord il est faux que Sidney Rigdon se soit séparé de Joseph; et s'il l'a décrié dans les journaux, ce que nous ignorons, ce ne peut être qu'après avoir échoué dans sa tentative de lui succéder comme président. Deux mois avant la mort du Prophète, Sidney Rigdon se trouvait avec lui en conférence publique, rendant hommage à la vérité de l'œuvre de Dieu [1]. Après la mort de Joseph, il a rendu témoignage de sa fidélité à Dieu et à son Eglise. M. Guers est mis au défi de prouver le contraire, bien qu'il l'affirme [2].

Quant à la déclaration des *cinquante-deux personnes influentes de Palmyra*, on sait ce qu'elle vaut. Rédigée sans doute par des ministres méthodistes, colportée dans toutes les familles non mormones de la ville, il n'est pas étonnant qu'on y ait réuni jusqu'à cinquante-deux signatures, si toutefois elles sont authentiques. Ce que M. Guers ne dit pas, c'est que l'on a recruté dans toutes les sectes, naturellement ennemies des Mormons. Ainsi, d'après le professeur Turner (p. 152), qui a publié cet insignifiant document, il y a parmi les signataires des membres de l'*Eglise Épiscopale*, des *Quakers*, des *Presbytériens*, des

[1] Voir *Times and Seasons*, vol. V, page 523.

[2] Les paroles que M. Guers met dans la bouche de Sidney Rigdon, Gray les a mises dans celle de John C. Bennett. M. Guers, comme on le voit, ne se gêne pas. (V. Gray, p. 57.)

Baptistes et des *Méthodistes*, gens très-hostiles entr'eux, mais qui ont su se réunir contre l'ennemi commun, comme jadis Hérode et Pilate oublièrent un instant leur haine et s'associèrent dans l'œuvre qui devait conduire le Christ au Calvaire.

Quelle est la valeur de cette pièce? Est-ce que les pauvres pêcheurs de Galilée n'étaient pas, eux aussi, aux yeux des prêtres d'alors, *dépourvus de ce caractère moral qui donne droit à la confiance d'autrui?*

Il ne nous reste rien à dire pour laver la mémoire du Prophète des souillures dont ses ennemis ont voulu le couvrir. Car il est un point sur lequel, quoique vivement provoqué par eux, le respect dû aux vertus de Joseph nous interdit toute discussion. Après le vol, l'escroquerie, l'imposture, l'assassinat, il manquait à la couronne du glorieux martyr un dernier fleuron que nos ennemis n'eurent garde d'oublier : l'impudicité. Oui, deux femmes, cédant aux sollicitations de John C. Bennett, ont écrit leur nom ou *une croix* au bas d'ignobles déclarations. Ces malheureuses, en perdant tout respect d'elles-mêmes, ont donné la mesure de ce que le fanatisme religieux peut faire sous la pression d'un hypocrite. Déjà l'opinion publique, en Amérique, a fait justice de ces femmes sans pudeur.

J. Smith a-t-il jamais montré, dans sa carrière mortelle, la moindre chose qui mène à conclure qu'il fût un homme perdu à tout bon sentiment? Mille fois, non! Un homme qui a pu accomplir ce qu'il a accompli, au milieu de circonstances qui mettaient à l'épreuve tous les sentiments de la nature humaine, et qui, à sa mort, a laissé le souvenir de toutes les vertus dans le cœur des amis qui l'avaient suivi dans ses voies, celui-là a mérité d'être qualifié de

Saint, de *martyr de la vérité*, par tous ceux qui l'ont connu, ainsi que l'atteste M. Favez lui-même (p. 34).

Nous terminerons ce chapitre par une réflexion qui frappera le lecteur. La vie publique de Joseph Smith n'a pas duré plus de quatorze ans (de 1830 à 1844); encore faut-il en retrancher tout le temps qu'il a passé en prison à différentes époques. Or, en compulsant les ouvrages de nos adversaires, on y trouvera un tel dénombrement de crimes, que leur perpétration exigerait la carrière tout entière d'un homme, depuis son jeune âge jusqu'à la vieillesse la plus avancée. Que nos ennemis tirent eux-mêmes la conséquence.

CHAPITRE III.

LE LIVRE DE MORMON JUGÉ PAR LES SAVANTS.

Avis du professeur Anthon, de New-York; discussion. — M. Favez exprime son opinion sur les langues anciennes. — Découvertes faites dans l'Amérique centrale par Stephens et Catherwood. — Traditions des Indiens, d'après C. Colton. — Opinion de Stephens sur les ruines de Copan. — Déclaration des citoyens de Kinderhook. — Avis du *Quincy-Whig*. — Extrait de l'*Edinburgh Evening courant*; — de l'ouvrage de C. Colton. — Suivant M. Noah, les Indiens descendent des dix tribus perdues. — Extrait de M. Adair; du *Journey beyond the Rocky Mountains* de Parker; du *New-York Sun*, sur Yucatan.

Les chrétiens, qui ne connaissent l'existence de l'Amérique que depuis Christophe Colomb, qui ignorent que la religion du Christ y fut annoncée et inaugurée par lui-même après sa résurrection, s'imaginent volontiers qu'il n'a accompli que la moitié de son œuvre, et que lui aussi avait besoin de la découverte du célèbre navigateur pour apprendre que l'ancien monde n'était pas le monde entier où ses disciples devaient répandre la loi du salut.

En vain le *Livre de Mormon* nous apprend qu'une co-

lonie de Jarédites, partie de Babel à l'époque de la confusion des langues, fut conduite par le Seigneur jusqu'aux rives de la Grande Mer, où elle reçut l'ordre de construire des vaisseaux qui la transportèrent sur le continent de l'Amérique du Nord; qu'elle y devint une nation puissante; qu'elle y bâtit de grandes cités; que les arts, l'agriculture et le commerce y fleurirent, et qu'enfin la méchanceté de ces hommes leur attira les fléaux du ciel, puis une extermination complète. En vain ce livre nous annonce qu'une seconde race, sortie de Jérusalem sous le règne de Sédécias, vint aussi peupler ce continent, où elle apporta avec elle les cinq livres de Moïse et les prophètes jusqu'à Jérémie; qu'elle se divisa en deux nations ennemies, les Néphites et les Lamanites; que ces derniers, frappés par la malédiction divine, déclinèrent et tombèrent enfin dans l'état sauvage; que les Néphites, devenus méchants, subirent les jugements de Dieu; que des cités entières furent ensevelies dans les entrailles de la terre ou consumées par le feu du ciel. En vain il nous enseigne que Christ ressuscité apparut aux Néphites, leur montra ses mains et ses pieds percés, abolit la loi de Moïse, inaugura l'Evangile, en confia l'administration à douze apôtres, puis monta au ciel après leur avoir donné le pouvoir de baptiser en son nom; que les Néphites, poursuivis par les Lamanites, s'enfuirent au loin vers le nord, au ve siècle de l'ère chrétienne, et que là, quatorze siècles plus tard, Joseph Smith, sur l'indication d'un ange, découvrit les plaques de métal enfouies à cette époque par Moroni, fils de Mormon, et sur lesquelles est gravée, en langage égyptien, l'histoire de ces nations.

En vain les plus récentes explorations ont amené et amènent de jour en jour des découvertes qui attestent la

vérité de tous ces faits et confirment les témoignages de l'authenticité du *Livre de Mormon :* la science et la révélation doivent avoir tort devant l'autorité de nos adversaires. La révélation, pour eux, c'est la Bible, et rien autre; encore chacun d'eux l'explique-t-il à sa manière. Quant à la science, ils n'ont pas le temps de s'en occuper lorsqu'elle gêne leur système. D'ailleurs, ils ont en faveur de leur accusation d'imposture le témoignage du docteur Anthon, dont nous nous occuperons tout-à-l'heure. Cela leur suffit.

Le lecteur, toutefois, nous permettra d'entrer en discussion sur ce point important. Examinons, avant tout, les preuves d'imposture produites par nos ennemis.

C'est d'abord la lettre du savant professeur Anthon, de New-York. Nous en extrayons la partie sérieuse, laissant de côté les facéties plus ou moins burlesques dont il a voulu égayer le public. Il s'agit, dans les passages ci-après, du *fac-simile* d'une des planches du Livre de Mormon, qui fut soumis au professeur.

« Au fait, le papier en question était un singulier assemblage de caractères crochus de tous genres, disposés en colonnes. Il avait évidemment été composé par quelqu'un qui avait devant soi un livre contenant différents alphabets : du grec, de l'hébreu, des caractères en croix et des ornements. Des lettres romaines, renversées ou écrites horizontalement, étaient disposées en colonnes perpendiculaires. Le tout finissait par un cercle grossièrement tracé, divisé en divers compartiments et couvert de signes particuliers, copiés évidemment du calendrier mexicain, donné par Humboldt, mais copiés de manière à ne pas en trahir l'origine. Je suis d'autant plus précis sur le contenu de ce papier, que j'en ai parlé fréquemment avec mes amis depuis que le mouvement mormoniste a commencé, et je me rappelle très-bien que le papier contenait tout autre chose que des « hiéroglyphes égyptiens. » (FAVEZ, page 15.)

Avant d'apprécier cette lettre du docteur Anthon, citons ici quelques lignes du Livre de Mormon :

« Or voici, nous avons écrit ces annales selon notre connaissance dans les caractères qui sont appelés parmi nous l'égyptien réformé, nous ayant été transmis et ayant été altéré par nous, selon notre langue. Mais le Seigneur connaît les choses que nous avons écrites, et il sait qu'aucun autre peuple ne connaît notre langue; c'est pourquoi il a préparé des moyens pour leur interprétation. » (Page 474).

En admettant pour un instant l'authenticité du Livre de Mormon, il ne faut pas s'étonner si le docteur Anthon n'a pas pu lire le *fac-simile* qui lui fut présenté; car ces annales sont écrites dans l'*égyptien réformé*, langue aujourd'hui *inconnue;* et d'ailleurs l'Urim et Thummim, qui devait servir à l'interprétation des plaques, n'a pas été présenté à M. Anthon. Dans cette première hypothèse, qui est pour nous une certitude positive, la lettre du docteur est parfaitement d'accord avec le texte d'Esaïe, chap. XXIX.

Raisonnons maintenant dans l'hypothèse contraire. Que signifie la déclaration de M. Anthon? Qu'on la relise attentivement, et l'on verra qu'elle peut se résumer ainsi : « *Ce ne sont pas des hiéroglyphes égyptiens, mais des* » *signes que je ne connais pas.* » Ou en deux mots : « *Les* » *savants ont encore quelque chose à apprendre.* »

Qui s'en étonnerait? La Californie est une contrée où l'on commence seulement à découvrir des monuments qui remontent à la plus haute antiquité. C'est à tel point que des collines, couvertes de forêts considérées jusqu'ici comme des forêts vierges, lorsqu'on les examine avec soin, lorsqu'on veut entr'ouvrir le sol où végètent ces arbres séculaires, se trouvent être d'énormes pyramides construites de main d'homme [1], des monuments auprès desquels les

---

[1] Voir *l'Etoile du Déseret*, page 49.

fameuses pyramides d'Égypte seraient des pygmées! On exhume des marbres couverts d'inscriptions qui certainement ont un sens; mais ce sens, *les savants ne le découvrent pas.*

En 1834, quand M. Anthon écrivait la lettre tant reproduite par nos adversaires, le Livre de Mormon était seul pour affirmer l'ancienne splendeur de l'Amérique. Ceci explique pourquoi le savant professeur, *qui ne sait pas tout,* l'accusa d'imposture. C'était une manière commode de masquer l'insuffisance de son érudition. Mais, dans les vingt années qui se sont écoulées depuis la date de cette lettre, il s'est fait des découvertes, et les recueils scientifiques reproduisent des *fac-simile* de pierres et de plaques de cuivre d'une authenticité incontestable, assez semblables aux plaques du Livre de Mormon; et en face de ces débris des temps antiques, il n'est plus permis aujourd'hui à M. Anthon de dire : « *C'est un singulier assemblage de » caractères crochus de tous genres.* » La science cherche une solution plus satisfaisante, et les plaisanteries du savant de New-York sont loin d'être le dernier mot sur une question aussi intéressante, comme nous le prouverons bientôt.

M. Anthon affirme que les caractères du Livre de Mormon ne sont pas des *hiéroglyphes égyptiens.* Qu'est-ce que cela prouve? Nous n'avons jamais prétendu que les plaques portaient des hiéroglyphes égyptiens, mais qu'elles étaient écrites en *égyptien réformé,* et nous croyons très-volontiers que M. Anthon ne connaît pas l'égyptien *réformé.*

Le démenti du docteur ne s'adresse à personne; il s'est mal posé la question, afin d'avoir quelque chose à contredire, voilà tout.

N'est-il pas curieux de voir un homme de la force de

M. Favez, blotti à l'ombre du savant d'Amérique, élever la voix tout-à-coup et s'écrier : « *De l'égyptien réformé!* » *C'est encore une invention de J. Smith. Il n'y a pas dans* » *le monde une langue, soit moderne, soit ancienne, connue* » *sous ce nom!* » Ce que le savant n'a pas osé dire, M. Favez l'affirme hardiment. Moins on sait, moins on doute. Ainsi, de par la vaste érudition de ce missionnaire plymouthiste, la langue de l'antique Egypte n'a pas subi de modification : elle est la seule qui soit morte sans qu'il s'y soit jamais introduit le moindre changement. Mais laissons un peu M. Favez, et écoutons des gens plus compétents.

Il existe à Edimbourg une famille de savants éditeurs, MM. Chambers, dont les publications sont accueillies partout où la langue anglaise est connue avec la confiance due au discernement et à la critique éclairée de ces libraires, dont la plume s'unit fréquemment à celles de leurs collaborateurs, toujours pris parmi les sommités scientifiques. Dans le recueil publié sous ce titre : *Chambers's Papers for the People*, part. IV, p. 13, nous lisons ce qui suit, relativement à une découverte récemment faite par MM. Stephens et Catherwood à Palenque, dans leurs *Explorations dans l'Amérique centrale*, *Chiapas et Yucatan* (2 volumes in-8°) :

« Dans le même édifice il y avait, de chaque côté de la porte principale, des tablettes en pierre de treize pieds de longueur sur huit pieds de hauteur, couvertes d'hiéroglyphes. On a observé, comme chose remarquable, que *ces caractères sont les mêmes que ceux trouvés à Copan, et aussi dans plusieurs villes ruinées de l'Yucatan, ce qui prouve que les habitants de ces contrées ont dû avoir une langue écrite qui leur était commune*, quoique les Indiens qui habitent actuellement les territoires intermédiaires parlent plusieurs langages distincts et tout-à-fait inintelligibles l'un à l'autre. »

Or ces, inscriptions, tout récemment exhumées, et qui gisaient sous les décombres depuis des milliers d'années, les savants d'Amérique, compris M. Anthon, n'y voient qu'un « *singulier assemblage de caractères crochus de tous genres.* » Elles indiquent bien une langue uniforme et commune à plusieurs peuples ayant occupé une grande étendue de pays ; mais cette langue est *inconnue;* elle *ne peut être lue;* elle a été *confondue.* Est-ce de l'*égyptien réformé?* nous l'ignorons parfaitement. Mais quand M. Favez affirme qu'il n'y a dans le monde aucune langue connue sous ce nom, nous osons affirmer, nous, que toutes les langues qui ont existé ne sont pas connues. Nous disons, en outre, que quand les rois de la science archéologique et linguistique s'inclinent silencieux devant ces monuments qui indiquent de vastes lacunes dans la sphère des connaissances humaines, un homme tel que M. Favez pourrait bien se reconnaître incompétent sur de telles questions.

En 1830, quand parut le Livre de Mormon, ce fut un concert unanime de sarcasmes et de rires. Les savants en général se récrièrent contre cette hypothèse que les Indiens de l'Amérique descendaient des enfants d'Israël, et le Livre fut même considéré comme peu propre à faire des dupes, tant l'imposture était grossière! Tel est le sort de toutes les vérités qui parviennent, par-ci, par-là, à se faire jour à travers le chaos incessant des élucubrations humaines. Accueillies d'abord par l'incrédulité et le mépris, elles finissent par ébranler les certitudes acquises ; quelques esprits droits veulent voir le fond des choses, s'assurer si l'invraisemblable ne serait pas par hasard la vérité ; ils se mettent à l'œuvre. C'est ce qui arriva, non pas en vue de vérifier les données du Livre de Mormon, mais parce

que la science avait besoin d'être fixée sur l'histoire de ces intéressantes contrées.

Dès l'année 1833, M. C. Colton publiait à Londres un ouvrage dans lequel nous lisons, au sujet des Indiens :

« Ils affirment qu'ils possédaient autrefois un Livre, et ils savent par tradition que le *Grand Esprit* prédisait habituellement à leurs pères les événements, et qu'il dirigeait la nature en leur faveur; qu'à une certaine époque les anges leur parlaient; que toutes les tribus indiennes descendaient d'un seul homme qui avait eu douze fils; que cet homme était un prince célèbre, possesseur de vastes contrées, et que les Indiens, qui sont sa postérité, recouvreront un jour le même pouvoir et la même influence. Ils croient, par tradition, que l'esprit de prophétie et d'intervention miraculeuse, dont leurs ancêtres ont joui, leur sera rendu, et qu'ils retrouveront le Livre perdu depuis si longtemps. »

Il y a dans ce passage, il nous semble, des analogies assez frappantes avec l'apparition du Livre de Mormon et avec les faits qu'il rapporte. Mais poursuivons.

Tout le monde, jusqu'à ces derniers temps, considérait les Indiens comme une race sauvage, qui, en dehors du mouvement civilisateur, avait traversé les siècles sans avoir l'idée des arts et des sciences, et sans aucun moyen autre que la tradition pour transmettre à la postérité son histoire comme peuple. Quand le Livre de Mormon vint révéler au monde que ces peuplades errantes étaient un reste d'Israël; que ces sauvages avaient été jadis une nation civilisée, où avaient fleuri les sciences et les arts; qu'ils avaient connu le vrai Dieu, bâti de grandes villes; qu'ils avaient l'habitude de graver leurs annales sur des tablettes d'or ou de cuivre pour les léguer à la postérité, et que la langue dans laquelle ils écrivaient s'appelait l'égyptien réformé, les sages rirent de ces absurdités, s'étonnant qu'il y eût des gens assez stupides pour y croire. Et tout

à coup M. Stephens surprend le monde en annonçant qu'il a découvert les ruines de grandes et puissantes cités, de temples magnifiques, de statues couvertes d'hiéroglyphes, et cela à l'endroit même où le Livre de Mormon, publié huit années auparavant, avait indiqué que s'élevaient jadis de grandes et superbes villes. Ecoutez M. Stephens au moment où il vit les ruines de Copan :

« Nous nous assîmes sur le bord du mur, et j'essayai en vain de sonder le mystère qui nous entourait. Quels étaient ceux qui avaient bâti cette ville ? Dans les ruines de l'Egypte, même dans Petra depuis si longtemps perdue, l'étranger reconnaît l'histoire du peuple dont les traces l'environnent.

» L'Amérique, disent les historiens, était peuplée par des sauvages. Mais jamais des sauvages n'ont élevé ces édifices ; ce ne sont pas des sauvages qui ont sculpté ces pierres. Nous demandâmes aux Indiens quels étaient les auteurs de ces grandes choses; leur unique réponse fut : *Quien sabe?* (Qui le sait?) Rien ne se lie à l'histoire de cet endroit; on n'y retrouve aucun de ces souvenirs émouvants qui ennoblissent Rome, Athènes et la grande maîtresse du monde sur la plaine égyptienne. Mais l'architecture, la sculpture, la peinture, tous les arts qui embellissent la vie avaient jadis prospéré dans cette immense forêt. Des orateurs, des guerriers, des hommes d'Etat avaient apparu sur cette scène et n'y avaient pas laissé de traces. Et personne encore ne sait que de telles choses ont existé. Les livres sont muets, et la ville est un monceau de ruines. »

Et pour ceux qui ont crié à l'imposture en apprenant que le Livre de Mormon avait été traduit sur des plaques gravées, unies ensemble par des anneaux de métal, et remontant évidemment à une époque reculée, nous publions la déclaration suivante, adressée à l'éditeur du *Times and Seasons :*

« Nous soussignés, citoyens de Kinderhook, certifions et déclarons que le 23 août 1843, tandis que nous étions occupés à creuser sur un monticule qui se trouve dans ce voisinage, M. M. Wiley enleva du dit monticule six plaques de cuivre offrant le profil d'une

cloche, couvertes de lettres anciennes. Les plaques étaient fortement oxidées; les barres et les anneaux se pulvérisaient sous la plus faible pression. Nous avons transmis les plaques ci-dessus mentionnées à M. Sharp, dans le but de les faire transporter à Nauvoo.

(Signés:) Robert WILEY. J.-R. SHARP.
George DECKENSON. Ira-S. CURTIS.
W. LONGNECKER. W.-P. HARRIS.
Fayette GRUBB. W. FUGATE.
G.-W.-F. WARD.

Le *Quincy-Whig*, après avoir fait mention de cette découverte, ajoute :

« Ces plaques ont été exposées la semaine dernière dans cette ville, et elles sont maintenant à Nauvoo, soumises à l'examen du prophète Mormon. Si Joseph Smith peut déchiffrer les hiéroglyphes tracés sur ces plaques, il fera plus qu'aucun homme que ce soit pour éclairer l'histoire de ce continent. »

Jusqu'ici il nous semble que les découvertes, au lieu de renverser le témoignage du Livre de Mormon et d'en démontrer l'imposture, viennent au contraire le corroborer.

Comme l'*égyptien réformé* a été un objet de scandale pour nos adversaires, nous allons continuer des citations qui non seulement démontrent que les hiéroglyphes égyptiens furent connus dans l'ancienne Amérique, mais que d'autres usages égyptiens y furent aussi en vigueur, notamment celui d'embaumer les corps des défunts [1]. On lit dans l'*Edinburgh Evening Courant* du 16 octobre 1848 :

« Les journaux qui nous arrivent des Etats-Unis par la dernière poste contiennent plusieurs choses curieuses et importantes qui méritent notre attention particulière. Nous mentionnerons surtout le récit détaillé et remarquable de la découverte faite à Durango, capi-

---

[1] Les enfants d'Israël, qui s'étaient trouvés en Egypte pendant sept ou huit générations, avaient pratiqué l'usage des embaumements. (Gen. L, 2, 3, 26.)

tale de la province de ce nom dans le Mexique, de cavernes renfermant plusieurs centaines de milliers de momies semblables à celles de l'ancienne Egypte. Nous attendons impatiemment, ainsi que le public, des développements sur cette découverte. »

Dans le même numéro de ce journal, l'écrivain, après avoir parlé de l'ouvrage de M. Stephens déjà rappelé plus haut, dit :

« Nous observerons simplement ici que quiconque examine les beaux dessins renfermés dans le livre de Stephens sur l'Amérique centrale, reconnaîtra qu'ils sont couverts d'hiéroglyphes égyptiens et de lettres hamyratiques semblables à celles qui ont été récemment découvertes dans l'Arabie méridionale, et que les traits et les figures sont ceux de l'Asie supérieure. »

Suivant MM. Guers et Favez, il est incroyable que les anciens habitants de l'Amérique aient eu connaissance des cinq livres de Moïse et des Prophètes jusqu'au règne de Sédécias, époque de la dernière émigration des Israélites, qui les emportèrent avec eux. Nous allons prouver non seulement la vérité du Livre de Mormon en cet endroit, mais encore que les rites, coutumes, sacrifices et autres cérémonies religieuses des Juifs y furent pratiqués, ainsi que la hiérarchie ecclésiastique. M. C. Colton, à qui nous avons déjà fait un emprunt, s'exprime ainsi en parlant des sacrifices des Indiens :

« Dans certaines occasions, non seulement il faut que la victime soit blanche, mais un seul poil d'autre couleur ou la moindre tache la ferait rejeter. Tandis qu'ils chantent ou dansent autour du sacrifice, on peut clairement distinguer le saint nom de *Jéhovah :* ils ont aussi le *A-la-Heem* hébreu en forme substantielle, appliqué au Grand-Esprit, et l'on entend souvent dans leurs chants sacrés l'*Halleluja* aussi distinctement que dans quelque chœur chrétien que ce soit. Ils ont également un *vaisseau* ou *Arche d'alliance* dont ils se servent dans certaines occasions, et que l'on ne contemple qu'avec un profond respect. »

Dans un discours de M. Noah, écrit dans le but de prouver que les Indiens de l'Amérique descendent des dix tribus perdues d'Israël [1], discours publié à New-York en 1837, l'auteur cite, entr'autres écrivains, M. Adair, qui, après avoir fait mention d'un grand nombre de mots hébreux dont ils se servent, continue ainsi :

« Les Indiens ont leurs prophètes et leurs grands-prêtres, de même que les Juifs en avaient autrefois; ils sont élus avec soin parmi les hommes les plus sages et les plus prudents, et ils ordonnent leurs grands-prêtres au moyen de l'onction. Ils ont dans leurs sanctuaires un endroit *très-saint*, semblable au *Saint des Saints* dans le temple. L'archimage ou grand-prêtre porte, en imitation du pectoral ancien, une conque marine blanche, ornée de manière à ressembler aux pierres précieuses de l'Urim, et au lieu de la plaque d'or portée par le lévite sur le front, l'Indien porte une couronne de plumes de cygne et une touffe de plumes blanches qu'il appelle *Yatira*. Les Indiens ont leur arche qu'ils emmènent toujours aux combats avec eux, et sur laquelle ils veillent avec soin. Une chose digne de remarque, c'est qu'ils ne posent jamais l'arche à terre. Quand le terrain est montueux, ils la mettent sur de grandes pierres; mais dans les plaines, ils la placent sur de courtes bûches sur lesquelles ils s'asseyent. »

Cette déclaration de M. Adair est confirmée par plusieurs voyageurs, et notamment par le major Long, qui a fait récemment l'exploration des Montagnes-Rocheuses.

« L'arche est placée, dit-il, sur un piédestal, et on ne la laisse jamais toucher terre. La tradition leur apprend que la curiosité ayant poussé trois personnes à examiner la mystérieuse coquille, elles furent à l'instant frappées de cécité en punition de cette profanation.»

---

[1] Il y a des savants qui, forcés par l'évidence de reconnaître l'émigration des Israélites dans l'ancienne Amérique, ne veulent pas croire, d'après le Livre de Mormon, que cette contrée fut habitée par des descendants de Joseph. Ceux-là sont obligés d'expliquer la présence des enfants d'Israël sur ce continent par la disparition des *dix tribus perdues*.

Ceci prouve la vérité du Livre de Mormon à l'égard de la Loi de Moïse. Maintenant laissons parler un ministre chrétien.

Le Rév. Samuel Parker, A. M. (*Journey beyond the Rocky-Mountains,* p. 43, 44) donne le récit du voyage qu'il a fait chez les Indiens qui habitent au-delà des Montagnes-Rocheuses[1]. Il constate une foule d'analogies entre ces sauvages et les anciens Juifs. Ils sont, dit-il, restés étrangers à l'idolâtrie, ce qui les distingue de tous les autres païens. Ils n'ont aucune idole; ils croient à un seul Dieu, à l'immortalité de l'âme, aux récompenses et aux châtiments futurs. Il les considère comme parfaitement disposés à recevoir la vérité chrétienne. Ils suivent les mêmes usages que les Juifs pour la punition des crimes, les mariages, les travaux domestiques, la manière de traiter les esclaves, la polygamie, la division en tribus, etc. Malgré ces analogies, l'auteur ne pense pas qu'ils soient d'origine juive.

« Il y a, dit-il, deux considérations qu'on ne doit pas passer sous silence, et qui sont contraires à la supposition que les Indiens sont d'origine juive. D'abord ils ne font point de sacrifices. Ici ils diffèrent non seulement de la nation juive, mais de tous les peuples de la terre qui ne sont pas sous l'influence de la lumière de l'Evangile. S'ils descendent des Juifs, il est étrange qu'ils n'aient pas continué la pratique des sacrifices, surtout lorsqu'il y a un penchant général parmi les hommes, et en particulier chez les païens, à y avoir recours pour expier les péchés. Les Indiens, à l'est des Montagnes-Rocheuses, offrent-ils des sacrifices? je l'ignore; pour moi, je n'ai pas trouvé la moindre preuve d'un tel usage chez ceux de l'ouest.

» L'autre considération est le manque d'analogie dans leur langage. Il y a plusieurs langues entièrement distinctes parmi les nations indiennes, et il existe entre ces idiomes des différences plus

---

[1] Cet ouvrage a été imprimé en 1838.

grandes qu'entre les diverses langues de l'Europe, car dans celles-ci sont conservés des mots dérivés du latin et qui leur sont communs. Or, si les Indiens étaient descendus des Juifs et avaient eu conséquemment la même langue (l'hébreu), on devrait aujourd'hui, malgré la diversité de leurs dialectes, retrouver dans leur langage des mots indiquant une origine commune. On y reconnaît bien quelques mots qui viennent du latin, du grec, de l'hébreu, mais avec un sens différent de celui qu'ils ont dans ces langues. Donc, sous le rapport du langage, l'évidence d'une origine juive, ou même simplement d'une autre origine commune, n'est pas seulement douteuse, mais fort peu probable. »

Le Rév. Parker refuse aux Indiens une origine juive par deux motifs : ils ne font point de sacrifices, et leur langage n'offre pas assez d'analogie avec la langue hébraïque. Disons d'abord, avec les savants éditeurs Chambers, que le Rév. Parker a fait des observations assez exactes, mais qu'il les a gâtées par des inductions où il s'est montré complètement dépourvu d'intelligence et de jugement [1]. Ne prenons donc de lui que les faits. Si M. Parker avait lu le Livre de Mormon, il aurait été conduit à une conclusion diamétralement contraire. La conformité des usages, preuve si évidente, aurait été non pas contredite, mais corroborée par l'absence des sacrifices, car là où la parole de Christ a pénétré, les sacrifices ont cessé. Parker n'a point exploré les ruines des temps anciens et ignore si l'usage des sacrifices fut en vigueur parmi ces nations ; mais, deux ans après lui, Stephens et Catherwood, se livrant à la recherche des antiquités que recèlent ces mêmes contrées, ont trouvé des traces non équivoques de cet usage, et le résultat de leurs découvertes a été publié en 1839 et 1842, en deux gros volumes que l'on peut consulter.

---

[1] *Avertissement des éditeurs de cet ouvrage.*

Quant au langage, M. Parker y dit avoir reconnu des mots hébreux, grecs et même latins; cette observation devait le conduire à une conclusion contraire, surtout puisqu'il admet que toutes les autres circonstances sont propres à faire croire que les Indiens descendent des Juifs.

Le Livre de Mormon, comme on le sait, nous apprend que deux races différentes habitèrent le continent américain : la première était un peuple venu de la Tour de Babel, et l'autre était une partie de la postérité de Joseph qui était sortie de Jérusalem aux jours de Sédécias, roi de Juda. M. Noah, dans son discours sur l'origine des Indiens de l'Amérique, après avoir prouvé que les Indiens de nos jours sont des descendants d'Israël, déclare que quelques-unes des anciennes ruines qu'on y a trouvées ont dû être l'ouvrage d'un autre peuple plus ancien.

« Mais, dit-il, quels étaient les Tultequans et les Azeteques, fondateurs de cet empire en Amérique? Qui est-ce qui a bâti les pyramides de Cholula et la ville de Palenque? *Ce n'étaient pas des Juifs.* Ici nous sommes obligés de quitter la voie que nous avons suivie dès l'origine (qui était de prouver que les Indiens descendaient d'Israël). Autre découverte très-extraordinaire, marquée aussi par des événements surprenants! »

Le Livre de Mormon (pages 461 à 466) parle d'une race idolâtre et cruelle, qui sacrifiait des femmes et des enfants aux idoles, de son entière destruction par la guerre, et de sa disparition de la surface du globe. Voici un extrait du *New-York Sun* du 8 janvier 1848, qui vient confirmer ce récit :

« Yucatan est la tombe d'une grande nation qui a passé mystérieusement et qui n'a pas laissé d'histoire. Chaque forêt contient dans son sein les restes de vastes temples ornés de sculptures et couverts des symboles d'une religion éteinte, de nobles cités dont les rues et les palais somptueux attestent dans leur triste abandon la gran-

deur colossale de leurs fondateurs. Ce sont les tombeaux gigantesques d'une race illustre, mais ils ne portent ni noms, ni épitaphes. L'Indien éprouve une grande terreur en racontant la tradition confuse de tout un peuple féroce et cannibale, qui se plaisait dans les sacrifices humains, et qui fut exterminé dans le sang et le feu par ses ancêtres. Cette terreur est le seul guide des conjectures que l'on peut faire sur la manière dont les anciens habitants de Yucatan furent effacés en masse du nombre des vivants. »

D'après le Livre de Mormon, p. 460, l'endroit où était cette ville et où ce peuple fut exterminé est désigné comme étant le défilé étroit qui mène du côté du midi (ou qui sépare l'Amérique du Nord de l'Amérique du Sud). Maintenant, regardez la carte, et là vous trouverez Yucatan.

Nous renvoyons à la *Voix d'avertissement* pour d'autres renseignements sur ce point.

En terminant ces citations, nous ferons cette seule question à nos adversaires : Est-ce la sagesse humaine qui dictait le Livre de Mormon avant 1830 ? J. Smith pouvait-il deviner que des découvertes positives viendraient postérieurement le confirmer ?

Voilà quelques-uns de nos témoins en faveur de l'authenticité du Livre de Mormon. Dans cette partie de notre discussion, comme sur tous les autres points, nous avons pris nos citations en dehors des ouvrages de l'Eglise, c'est-à-dire chez nos ennemis ou les étrangers. Pour nous-mêmes, nous avons assez de témoignages de l'authenticité du Livre de Mormon ; ces preuves s'adressent uniquement à nos adversaires.

CHAPITRE IV.

LE ROMAN DE SALOMON SPAULDING.

Source impure où vont puiser MM. Guers et autres. — Ce que c'est que Spaulding d'après un auteur cité par eux. — Déclaration faussement attribuée à Mme Davidson. — Interpolation frauduleuse de M. Guers. — Suppression adroitement faite par M. Favez. — Témoignage du professeur J.-B. Turner. — Lettre extraite du *Quincy-Whig*, qui dément la prétendue déclaration de Mme Davidson. — Démenti donné à M. Guers par la *Presse*. — Etranges assertions de M. Guers. — Elles sont démenties par le professeur Turner; par le docteur Hulbert lui-même. — Autre extrait du professeur Turner. — Appréciation lumineuse du *New-Yorker*. — Fourberie de nos ennemis dévoilée par M: Pichot. — M. Favez accuse le Livre de Mormon de manquer d'homogénéité. — Le contraire est prouvé par Alexandre Campbell; par la *Revue d'Edimbourg*. — Mensonge évident du docteur John Thomas. — Prétendue coopération de Sidney Rigdon au Livre de Mormon. — Preuves du contraire. — Extrait du *Christain Messenger and Reformer*. — Autre preuve tirée du professeur Turner. — Autre, tirée de Campbell, associé de Sidney Rigdon dans la fondation de la secte des Campbellistes. — Les erreurs de nos adversaires sont inexcusables.

Voyons maintenant comment nos ennemis prouvent l'imposture du Livre de Mormon. Laissons parler M. Guers:

« Un pasteur américain, M. Salomon Spaulding, exerçait son ministère à New-Salem, Etat d'Ohio. C'était un homme d'une imagination vive, et passionné d'archéologie. L'affaiblissement de sa santé l'ayant forcé de renoncer à ses fonctions pastorales, il résolut de se livrer à des travaux littéraires. » (p. 62.)

Nous devons ici à nos lecteurs une révélation, et à MM. Guers et Favez une petite représaille. Pour nous libérer envers chacun, nous dirons que la source impure où nos adversaires ont puisé une partie des calomnies qu'ils prodiguent à J. Smith et à ses frères, est un roman du capitaine Marryat, intitulé : *M. Violette, ou voyage d'un jeune émigré français*, etc. [1]

Dans une discussion qu'ils disent sérieuse, des ecclésiastiques vont se renseigner là!... Nous ne dirons rien de plus; sinon que Bowes, autre prédicateur, n'a pas fait autrement. Dieu leur pardonne à tous!

La représaille, la voici. A ce portrait du ministre Spaulding, tracé par le ministre Guers avec tous les égards qu'on se doit entre confrères, nous opposons celui qu'on va lire; mais nous avons la franchise d'avouer que nous prenons cette *seule* citation... au même roman que ces messieurs n'ont pas craint de mettre souvent à contribution :

« Il y a nombre d'années, vivait un homme du Connecticut, nommé Salomon Spaulding, parent de l'inventeur des noix muscades

---

[1] On peut juger de la valeur des assertions renfermées dans l'ouvrage du capitaine Marryat par les lignes qui suivent :

« M. Combe, d'Edimbourg, dans l'introduction à des notes sur les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, page XI, assure que miss Martineau et le capitaine Marryat ont été abusés par les Américains pendant qu'ils recueillaient des matériaux pour leurs ouvrages. La personne qui a égaré le capitaine s'en vante à ses amis et leur assure qu'elle lui a rempli *(crammed)* la tête des histoires les plus ridicules (Joe Millers), que le capitaine a prises au sérieux et introduites dans ses ouvrages comme types des mœurs américaines. » (Logic of facts, p. 36. Holyoake, London.)

en bois. En le suivant dans sa carrière, le lecteur trouvera en lui un Yankee pur sang. On le voit d'abord étudiant en droit, puis prédicateur, marchand et banqueroutier. Plus tard, il devient maréchal-ferrant dans un petit village, ensuite spéculateur en terre et maître d'école du comté; plus tard encore il est maître de forges, fait banqueroute une autre fois, et finit par être écrivain et songe-creux. Il mourut de misère quelque part dans la Pensylvanie. » (Tome III, page 124 de l'édition de Bruxelles.)

Assurément nous ne garantissons pas l'exactitude de ce précis biographique ; nous croyons même que S. Spaulding fut un homme honorable. Mais nous le demandons sérieusement à nos adversaires : Est-il honnête, dans une discussion religieuse, en face d'un public que l'on prend pour juge, d'invoquer de pareilles autorités ?

Salomon Spaulding, disent-ils, a écrit un roman religieux dont il a confié le manuscrit à MM. Patterson et Lambdin, imprimeurs à Pittsbourg. Ceux-ci l'ont communiqué à Sidney Rigdon, lequel, avec ou sans l'aide de J. Smith, en a fait, en ajoutant des réflexions religieuses au récit de Spaulding, ce qui fut plus tard publié sous le titre de *Livre de Mormon*.

A l'appui de cette histoire, nos ennemis citent une déclaration qu'ils attribuent à la veuve de Spaulding, devenue Madame Davidson ; « déclaration, dit M. Guers, » *confirmée* par deux pasteurs américains. »

On lit dans cette déclaration que :

« Dans une réunion de la nouvelle secte, à laquelle assistait M. John Spaulding, son beau-frère, homme pieux, *on avait lu* de larges portions d'un livre que celui-ci reconnut à l'instant même, ainsi que ses amis présents, pour être, dans ses parties historiques, l'ouvrage de M. Salomon Spaulding. Douloureusement surpris, comme on peut le croire, à l'ouïe de telles choses, et fondant en larmes, M. John Spaulding exprima tout haut son indignation de voir le manuscrit de son frère employé dans un but si méprisable et si révoltant. (Ici M. Guers

ajoute de son crû, mais sans en donner aucune preuve, tout ce qui suit :) « *On compara sur l'heure le Livre de Mormon avec le manuscrit de M. Spaulding, et l'on constata pleinement la fraude. Ce livre, en effet, d'un bout à l'autre, n'était ni plus ni moins que le roman religieux de M. Spaulding, dans lequel une main hardie avait intercalé, etc.* » (Page 63.)

M. Favez n'ose pas aujourd'hui en dire autant, mais il paraît qu'il possède la première édition de la fameuse lettre, car il dit que les fragments du roman converti en Livre de Mormon furent lus dans une réunion par une FEMME PRÉDICATEUR ! En effet, les deux ministres américains, qui n'ont pas *confirmé*, mais fabriqué la prétendue lettre de Madame Davidson, avaient imprimé d'abord cette monstruosité ; mais quand leurs amis virent l'effet produit par cet ignoble conte, ils firent disparaître, dans une seconde édition, la *femme prédicateur*. On peut juger de l'authenticité de la lettre, publiée au long par M. Favez, et où personne d'ailleurs ne reconnaîtra le style d'une femme.

M. Favez, qui sait aussi bien que nous quels sont les auteurs de la fausse lettre, a eu le soin d'en retrancher un passage en forme de préambule ; il a compris que ce passage, que nous allons reproduire, décelait la main de ses hardis confrères. Que le lecteur juge si les lignes suivantes ont été écrites par une femme de 70 ans et infirme :

«..... Pour tout esprit non perverti par les illusions les plus grossières, il est évident que les prétentions de cet ouvrage (le Livre de Mormon) à être considéré comme d'origine divine sont totalement dénuées de fondement ; et il est de toute impossibilité qu'aucune personne raisonnable puisse le classer au-dessus de toute production de l'esprit humain. Cependant il est ainsi considéré par des habitants de cette Nouvelle-Angleterre si éclairée, et même par un certain nombre de personnes reconnues pour être des chrétiens.

» Ayant appris récemment que le Mormonisme avait pénétré dans une congrégation du Massachussets, et que plusieurs membres de cette congrégation en avaient accepté les doctrines et jusqu'à ses plus grossières duperies, *au point que l'excommunication était devenue nécessaire*, je me suis déterminée à arracher immédiatement le masque à ce monstre de péché, et à mettre à découvert cet abîme d'abomination. »

Que pensez-vous de cette femme septuagénaire, qui déclare que l'*excommunication était* devenue nécessaire? Voyez-vous la main des ministres !

Nous répondrons donc tout d'abord : cette lettre est fausse. Jamais Madame Davidson n'a écrit ni signé rien de semblable.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que l'on ose encore, en Amérique, parler de cette prétendue lettre de Mme Davidson ; l'imposture a été trop bien démontrée il y a vingt ans, et M. Clarke lui-même, un de nos ennemis, affirme (page 17), que c'est M. Storrs qui l'a envoyée au journal de Boston pour la publier, furieux qu'il était d'avoir vu passer au mormonisme le diacre et plusieurs membres influents de sa congrégation.

Cette lettre, en tous cas, sauf les faits qu'elle raconte, n'exprimerait jamais que l'opinion d'une vieille femme sur nos doctrines, dont elle ne connaissait pas un mot ; ce n'est donc pas son appréciation, et encore moins celle des vrais auteurs, que nous voulons combattre. Mais comme les faits sont faussement exposés, nous voulons démasquer le mensonge.

Le professeur J.-B. Turner, *Illinois College, Jacksonville*, l'un des écrivains les plus hostiles au mormonisme, et parfaitement placé d'ailleurs pour obtenir tous les éclaircissements relatifs aux faits dont il s'agit, a publié un livre intitulé *Mormonism in all ages*. Dans cet ouvrage, p. 207,

il rapporte ainsi le témoignage de John Spaulding, frère de Salomon, l'auteur du roman :

«..... Après avoir prêché pendant trois ou quatre années, Salomon abandonna le ministère et se livra aux affaires de commerce avec son frère Joseph, à Cherry-Valley (New-York), où il fit faillite; et en 1809 il alla résider à Conneaut (Ohio). Je suis allé le visiter environ quatre ans plus tard, et je l'ai trouvé criblé de dettes. Il me dit qu'il venait d'écrire un livre qu'il avait l'intention de faire imprimer, et qu'avec les bénéfices il espérait pouvoir payer ses dettes. Ce livre portait le titre de *Manuscript found (le Manuscrit trouvé)*; il m'en lut de nombreux passages (many passages). »

Or les deux ministres, qui ignoraient que John habitait assez loin de Salomon pour rester quatre ans sans le visiter, attribuent à la plume de Mme Davidson cette phrase :

« M. Spaulding avait un frère, M. John Spaulding, *qui alors résidait dans le même lieu*. Cet ouvrage lui était *parfaitement connu; il en avait maintes fois entendu la lecture en entier.*

Suivant John Spaulding, au contraire, c'est seulement en allant visiter son frère à Conneaut, où lui-même *ne résidait pas*, qu'il *apprit* que celui-ci avait écrit un ouvrage, et *qu'il lui en fut lu un certain nombre de passages.*

Voici une lettre qui a paru dans le *Quincy Whig* peu de temps après que le ministre D. Austin, le docteur Ely, de Monson (Massachussets), et le ministre Storrs, de Holliston, avaient eu l'impudence de publier le factum mensonger dont on vient de lire un extrait. Cette lettre est adressée par M. John Haven, d'Holliston (Massachussets), à sa fille Elisabeth Haven, de Quincy (Illinois).

« Votre frère Jessé a passé par Monson, où il a vu Mme Davidson et sa fille, Mme M' Kinestry, et aussi le docteur Ely, et il a passé plusieurs heures avec eux. Pendant ce temps, il leur a fait les questions suivantes, savoir :

» Question. Avez-vous, madame Davidson, écrit une lettre à John

Storrs, lui donnant un récit de l'origine du Livre de Mormon? — Réponse. Je ne l'ai pas fait.

» Q. Avez-vous signé votre nom au bas de cette lettre ? — R. Je ne l'ai pas fait, et je n'ai pas vu non plus cette lettre avant qu'elle parût dans le *Recorder* de Boston. Jamais cette lettre ne me fut présentée pour la signer.

» Q. En quoi avez-vous contribué à l'envoi de cette lettre à M. Storrs ? — R. M. Austin vint dans ma maison et me fit quelques questions; il prit des notes sur du papier et s'en est servi pour la lettre.

» Q. Ce qu'il a écrit dans cette lettre est-il vrai? — R. En général cela était.

» Q. Avez-vous lu le Livre de Mormon? — R. J'en ai lu une partie.

» Q. Est-ce que le manuscrit de M. Spaulding et le Livre de Mormon se ressemblent? — R. Je crois que quelques-uns des noms sont semblables.

» Q. Le manuscrit parle-t-il d'un peuple idolâtre, ou d'un peuple religieux ? — R. D'un peuple idolâtre.

» Q. Où est le manuscrit? — R. Le docteur P. Hulbert vint ici et le prit, disant qu'il voulait le faire imprimer et me donner la moitié du profit.

» Q. Le docteur Hulbert a-t-il fait imprimer le manuscrit? — R. J'ai reçu de lui une lettre dans laquelle il me disait qu'il ne l'avait pas trouvé tel qu'il s'y attendait, et qu'il ne le ferait pas imprimer.

» Q. Quelle est l'étendue du manuscrit de M. Spaulding? — R. Environ un tiers de celle du Livre de Mormon.

Questions adressées à Madame M'Kinestry.

» Q. Quel âge aviez-vous quand votre père écrivit ce manuscrit? — R. Environ cinq ans.

» Q. Avez-vous jamais lu ce manuscrit ? — R. Quand j'eus environ douze ans, j'y lus pour mon amusement.

» Q. Le manuscrit donnait-il l'histoire d'un peuple religieux, ou d'un peuple idolâtre ? — R. D'un peuple idolâtre.

» Q. Le manuscrit et le Livre de Mormon s'accordent-ils? — R. Je pense que quelques noms s'accordent.

» Q. Etes-vous certaine que quelques noms s'accordent? — R. Je ne le suis pas.

» Q. Avez-vous jamais lu dans le Livre de Mormon? — R. Non.

» Q. Etait-ce par votre ordre que votre nom était sur la lettre envoyée à M. Storrs? — R. Je ne désirais pas qu'il s'y trouvât.

» Vous voyez, par les questions et les réponses précédentes, que M. Austin, dans son grand zèle pour détruire les Saints des Derniers-jours, a interrogé madame Davidson et a *ensuite écrit à M. Storrs dans son propre style.* Je ne dis pas que les questions et les réponses furent littéralement données dans la forme que je reproduis, mais j'en donne exactement la substance. Madame Davidson est âgée d'environ soixante-dix-ans, et passablement cassée. »

Nous lisons dans le feuilleton de la *Presse,* 12 août 1853, sous le titre *Les Mormons*, ce qui suit :

« ON SUPPOSE qu'à Pittsbourg ce manuscrit a été laissé à un imprimeur nommé Lambdin, et que celui-ci l'a dû confier aux soins d'un nommé Sidney Rigdon, lequel fit rencontre du Prophète dans ces entrefaites, et que ce fut alors qu'ils se concertèrent pour métamorphoser ce roman en *Bible d'or*. CETTE VERSION EST CONTREDITE PAR DES ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS.

» Lorsque le Livre de Mormon parut, et que ceux qui connaissaient le *Manuscript found* le retrouvèrent dans cette œuvre divine, on voulut savoir ce qu'était devenu le roman manuscrit de Salomon Spaulding. IL AVAIT DISPARU SANS QUE SES POSSESSEURS PUSSENT S'EXPLIQUER CETTE DISPARITION, tant elle avait été effectuée mystérieusement ; si bien que le manuscrit *found* (trouvé) n'a cessé d'être depuis lors le manuscrit *lost* (perdu). La malle qui le contenait fut visitée avec le plus grand soin; mais parmi son contenu on ne retrouva que la main de papier manuscrite formant l'*Exode romain* que l'auteur avait adopté dans le plan primitif de son ouvrage. Comment et quand ce manuscrit a-t-il été soustrait? *Cette question n'a pu être résolue jusqu'à ce jour, et ne le sera peut-être jamais.* »

Eh bien, ce manuscrit qui avait disparu, qu'on ne retrouva jamais, M. Guers affirme néanmoins qu'*on le compara sur l'heure avec le Livre de Mormon, et que l'on constata pleinement la fraude!* M. Favez l'avait déjà dit en

1851 dans sa *lettre sur les Mormons;* il n'ose plus le répéter en 1854 ; mais sa lettre n'en est pas moins une autorité pour M. Guers.

Nous avons lu un grand nombre d'ouvrages publiés contre le mormonisme, tant en Angleterre qu'en Amérique; mais nous certifions que personne avant eux, parmi ces auteurs, n'a poussé l'audace au point d'avancer un fait aussi évidemment faux, mais en même temps aussi facile à démentir. Ils ajoutent, avons-nous dit, de leur propre crû cette infidélité à celles de MM. Austin et Ely. A cet endroit surtout, M. Guers secoue tout scrupule; témoin ce passage, démenti par la déclaration déjà citée de John Spaulding :

« A mesure qu'il composait son ouvrage, M. Salomon Spaulding » (qui habitait alors à Conneaut, Ohio) « le communiquait à son frère John Spaulding » (qui habitait le comté de Crawford, Pensylvanie). (Page 62.)

On voit jusqu'où mène le zèle religieux !...

Les personnes qui résident en Amérique, qui ont pu vérifier les faits, se gardent bien d'affirmations aussi hardies. Le professeur Turner, bien mieux placé que MM. Guers et Favez pour saisir la vérité, s'exprime ainsi, (p. 212) :

« M. Spaulding quitta Pittsbourg en 1814 et partit pour Amity, (comté de Washington), où il mourut en 1816. S'IL A EMPORTÉ SON MANUSCRIT AVEC LUI, OU S'IL L'A LAISSÉ DANS L'IMPRIMERIE DE LAMBDIN, SA VEUVE, ACTUELLEMENT MADAME DAVIDSON, N'EN EST PAS POSITIVEMENT CERTAINE. Les Mormons ont affirmé qu'elle avait raconté sur ce sujet *des histoires contradictoires, ce qui,* VU SON AGE ET L'INFIRMITÉ DE SA MÉMOIRE, EST ASSEZ PROBABLE. »

Notons en passant que le grand âge et l'infirmité de Madame Davidson, attestés par ce témoin et par beaucoup d'autres, sont soigneusement passés sous silence par les

deux ministres qui lui attribuent leur lettre mensongère, et que nos adversaires en Europe sont tout aussi discrets à cet égard que leurs confrères d'Amérique.

Le docteur Hulbert, le plus fougueux de nos ennemis en Amérique, l'instigateur de toutes les attaques dirigées contre nous [1], a aussi publié un ouvrage intitulé *Mormonism unveiled* (le *Mormonisme dévoilé*), où il dit, en parlant du fameux manuscrit qu'il avait reçu de la veuve de Salomon Spaulding :

« Ceci est un roman que l'auteur donne comme traduit du latin et ayant été trouvé, en vingt-quatre rouleaux de parchemin, dans une cave, mais écrit dans un style moderne. Il raconte l'histoire fabuleuse d'un vaisseau *faisant voile de Rome pour la Grande-Bretagne*, et qui fut jeté sur les côtes de l'Amérique quelque temps avant l'ère chrétienne, ce pays étant alors habité par des Indiens. »

Voilà, avons-nous dit, le plus ardent de nos ennemis. Il a eu le manuscrit en sa possession, il l'a lu, il le connaît parfaitement. Espérant y trouver des analogies frappantes avec le Livre de Mormon, il avait promis à la veuve Spaulding de l'imprimer pour donner l'évidence du plagiat de J. Smith ; mais il s'est trouvé que ce roman ne ressemblait en rien au Livre de Mormon, et il n'a plus voulu l'imprimer. N'est-il pas certain que s'il eût présenté la possibilité

---

[1] Bien que le docteur Hulbert soit le premier qui ait voulu, dans un pamphlet, faire croire à l'identité du Livre de Mormon et du roman de Spaulding, l'idée première de cette confusion ne lui appartient pas, mais bien à un fermier nommé Henri Lake, vieillard incrédule, nommé par M. Favez lui-même (p. 19). Hulbert, alors membre de l'Eglise, a mainte fois combattu cette supposition, et il n'a feint d'y croire lui-même qu'après avoir été retranché pour cause d'adultère. Le docteur était tellement décrié dans le pays, que son pamphlet *(le Mormonisme dévoilé)* n'a pas été publié sous son nom ; nos ennemis lui ont offert une somme pour son travail, et la brochure parut sous le nom de l'imprimeur E. D. Howe. M. Favez avait sans doute besoin de ces petits éclaircissements.

de faire croire à un tel plagiat, nos ennemis, qui ont fait preuve d'un si grand zèle contre le développement de l'Eglise, n'auraient pas manqué de le publier? Les uns ont menti en affirmant que les deux livres *ont été comparés et qu'on a reconnu la fraude;* d'autres ont menti en disant que le manuscrit *avait disparu mystérieusement.* La seule version vraie sur ce point est celle du docteur Hulbert, qui vous dit : *Moi je l'ai lu en 1834; il ne ressemble en rien au Livre de Mormon.*

Ceci, d'ailleurs, est d'accord avec cette partie de la lettre attribuée à Madame Davidson, publiée dans la brochure de M. Favez, p. 19 :

« Le manuscrit alors m'échut et fut soigneusement gardé. Il a été fréquemment examiné par ma fille, madame M' Kinestry, de Monson (Massachussets), avec qui je demeure maintenant, et par d'autres amis. »

L'unique vérité, dans tout ce fatras de mensonges contradictoires que l'on a publiés au sujet du roman de Spaulding et du Livre de Mormon, c'est que lorsque ce Livre parut, la malveillance de nos ennemis voulut faire croire à une copie subrepticement obtenue du roman, qui aurait été donné ensuite par Joseph comme un livre sacré; mais que, lorsqu'on voulut vérifier, le manuscrit de Spaulding fut remis au docteur Hulbert, qui, après avoir comparé les deux ouvrages, les trouva absolument *sans aucun rapport, ni dans les faits, ni dans le style.*

Ceci est d'autant plus vrai, que les deux « ministres américains » n'ont pas osé dire un seul mot dans le sens de l'allégation de M. Guers. Voici le passage de la lettre publiée sous le nom de Mme Davidson (Favez, p. 19):

« L'excitation dans New-Salem devint si grande, que les habitants eurent une assemblée et députèrent ici le docteur Philastus Hulbert,

l'un d'entr'eux, chargé de me demander le manuscrit original de M. Spaulding, désirant le comparer avec la Bible des Mormons, pour satisfaire leur propre esprit et empêcher leurs amis de tomber dans un piége aussi grossier. »

La lettre n'ajoute ni que le manuscrit fut remis au député, ni qu'il était égaré; il n'y a à cet égard que le témoignage du docteur Hulbert rapporté plus haut, et qui donne un éclatant démenti à toute cette histoire du roman de Spaulding converti en Livre de Mormon.

Ce que nous venons de dire touchant la différence qui existe entre le roman de Spaulding et le Livre de Mormon est confirmé par le témoignage d'un auteur qui nous est amèrement hostile, mais que ce sentiment n'emporte pas au-delà des limites qu'un honnête homme ne doit pas franchir. Citons donc encore le professeur Turner (p. 213).

« Madame Davidson n'étant pas certaine que le *Manuscrit trouvé* était dans sa malle, on jugea convenable d'y chercher. Au lieu d'un certain nombre de manuscrits, on n'en trouva qu'un seul, qui était un *petit* roman *inachevé, fixant l'origine des Indiens à Rome, d'où ils avaient été amenés sur les côtes de l'Amérique* par un vaisseau qui faisait voile pour la Grande-Bretagne, avant l'ère chrétienne. »

Or, le Livre de Mormon se compose de 519 pages d'impression très-compacte; il était imprimé et répandu à l'époque de la déclaration que les ministres américains ont publiée sous le nom de Madame Davidson. Comment pourrait-on prétendre qu'un livre aussi étendu « *n'était, d'un bout à l'autre, ni plus ni moins que le roman religieux de S. Spaulding,* » qui n'était qu'un *petit* roman *inachevé?* Comment un homme raisonnable pourrait-il confondre ce petit roman, cette *main de papier manuscrite* dont parle un témoin, avec le Livre de Mormon, lequel, en supposant deux pages de manuscrit pour un page d'impression compacte, a dû former une collection de 1000 à 1200 pages?

D'ailleurs, est-il croyable qu'un roman, roman *religieux* si l'on veut, ait été écrit dans le style qui caractérise le Livre de Mormon ? Quel roman ressemble à celui-là ?

Citons ici une appréciation lumineuse publiée dans le « *New-Yorker* » sous le pseudonyme de *Joséphine.* Cet article, évidemment écrit par une personne étrangère à notre Eglise, a été envoyé au président J. Smith par M. A. G. Gano, Esq[r]. de Cincinnati (Ohio), et reproduit dans le *Times and Seasons :*

« Le style (du Livre de Mormon) est une imitation fidèle des Ecritures, et il est remarquablement privé de toute allusion qui trahisse la connaissance de l'état politique ou social de la société actuelle. L'écrivain vit de toute la force de son imagination dans l'âge qu'il décrit. Il est difficile d'imaginer une élaboration littéraire plus ardue que d'écrire ce qui peut être appelé la continuation de l'Ecriture Sainte, et de le faire de manière non seulement à éviter toute discordance avec les mots sacrés et authentiques, mais encore à combler maintes lacunes qui semblent y exister, et à confirmer ainsi ces livres l'un par l'autre.

» Etablir la théorie vraisemblable et appuyée que les aborigènes de notre continent (l'Amérique,) sont des descendants d'Israël, sans se compromettre par aucune assertion ou dissertation qui la contredise, dénote un degré de talent et de science qui, chez un jeune homme sans éducation, est presque un miracle.

» Une copie des caractères de plusieurs pages du Livre d'or fut communiquée à une personne de notre ville, laquelle naturellement fut incapable de les déchiffrer, *quoiqu'ils présentassent une grande ressemblance avec les anciens caractères égyptiens.*

» Si, en les comparant, ils résulte que ces caractères sont semblables à ceux découverts dans les ruines de l'Amérique centrale, qui ont naguère si vivement frappé l'attention, et qui décidément ressortent de l'architecture égyptienne, cela plaidera en faveur de Smith. Cela tendra à prouver que les plaques sont authentiques, si même cela n'établit pas la vérité de son inspiration et la fidélité de sa traduction. »

Après toute discussion sur le prétendu roman de Spaul-

ding et le Livre de Mormon, il reste vrai jusqu'à l'évidence qu'il n'existe pas plus de rapport entre ces deux ouvrages qu'il n'y en a entre la *Bible* et les *Aventures de Télémaque*. La fausse déclaration des deux ministres américains est démentie par une foule d'auteurs respectables, au témoignage desquels nous allons ajouter celui de M. Pichot, notre ennemi bien connu (p. 69):

« Ce document isolé, terminé par une malédiction, n'est pas absolument concluant. Mathilde Davidson peut fort bien n'avoir été ellemême qu'un instrument de vengeance dans les mains du docteur Philastus Hulbert [1], le délégué des habitants de Salem. Le docteur Philastus, dont nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître les antécédents, avait cru lui-même au Prophète Joseph Smith, et avait été l'un des membres de la nouvelle Eglise. D'après son dire, il se retira parce que ses yeux s'ouvrirent à l'imposture et à la fraude dont il avait été l'innocente victime. D'après la version des Mormons, au contraire, il fut expulsé de leurs rangs pour adultère et pour d'autres actes d'immoralité......»

Après quelques détails sur ce malheureux, M. Pichot ajoute :

« Si nous nous sommes arrêté un instant à ces misères, *c'est qu'il y a, au fond des persécutions que l'on va bientôt voir essuyer aux Mormons*, DE FOURBES ET LACHES RIVALITÉS DE SECTAIRES TROP SOUVENT COUVERTES DU MANTEAU DE LA MORALE ET DE L'INTÉRÊT PUBLIC. *Auprès de certains* PRÉDICANTS *de dénominations diverses et multiples*, LE TARTUFE DE MOLIÈRE N'EST QU'UN ÉCOLIER, *et Joseph Smith lui-même un maladroit, au moins dans ses débuts.* » (p. 72.)

---

[1] Septième fils d'une nombreuse famille, ses parents l'appelaient par plaisanterie *le Docteur*. Ce surnom est donc un sobriquet, et non pas le titre d'une profession qu'il n'a jamais apprise. Du reste, la vengeance dont parle M. Pichot s'explique par cette circonstance que Philastus Hulbert, ayant menacé la vie de Joseph, fut mené devant le tribunal de la ville de Painsville (Ohio), le 9 avril 1834, condamné à fournir une caution pour la somme de 200 dollars comme garantie pécuniaire de sa conduite future envers le Prophète pendant six mois, et aux frais de l'instance qui s'élevaient à 300 dollars environ.

Ce dernier membre de phrase ne laisse aucun doute sur les dispositions de M. Pichot envers J. Smith ; son ouvrage entier, d'ailleurs, imprimé dans la *Bibliothèque des chemins de fer,* porte un cachet d'hostilité non équivoque. Le lecteur peut donc admettre avec confiance les éclairs d'impartialité et de franchise qui jaillissent parfois de la plume de cet écrivain. Nous ajouterons : On dirait que M. Pichot a eu sous les yeux les brochures de MM. Guers et Favez.

M. Favez nous dit (p. 9) :

« Le livre de Mormon n'est pas homogène. En divers endroits du volume anglais sorti des mains de Smith, on découvre des additions dont plusieurs sont marquées par des fautes de grammaire et *font avec le reste un contraste évident.....* D'où, par conséquent, naît la pensée que ce livre doit avoir deux auteurs : l'un qui écrivait bien l'anglais, l'autre qui l'écrivait mal. »

A ces observations faites, ou plutôt copiées par M. Guers, et adoptées par M. Favez, nous allons opposer d'autres appréciations émanées de personnes plus compétentes, quoique aussi hostiles envers nous. Le lecteur jugera si l'avis de MM. Guers et Favez peut être comparé à ceux que nous reproduisons.

Ecoutons d'abord le professeur Alexandre Campbell, *président of Bethany Collége, U. S.,* dans son ouvrage intitulé « *Mormonism weighed in the balances and found wanting, (le Mormonisme pesé dans la balance et trouvé léger),* page 18 :

« Ce livre (le Livre de Mormon) professe d'être écrit à divers intervalles et par différentes personnes pendant la longue période de 1020 ans ; et cependant, pour l'uniformité du style, *il n'y eut jamais un livre plus évidemment écrit par la même main, ni plus certainement conçu par le même cerveau, depuis le premier livre qui a paru dans le langage humain, que ce même livre.* Autant je pour-

rais jurer que je reconnais sur la scène un acteur qui prend successivement divers costumes et joue des rôles différents, *autant je peux jurer qu'un seul homme a écrit ce livre*[1]. Et comme Joseph Smith est un homme très-ignorant, et qu'il en est désigné comme l'auteur, je ne peux pas douter un seul instant qu'il n'en soit le seul auteur et propriétaire. »

Voilà déjà un démenti donné à MM. Guers et Favez; en voici d'autres. La *Revue d'Edimbourg* (N° CCII, p. 321, avril 1854), écrite par des gens qui connaissent sans doute l'anglais mieux que ces deux messieurs, s'exprime ainsi :

« Ces fautes sont si uniformément répandues à travers l'ouvrage, qu'elles doivent être attribuées à son auteur, et non, comme elles l'ont été quelquefois, à un interpolateur postérieur. On a eu recours à cette hypothèse, parce qu'on ne pouvait pas comprendre qu'un homme chargé d'enseigner la religion ait pu commettre de telles fautes. Mais en Amérique les qualités littéraires requises pour l'ordination sont nécessairement réduites au minimum. »

Considérant Salomon Spaulding comme un pauvre d'esprit, et lui attribuant le Livre de Mormon en totalité, sans exception, l'écrivain ajoute :

« Il n'est pas étonnant que S. Spaulding ait fait banqueroute en chaire comme derrière son comptoir. »

Comment concilier tous ces témoignages d'uniformité de style avec le témoignage de MM. Guers et Favez qui veulent absolument reconnaître deux auteurs, l'un qui écrivait bien l'anglais, l'autre qui l'écrivait mal?

D'altération en altération, nos ennemis ont fini par tomber quelquefois dans des mensonges tellement cyni-

---

[1] A ceux qui s'étonneraient de cette uniformité dans un Livre écrit par plusieurs auteurs et à de longs intervalles, nous rappellerons que les anciens Prophètes Américains ont été abrégés par Mormon, qui dès-lors leur a imprimé son propre style. Nous entrerons dans de plus amples explications à cet égard en répondant à M. le comte de Gasparin. (V. Livre de Mormon, p. 466.)

ques, tellement monstrueux, qu'ils se sont effrayés les uns les autres. Notamment, MM. Guers et Favez n'ont pas osé s'appuyer sur le témoignage du docteur John Thomas, *president of the S. and E. medical college of Virginia, U. S.* On n'aime pas à trouver son maître. « Celui-là, ont- » ils dit, est encore plus hardi que nous. » M. Thomas, en effet, dans sa brochure imprimée à Londres, dit sans façon (p. 2), qu'un prédicateur presbytérien des Etats-Unis fit un roman qu'il intitula le *Livre de Mormon. (This fiction he termed « the Book of Mormon.... »*

Il nous reste à démentir une allégation de nos ennemis, qui consiste à dire que J. Smith, trop ignorant pour approprier lui-même le roman de Spaulding à l'usage qu'il voulait en faire, s'est associé dans ce travail Sidney Rigdon.

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nos adversaires se contredisent entre eux : c'est pour eux une fatalité. Ainsi, M. Favez, dans la lettre que les ministres d'Amérique ont fabriquée sous le nom de M[me] Davidson, cite ce qui suit :

« Sidney Rigdon, qui a figuré si grandement dans l'histoire des Mormons, était à cette époque en relation avec l'imprimerie de M. Patterson, et c'est une chose bien connue dans cette contrée, — Rigdon lui-même l'a souvent déclaré, — qu'il eut en mains le manuscrit de M. Spaulding *et le copia*. C'était un fait notoire pour toutes les personnes en relation avec l'imprimerie. »

Cette lettre, comme l'annonce M. Favez, a paru dans le journal de Boston; mais depuis elle a sans doute été *confirmée* par les ministres, c'est-à-dire falsifiée; car, dans le journal de Boston, au lieu de : *et la copia,* — on lit : *Là, il eut amplement occasion de connaître le manuscrit* ET DE LE COPIER S'IL A VOULU.

M. Guers enchérit encore sur l'exagération de M. Fa-

vez ; il dit (page 62) que Sidney Rigdon était *employé* dans l'imprimerie de M. Patterson. Un autre écrivain dit qu'en 1812 et 1814 il y était chargé de préparer les manuscrits. — Voici la vérité :

Sidney Rigdon est né en 1793 ; en 1812 il était donc âgé de dix-neuf ans. A cette époque il travaillait dans la ferme exploitée par son père, et il y resta jusqu'au moment où il alla à Pittsbourg comme étudiant, comme dit le professeur Turner, non pas en 1812, mais en 1822. Or, la veuve de Salomon Spaulding déclare qu'à la mort de son mari *le roman lui échut*, et qu'*elle le garda soigneusement*. Joignez à cela qu'elle l'avait encore à sa disposition, suivant M. Guers, quand, en 1833 ou 1834, on voulut comparer ce manuscrit avec le Livre de Mormon. Dites-nous donc, Messieurs, à quelle époque vous prétendez que Sidney Rigdon a pu copier le roman de Spaulding.

Mais nous allons démontrer, par un témoignage non suspect, que les chrétiens d'Amérique, parmi lesquels se trouvait Sidney Rigdon en qualité de ministre, n'ont jamais songé à l'accuser de complicité avec J. Smith dans la publication du Livre de Mormon.

Nous démontrerons, de plus, par la même citation, que Sidney Rigdon n'a eu connaissance de ce Livre et n'est entré dans l'Eglise que quelque temps après sa publication. L'autorité que nous invoquons est de celles devant lesquelles nos ennemis doivent s'incliner : c'est un de leurs organes en Angleterre (*Christain Messenger and Reformer for April* 1841).

«..... La *Bible d'or* fut imprimée dans l'été de 1830..... Etant pleinement préparés, Smith et Cowdery commencèrent à accomplir leur mission, et s'étant baptisés l'un l'autre, ils réussirent bientôt à en convertir d'autres à leur imposture, les baptisant pour la rémis-

sion des péchés et les dons du Saint-Esprit dans tous ses pouvoirs miraculeux. Parmi leurs premiers disciples était Parley P. Pratt, qui est actuellement en ce pays (Angleterre), qui s'est joint au Prophète peu après la publication de la Bible. *Bientôt après lui vint Sidney Rigdon, qui était auparavant en communion avec nos frères en Amérique.* »

Voilà encore une preuve positive que Sidney Rigdon n'a pris aucune part au Livre de Mormon [1]. En voici une autre, empruntée au professeur Turner (page 211) :

« En 1812, Spaulding quitta Ohio et se rendit à Pittsbourg, où il demeura environ deux ans, pendant lesquels ON A SUPPOSÉ qu'il avait laissé son manuscrit à l'imprimerie de Patterson et Lambdin, et que Sidney Rigdon l'y trouva en 1822. DE CELA, CEPENDANT, IL N'Y A AUCUNE ÉVIDENCE, et je ne peux pas imaginer qu'un homme du talent de Sidney Rigdon, éloquent et connaissant parfaitement la Bible, ait jamais pu entasser les absurdités qui composent le Livre de Mormon. »

Une autre preuve, négative, il est vrai, c'est que le fameux Alexandre Campbell, auquel Sidney Rigdon était alors associé pour la fondation de la secte des *Campbellistes,* qui le connaît parfaitement et qui sait très-bien la date de leur séparation, Campbell, disons-nous, qui a beaucoup écrit contre nous, ne songe pas le moins du monde à le regarder comme ayant pris une part quelconque à la publication du Livre de Mormon.

Nous croyons avoir traité cette question du Livre de Mormon (au point de vue purement rationnel,) avec

---

[1] Sidney Rigdon, au moment où cette lettre fut publiée, y a répondu et a démontré qu'il n'avait jamais eu rien de commun avec l'imprimerie Patterson ni avec le roman de Spaulding, dont il n'apprit l'existence que par les publications de l'apostat Hulbert. Parley P. Pratt, qui avait présenté le Livre de Mormon à Sidney Rigdon six mois après sa publication, a confirmé les assertions de S. Rigdon. Du reste, l'imprimeur Patterson a nié toute cette histoire du manuscrit de Spaulding, qu'il dit n'avoir jamais vu.

tous les développements nécessaires; nous n'avons laissé debout aucune des imputations d'imposture faites par nos ennemis, et nous aimons à penser que le lecteur, quel qu'il soit, est maintenant convaincu, nous ne dirons pas de la divinité de ce Livre, — puisque nous n'avons pas abordé la discussion au point de vue religieux et que nous n'avons donné aucune preuve de ce genre, cet opuscule n'étant pas destiné à l'exposition de nos doctrines, — mais au moins de l'honnêteté de ces hommes sur lesquels on a accumulé tant de calomnies. Nous n'avions pas d'autre but.

CHAPITRE V.

QUELQUES OBJECTIONS DE M. FAVEZ

CONTRE LE LIVRE DE MORMON.

Anachronismes. — La boussole. — Contradiction avec la Bible. — Les deux Jérusalem. — Canaan. — Réfutation.

M. Favez n'est pas heureux lorsqu'il cherche des preuves d'imposture contre le *Livre de Mormon;* son échafaudage tombe sur lui-même. C'est lui qui se montre ou ignorant, ou imposteur. Ecoutez-le (page 10) :

« Ce livre prête aux premiers âges du monde des inventions modernes. Dans les premières pages, l'auteur met dans la bouche de Néphi ces paroles : *Je pris la* BOUSSOLE. Or, selon cette narration, l'événement avait eu lieu au temps de Sédécias, et la boussole n'est connue que depuis cinq ou six cents ans. L'auteur l'ignorait sans doute. »

Dans une note au bas de cette même page, M. Favez ajoute que : *Je pris la boussole,* est la traduction de ce passage anglais : *I took the compass.*

Puisqu'il a lu le Livre de Mormon, il sait qu'il n'existe

aucun rapport entre l'instrument dont il parle et la boussole. Quelques extraits de ce livre vont le convaincre d'erreur, sinon de mauvaise foi.

« Et comme mon père se levait le matin et sortait de sa tente, à son grand étonnement. il aperçut sur la terre une *boule ronde*, d'un airain fin et d'un travail parfait. Et dans la boule se trouvaient deux aiguilles, dont l'une indiquait *le chemin que nous avions à prendre* dans le désert. [1] » (Page 31.)

On voit que la boule n'indiquait pas un des quatre points cardinaux, mais le chemin à suivre.

« Et moi, Néphi, je vis que les indicateurs de la boule opéraient *selon la foi, la diligence et l'attention que nous y mettions*. Et il y avait dessus une *nouvelle écriture*, très-facile à lire, qui *nous faisait comprendre les voies du Seigneur*; et cette écriture *changeait de temps en temps, suivant la foi* et la diligence que nous y apportions. De la sorte, nous vîmes que *le Seigneur peut faire de grandes choses avec de petits moyens*. » (Page 32.)

Est-ce que cela ressemble à une boussole? Mais, à supposer même que ces deux passages du Livre de Mormon aient été mal compris par M. Favez, qu'il ait été étourdi ou aveuglé au point de ne pas apercevoir la différence qui existe entre un tel instrument et l'aiguille aimantée, voici quelques lignes qui auraient dû lui ouvrir les yeux :

« Il me reste quelque chose à vous dire, mon fils, sur ce que nos pères appelaient une boule ou un directeur. Ils l'appelaient Liahona, qui signifie, par interprétation, un compas. C'est le Seigneur qui l'a préparé. Et il n'est pas un homme qui aurait pu faire une œuvre

---

[1] Ceux qui croient à la Bible, et qui savent que le Seigneur dirigeait les enfants d'Israël au moyen d'une colonne de fumée pendant le jour, laquelle devenait une colonne de feu pendant la nuit, ne doivent pas s'étonner si Dieu, qui avait ordonné à ce peuple de sortir de Jérusalem, a pourvu à sa direction dans le désert au moyen d'un instrument qui fonctionnait suivant la foi et la fidélité de ceux qui le consultaient.

aussi habilement et aussi curieusement travaillée. Elle fut faite pour montrer à nos pères leur direction dans le désert; elle opérait en raison de leur foi en Dieu. S'ils croyaient avec foi que Dieu pouvait faire que ces aiguilles désignassent la route qu'ils devaient suivre, cela s'effectuait. Oui, ils possédaient ce miracle et bien d'autres encore, qui leur étaient journellement donnés *par le pouvoir de Dieu*. Néanmoins, comme ces miracles se réalisaient par des moyens simples, et qu'ils leur manifestaient des œuvres merveilleuses, ils tombèrent dans l'indolence, *oubliant d'exercer leur foi et leur diligence. Alors ces œuvres merveilleuses cessaient*, et ils n'avançaient plus dans leur marche. Ou ils étaient arrêtés dans le désert, ou ils ne suivaient point leur vraie direction, et la faim et la soif les accablaient à cause de leurs transgressions. » (Page 289.)

Est-il possible, après avoir lu ce passage, de dire que « ce livre prête aux premiers âges du monde des inven- » tions modernes? » Est-il possible de confondre un appareil qui se meut par le pouvoir de Dieu, *suivant la foi et la diligence* de celui qui le tient, qui *cesse de fonctionner quand la foi cesse*, avec la boussole, qui suit invariablement le courant magnétique d'un pôle à l'autre, et qui fonctionne également entre les mains d'un croyant ou d'un athée?

En voici encore une autre du même auteur. Il dit, (page 10):

« Enfin, en divers endroits, le Livre de Mormon donne un démenti à la Bible. Un exemple suffira. A la page 499, il nous dit que l'Amérique est, au-dessus de toutes les autres, une terre choisie du Seigneur; — « que là sera bâtie de nouveau la Jérusalem ancienne, laquelle sera une sainte cité au Seigneur. » — Et la Bible, de son côté, déclare que, « Canaan est la noblesse de tous les pays, que Jérusalem y sera bâtie de nouveau et sera une sainteté à l'Eternel.» — Tout cela n'est pas une recommandation pour le livre du nouveau Prophète. Evidemment il porte les marques de la fraude. »

Ceci, en effet, porte les marques de la fraude, mais de la fraude de M. Favez; car, pour mettre le Livre de Mor-

mon en opposition avec la Bible, il fait une citation infidèle. Voici le verset cité par lui (p. 499 du Livre du Mormon); mais nous le transcrivons en entier, afin que le lecteur puisse juger :

« Voici, Ether vit les jours du Christ, et il parla *d'une Nouvelle Jérusalem dans ce pays* (l'Amérique.) Il parla aussi touchant la maison d'Israël, et de la Jérusalem d'où Léhi était venu (Asie); et il dit qu'après avoir été détruite, elle sera rebâtie de nouveau, une sainte cité au Seigneur; c'est pourquoi *elle ne pourrait pas être une Nouvelle Jérusalem, car elle avait existé dans les temps passés,* mais qu'elle serait rebâtie de nouveau, et qu'elle deviendrait une sainte cité au Seigneur, et serait bâtie pour la maison d'Israël. Et il dit *qu'une Nouvelle Jerusalem s'élèvera dans ce pays* (l'Amérique) *pour le reste de la postérité de Joseph,* pour lesquelles choses il y a eu un type : car comme Joseph amena son père dans la terre d'Egypte, et qu'il mourut là, ainsi le Seigneur amena un reste de la postérité de Joseph *hors du pays de Jerusalem,* afin d'être miséricordieux à la postérité de Joseph, et qu'elle ne pérît pas, de même qu'il avait été miséricordieux au père de Joseph, pour qu'il ne pérît pas. C'est pourquoi, le reste des enfants de la maison de Joseph sera établi dans ce pays (l'Amérique), et ce sera la terre de leur héritage; *et ils bâtiront une sainte cite au Seigneur,* SEMBLABLE A L'ANCIENNE JÉRUSALEM, et ils ne seront plus confondus jusqu'à ce que la fin arrive, quand la terre passera. »

Il est évident que ce verset parle de deux Jérusalem, l'une *Ancienne,* qui sera rebâtie en Asie par les enfants d'Israël, l'autre *Nouvelle,* qui sera construite en Amérique pour la postérité de Joseph. Et c'est en présence d'un texte aussi clair que M. Favez vient nous dire : « Le Livre » de Mormon donne un démenti à la Bible, » quand au contraire il la confirme!...

Le passage de la Bible cité par M. Favez : « Canaan est » la noblesse de tous les pays, » n'est pas, comme il l'affirme, démenti par le Livre de Mormon. Il suffit d'un peu de bon sens pour tout concilier. Canaan, selon l'Ancien

Testament, était la noblesse de tous les pays *alors connus*. S'il fallait une preuve de cette interprétation, nous rappellerions ici cette parole de Daniel à Nébucadnetsar :

« Le Dieu des cieux t'a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire, et en quelque lieu qu'habitent les enfants des hommes, les bêtes des champs et les oiseaux des cieux, il les a donnés en ta main, et t'a fait dominer sur eux tous. » (Daniel, VII, 37, 38.)

Nous pourrions y joindre cette citation de Paul parlant des travaux des serviteurs de Dieu :

« Leur voix est allée par toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux bouts du monde. » (Rom. X, 18.)

Or, nous le demandons à M. Favez, Nébucadnetsar a-t-il régné sur le continent de l'Amérique? Les apôtres de l'Orient y ont-ils fait entendre la parole de Dieu? Il est évident que la Bible, quand elle parle de tous les pays, doit être entendue dans le sens que nous venons d'indiquer. Cette objection de M. Favez n'est donc pas plus sérieuse que les autres.

CHAPITRE VI.

MIRACLES.

M. Guers se montre peu scrupuleux. — Les miracles *avortés*. — Guérisons opérées par les Mormons. — Analogie entre nos ennemis et les Pharisiens. — Opinion de M. O. Pratt sur les miracles.

« Orson Pratt (dit M. Guers, page 98) a publié une liste de prétendues guérisons miraculeuses opérées par les Mormons : parcourez les listes de guérisons merveilleuses qui accompagnent d'ordinaire l'annonce des nouvelles méthodes curatives, et vous en avez exactement le type. Mais voici des faits plus graves qu'*Orson Pratt se gardera bien d'insérer dans son catalogue.* »

Ici M. Guers raconte trois faits dont l'un s'est passé à Cardiff, le second à Glasgow, le troisième à New-Port. Puis il continue :

« Demandez-vous aux Mormons d'accomplir devant vous quelque œuvre miraculeuse, les prodiges ont toujours lieu là où l'on ne se trouve pas. Êtes-vous, par exemple, en Angleterre, on vous dit que les grands miracles se font en Amérique; êtes-vous en Amérique, on vous dit qu'ils se font en Angleterre. » (p. 99.)

Cet auteur nous présente au public comme de vrais en-

trepreneurs de miracles. Il cite la *Voix de Joseph;* eh bien, lisons le passage cité (p. 80) :

« Dans tous les endroits où ils sont allés, la parole a été établie en puissance, PAR LE SAINT-ESPRIT, et en grande assurance; et PAR LA FOI ET LA PRIÈRE, les malades et les affligés ont été guéris, les boiteux ont commencé à marcher, les sourds à entendre, les muets à parler et les aveugles à voir. »

M. Guers ne reproduit pas ce passage, il se contente de l'indiquer. C'est conséquent avec sa manière habituelle; car, en le lisant, on voit à qui les Mormons font hommage des bénédictions obtenues : *le Saint-Esprit, la foi et la prière.* C'est toujours la même tactique.

Quand on s'est accoutumé à peu d'exactitude, on ne fait plus attention à la contradiction. Ainsi, page 99, il oublie complètement que la liste dont il parle à la page 98 indique, pour chaque guérison, le *lieu,* le *jour,* le *nom* et l'*adresse* de la personne guérie, les *noms des témoins,* membres de l'Eglise ou étrangers. Tous ces faits, sans exception, ont eu lieu dans la Grande-Bretagne. Et en présence d'une désignation aussi nette, l'honnête écrivain ose dire : « Etes-vous, par exemple, en Angleterre, on » vous dit que les grands miracles se font en Amérique ! »

Des trois miracles *avortés* qu'il raconte, le premier est une pure invention ; nous défions M. Guers d'en donner la moindre preuve.

Le second, bien que l'auteur dise que M. Pratt *se gardera bien de l'insérer dans son catalogue,* a cependant été publié, malgré cette assertion, par ce même Orson Pratt, dans le *Millennial Star* (vol. XI, p. 61). Il s'agissait de deux personnes atteintes du choléra à Glasgow. Des milliers d'individus avaient été moissonnés par le terrible fléau. Dans le nombre d'environ cent malades qui reçurent

de nos Elders l'imposition des mains et l'huile sainte, *accompagnées de la foi et de la prière*, quatre seulement moururent. Les médecins, poussés sans doute par un mobile qui nous échappe, voulurent dénoncer nos Elders à la justice; un jugement fut rendu, par lequel les prévenus furent acquittés. C'est à la suite de ces débats, reproduits avec mauvaise foi par les journaux de l'époque, que *M. Pratt publia les documents et témoignages relatifs à cette affaire*, où la justice, nous le répétons, reconnut la fausseté de la plainte et proclama l'innocence de nos Elders.

Le troisième est le fameux miracle *avorté* de New-Port, que tous nos ennemis n'ont pas craint de copier dans le roman du capitaine Marryat dont nous avons déjà parlé; nous les défions d'indiquer une autre origine. M. Guers cite *Mormonism,* page 28; mais ouvrez cet ouvrage, regardez la date de l'édition, et vous verrez que l'auteur l'a puisé dans le roman. Allez à New-Port, on vous dira que le fait a eu lieu dans une autre contrée. Attendez que nos ennemis aient publié quelques nouvelles brochures, et bientôt le fait se sera passé en Suisse. Ce miracle avorté fera le tour du monde.

Revenons aux guérisons miraculeuses rapportées par M. Pratt. Ce n'est pas par une vaine ostentation qu'il a entrepris ce récit. Dans le *Millennial Star :* (vol. XI, p. 151), il engage les Elders à tenir un registre exact et véridique des manifestations de la bonté divine, afin d'en témoigner aux incrédules, de rendre au Seigneur la gloire qui lui est due, et de confondre les ministres des fausses religions, où l'on reconnaît effectivement la puissance de Dieu, mais seulement dans les temps passés.

Sur cette invitation, plusieurs Elders de l'Eglise, en

mission dans diverses contrées, ont envoyé le compte rendu des guérisons opérées sous leurs yeux par la puissance de Dieu, avec tous les détails propres à en constater l'authenticité. Toutes ces guérisons, comme nous l'avons déjà dit, ont eu lieu en Angleterre, pas une en Amérique. Elles ont été portées à la connaissance du public dans le pays même où elles ont été effectuées, et nous n'avons pas connaissance qu'elles aient jamais donné lieu à aucune réclamation ; cependant, en Angleterre comme en Suisse, l'esprit de coterie religieuse est à nos trousses et n'eût pas manqué de relever la moindre exagération, s'il s'en était glissé dans ce récit.

Les Mormons croient aux promesses de Dieu, et quand ils éprouvent les effets de sa bonté, il lui en rendent l'honneur et en témoignent aux hommes, afin que ceux-ci obéissent à Dieu et reçoivent à leur tour ses bénédictions, selon *leur foi*. Et voilà M. Guers qui s'écrie (p. 100) :

« Vous donc, messieurs, vous qui avez reçu ces dons, ces charismes, prouvez-le en les exerçant sous nos yeux. Vous avez en mains *l'un des moyens* de nous convaincre : réduisez au silence notre incrédulité, et sauvez-nous, s'il le faut, malgré nous-mêmes. »

Malgré tout le soin que l'on peut mettre à dissimuler, il est des moments où le caractère se révèle tel qu'il est. Si nous avions jamais eu le moindre doute sur l'influence qui a poussé M. Guers à son opposition au mormonisme, nous serions éclairés par ses observations au sujet des *miracles*. « C'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. » (Math. XII, 34.)

Un certain personnage vint auprès de Jésus et lui dit : « Si tu es le fils de Dieu, ordonne à ces pierres de se » changer en pains. » Le premier qui a demandé un mi-

racle n'était pas un personnage obscur. Quel était-il donc? Le Diable lui-même. (Luc IV, 3.) Sa majesté satanique exerçait une bien triste influence sur les gens pieux d'alors; écoutez : « Alors des Pharisiens et des Sadducéens vinrent » à lui (Jésus), et pour l'éprouver, ils lui demandèrent » *qu'il leur fît voir quelque miracle dans le ciel.* » Il est à regretter que nous n'ayons pas leurs propres paroles; elles doivent ressembler à celles-ci : « Vous avez en mains » bien des moyens de nous convaincre; réduisez au silence » notre incrédulité, et sauvez-nous, s'il le faut, malgré » nous-mêmes. »

Mais quelle fut la réponse de Jésus? «*La nation méchante » et adultère demande un miracle;* mais il ne lui sera point » donné d'autre miracle que celui de Jonas le Prophète. » Et les laissant, il s'en alla. (Math. XVI, 1, 4.)

« Les Juifs demandent des miracles, » écrivait l'apôtre Paul (I Cor. I, 22). Probablement ils disaient comme M. Guers : « Sommons-les de faire devant nous quelqu'un » de ces miracles dont ils sont si prodigues ailleurs. Ils y » sont obligés d'après leurs propres écrits. » Quelle fut la réponse de Paul? « *Nous prêchons Christ crucifié, qui est » un scandale pour les Juifs.* »

C'est une chose curieuse que de voir l'inconséquence dans laquelle tombent ces chercheurs de miracles. Jésus et les Apôtres refusèrent à leurs sommations ces manifestations de la puissance céleste; mais quand ils entendirent raconter les miracles opérés, ils furent très-mal à l'aise. (Jean IX.) Forcés de reconnaître que Jésus avait rendu la vue à l'aveugle, ils crièrent : « Rends gloire à Dieu; nous » savons que cet homme est un méchant. »

M. Guers (page 98) dit : « Orson Pratt a publié une liste » de *prétendues* guérisons miraculeuses opérées par des

» Mormons. » Et deux pages plus loin il ajoute : « Mais encore
» une fois, fussent-ils vrais, les miracles du mormonisme
» ne nous convaincraient pourtant pas. » Les raisons qu'il donne de son incrédulité sont les mêmes que donnaient les Juifs lorsqu'ils repoussaient Christ et les Apôtres.

Pour terminer, disons que les chercheurs de miracles ont poursuivi Christ jusque sur la croix, où ils virent pour lui une bonne occasion d'exercer son pouvoir. M. Guers dit aujourd'hui : « Réduisez au silence notre incrédulité,
» et sauvez-nous, s'il le faut, malgré nous-mêmes. » Les hommes réputés pieux, passant près du gibet où était attaché le Saint et le Juste, « lui disaient des outrages,
» branlant la tête et disant : Toi qui détruis le temple et
» qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même; si tu
» es le Fils de Dieu, descends de la croix. De même aussi,
» les principaux sacrificateurs, avec les scribes et les sé-
» nateurs, disaient en se moquant : Il a sauvé les autres,
» et il ne peut se sauver lui-même. S'il est le roi d'Israël,
» qu'il descende maintenant de la croix, *et nous croirons
» en lui.* Il se confie en Dieu ; que Dieu le délivre main-
» tenant, s'il lui est agréable; car il a dit : Je suis le Fils
» de Dieu. » (Math. XXVII, 39 et suiv.)

Nous devons, en terminant, exprimer notre pensée sur les miracles. Elle est formulée dans les lignes suivantes, que nous extrayons d'une brochure de M. O. Pratt, intitulée *Autorité divine, ou réponse à cette question : Joseph Smith était-il envoyé de Dieu?* (p. 33) :

« Les Saints des Derniers-jours ne croient pas à l'infaillibilité des miracles. Nous croyons fermement que les dons miraculeux du Saint-Esprit sont absolument nécessaires dans l'Eglise du Christ, sans lesquels elle ne peut exister sur la terre. Les miracles, joints à une doctrine pure, sainte et parfaite, à une doctrine raisonnable et

scripturaire, sont une forte preuve collatérale en faveur de cette doctrine et de l'autorité divine de ceux qui la prêchent. Mais des miracles seuls, pris séparément, et sans être liés à d'autres témoignages, au lieu d'être des preuves *infaillibles*, ne prouvent absolument rien. »

CHAPITRE VII.

RÉPONSE A M. AGÉNOR DE GASPARIN.

Le roman de Spaulding. — Les plaques du Livre de Mormon. — Calomnies contre le Prophète. — L'égyptien réformé. — Uniformité de style malgré la pluralité des auteurs. — Les miracles. — Conformité du Livre de Mormon avec la Bible. — Etude *attentive et consciencieuse* de M. de Gasparin.

Voici un autre adversaire que nous avions oublié, mais qui est subitement rappelé à notre mémoire par une nouvelle lecture des *Archives du christianisme* (années 1852 et 1853) au moment où nous allions clore cette discussion. A Dieu ne plaise que nous laissions sans réponse ses rares objections noyées dans une dilution de six longs articles. Seulement, comme il nous serait impossible, au point où nous en sommes, de classer ces objections suivant l'ordre que nous avons adopté, nous consacrerons à ce nouveau champion un chapitre à part.

Dans le premier de ces articles (1852, p. 185), M. de Gasparin se livre à des considérations générales, sans pré-

senter aucune objection. Il se pose en adversaire loyal et consciencieux ; mais déjà quelques finasseries font prévoir que l'auteur ne soutiendra pas le ton sérieux et convenable de cette introduction.

En effet, dès le second article (p. 15 de 1853), nous le voyons ressusciter la fable des ministres américains au sujet du roman de Spaulding. Il n'ose pas y adhérer formellement, et il a raison, car nous le mettrions plus tard en contradiction avec lui-même, puisqu'il dit (p. 75) :

«..... Rien enfin ne manque pour faire comprendre à quiconque sait comprendre, que M. Joseph Smith a composé ces prophéties à loisir, en l'an de grâce 1828, ayant son Nouveau-Testament sous les yeux. »

Quel est donc le but de M. de Gasparin en réveillant cette histoire de Spaulding? cela se devine aisément. Toutefois il sort de là assez habilement.

« Nous ignorons, dit-il, ce qu'il en est, et, à vrai dire, nous nous en inquiétons peu. Ceci est trop sérieux pour que nous nous préoccupions des questions de propriété littéraire. »

Ce qu'il y a de plus clair dans tout cela, c'est que M. de Gasparin n'a pas d'opinion arrêtée sur ce point, puisqu'il raconte cette histoire et la dément plus loin.

L'introduction nous promettait des objections sérieuses ; mais, dès la page 16, l'auteur tombe dans la facétie :

« Nos ouvriers sont sans doute bien moins habiles que ne l'étaient les innombrables prophètes de Néphi; mais il est certain que pour graver sur l'airain les immenses récits dont le Livre de Mormon ne nous donne que des extraits, il faudrait employer aujourd'hui des centaines d'ouvriers pendant un temps bien considérable. Et nous ne parlons pas du transport de ces plaques. De nos jours, il faudrait des charrettes ou des wagons de chemins de fer; du temps des prophètes néphites, on emportait cela sans façon dans sa poche, et personne n'y prenait garde. »

On le voit, M. de Gasparin s'amuse. Mais voyons ce que valent ses joyeusetés. Les plaques, longues et larges de 7 à 8 pouces, formaient une épaisseur totale de six pouces. Une partie seulement a été traduite. En supposant au métal une épaisseur d'une demi-ligne, il y aurait en totalité 144 plaques. D'un autre côté, quiconque a vu le fac-simile d'une de ces tablettes, s'il est doué de la moindre connaissance en gravure, jugera qu'un ouvrier peut facilement graver une page en un jour, soit deux jours pour une plaque, soit 288 jours pour la collection entière. Mettons-en le double, le triple, admettons même que ce travail, s'il eût été exécuté par un *seul* homme, l'eût occupé *trois ans;* toujours est-il évident que M. de Gasparin tombe dans la plus ridicule exagération lorsqu'il dit « qu'il faudrait y employer DES CENTAINES D'OUVRIERS *pendant un temps bien considérable.* » Que devons-nous répondre à un écrivain qui prétend charger des *wagons de chemins de fer* avec les plaques en question, qui forment un cube de 7 ou 8 pouces de longueur, autant de largeur et 6 de profondeur?.... Pour M. Favez, passe encore ; mais de la part de M. le comte Agénor de Gasparin et des *Archives du christianisme,* nous n'attendions pas de pareilles évaluations. Nous voudrions voir cet écrivain se livrer dans le même esprit à des calculs sur les dimensions données par la Bible à l'arche de Noé, comparativement au volume des animaux et des approvisionnements qu'elle renfermait....

L'auteur finit par s'apercevoir qu'il se moque de ses lecteurs.

« Qu'on nous pardonne, dit-il, si notre discussion ne demeure pas toujours sérieuse. En vérité, il est des choses qu'on ne peut rapporter ni discuter gravement. »

D'accord. Quand on a fait une caricature, on a le droit d'en rire ; mais il est des choses sérieuses que l'on pourrait rapporter *fidèlement* et discuter gravement.

Après le burlesque, le lamentable. M. de Gasparin ajoute immédiatement :

« Mais lorsqu'en même temps on se prend à penser que ces choses-là sont prêchées et accueillies comme une parole de Dieu, qu'elles font le tour du monde, qu'à l'heure où nous écrivons ceci, plusieurs centaines de missionnaires mormons sont occupés à corrompre les âmes et à déshonorer l'Evangile, le cœur se serre de tristesse, et le sourire qui avait effleuré les lèvres s'en efface promptement. »

Donc voici M. de Gasparin devenu sérieux ; ce qui ne l'empêche pas de nous donner encore plusieurs colonnes remplies de jovialités sur les noms de quelques Prophètes rapportés par le Livre de Mormon, où il se divertit à comparer les exploits de l'un d'entr'eux à ceux des chevaliers de la Table-Ronde. On voit comme c'est grave. Puis il s'écrie :

« Notre amour pour le Sauveur souffre à rapporter, même afin de les combattre, de si prodigieuses profanations. »

Quant à la preuve de ces profanations, c'est la chose dont il s'occupe le moins. Il est beaucoup plus commode de donner la *question pour raison*, et M. de Gasparin y est habitué. Lisez non seulement cet article, mais les quatre qui le suivent, vous n'y trouverez pas vestige de démonstration. L'auteur part de ce point que le Livre de Mormon est faux, et il va son train.

Comme MM. Guers et Favez, M. de Gasparin écrit l'histoire à sa façon, sans le moindre scrupule. Ecoutons-le parler des Mormons au Missouri :

« Enfin ils publient une proclamation en vertu de laquelle tous les habitants du pays qui ne professent pas la foi nouvelle sont mis en demeure d'abandonner leurs propres maisons et de céder aux Saints leur propre pays. Les Missouriens ne se croient pas tenus d'obéir, et à la suite d'une lutte violente, ils expulsent de chez eux l'armée des bandits. »

Si nous demandions à M. de Gasparin sur quelle preuve il appuie cette histoire, il nommerait sans doute quelque homme religieux. En tout cas, nous le mettons au défi de citer le texte de la prétendue proclamation, d'en indiquer même la date. Ceci s'appelle une calomnie, et n'a point d'autre nom. Jamais les Mormons ne se sont approprié un immeuble quelconque dans le Missouri ou ailleurs, sans l'avoir acheté et payé. Que M. de Gasparin prouve le contraire.

Plus loin, l'auteur s'exprime en ces termes au sujet de ce qu'il appelle la « guerre des Mormons » (p. 43) :

« Elle se termina par la défaite et l'emprisonnement de Joseph Smith, qui fut tué plus tard au moment où il cherchait à s'échapper de sa prison. »

Ceci est odieux ; il nous répugne de voir un honnête homme chercher à pallier, sinon à légitimer un meurtre infâme. Nous avons raconté, sur la foi d'autres ennemis plus calmes et mieux renseignés, comment *la prison fut envahie par des brigands armés et qui s'étaient barbouillé le visage avec du noir.* Chacun sait que si Joseph s'est présenté à la fenêtre, c'était pour échapper, non à la prison, où il ne trouva pas même la protection des verroux, mais *aux balles et aux baïonnettes qui perçaient la porte de sa chambre.* Chacun sait que s'il fut dans cette prison, c'est parce qu'il s'y constitua *volontairement.* Nous le répé-

tons avec amertume : il est pénible pour nous de voir M. de Gasparin s'associer à nos ennemis les moins véridiques, et éclipser même leur témérité.

A la page 67, nous lisons ce qui suit :

« Mais *Joe* Smith est prudent. Il sent que l'égyptien lui-même peut être connu, et il lui importe d'imaginer une langue telle que toute vérification soit impossible : il invente donc *l'égyptien réformé.*

» Voici donc l'hypothèse fondamentale que sont tenus d'accepter ceux qui écoutent l'Evangile mormon : des Juifs quittant Jérusalem sous Sédécias, Juifs qui ne savent pas leur langue maternelle et qui se servent de l'égyptien, voire de l'égyptien réformé, en ayant soin de l'écrire au moyen de caractères sans analogues, soit en Egypte, soit en Judée! On conviendra qu'il faut une crédulité robuste pour fréquenter les chapelles du mormonisme. »

A M. de Gasparin qui croit à la Bible et s'effraie du Livre de Mormon, nous rappellerons ces paroles de Christ aux Pharisiens : « Conducteurs aveugles, qui coulez un mou- » cheron et avalez un chameau. » (Matth. XXIII, 24.)

Oui, il faudrait une foi robuste pour croire à la vérité ainsi travestie par M. de Gasparin. Tout ce qui passe par les mains de nos adversaires devient incroyable. Mais ramenons les choses à leur état naturel, et voyons si, dégagées des *charges* de cet écrivain, elles ne sont pas parfaitement admissibles.

Nous relèverons d'abord ce nom de *Joe*, substitué à celui de Joseph. Si nous donnions à M. de Gasparin, au lieu de son prénom Agénor, tout autre sobriquet exprimant le mépris, on nous considérerait comme des ennemis dont on ne doit attendre aucune impartialité? Est-ce qu'un langage convenable prouve moins que de grossières injures?

L'*égyptien réformé!* voilà le grand cheval de bataille de nos ennemis; M. Favez lui-même, et avant lui M. Guers,

l'avaient enfourché. Nous renvoyons M. de Gasparin à ce que nous avons dit en répondant à nos autres adversaires, et nous ajoutons, la Bible en main : Joseph, fils du patriarche Jacob, fut vendu par ses frères à des marchands madianites; puis à des Ismaélites, puis enfin à Putiphar, eunuque de Pharaon. Accusé de séduction, d'attentat sur la femme de son maître, il fut jeté en prison, et en fut enfin délivré par l'intervention du Seigneur; puis il arriva au pouvoir, et fut établi par Pharaon « sur tout le pays d'Egypte. » Bientôt après, son père et toute sa famille, au nombre de 70 personnes, vinrent près de lui en Egypte. « Les enfants d'Israël foisonnèrent et se » multiplièrent extraordinairement, et ils s'accrurent et » devinrent très-puissants, tellement que le pays en fut » rempli. » (Exode I, 7.)

Il est bien évident que Joseph, investi de hautes fonctions dans ce gouvernement, a dû apprendre la langue égyptienne. Il est fort probable aussi que sa famille, dans ses relations obligées avec les Egyptiens, dut apprendre la langue du pays, et qu'après plusieurs générations les enfants d'Israël étaient devenus familiers avec cette langue. S'il faut une *crédulité robuste* pour admettre cette opinion si naturelle, il en faudrait une plus robuste encore pour admettre que 70 personnes arrivant dans l'Egypte y ont conservé exclusivement leur langue maternelle, et que leurs descendants l'ont également conservée pendant sept ou huit générations.

Si nous demandions à M. de Gasparin dans quelle langue écrivait Moïse, il ne lui viendrait certes pas à l'idée de nommer l'*égyptien*. Il serait trop pénible pour lui de penser que ces livres divins furent primitivement écrits dans la même langue que le Livre de Mormon. Mais nous devons,

au risque de froisser l'opinion qu'il s'est faite à cet égard, lui faire connaître celle d'un homme qu'il jugera sans doute compétent en pareille matière.

Le professeur Cooper, M. D., de l'Amérique, s'exprime ainsi dans sa lettre au professeur Silliman of Yale College, Connecticut, *sur le rapport entre la géologie et le Pentateuque* (p. 38) :

« Il n'est dit nulle part dans quelle langue a écrit Moïse ; si c'est dans les hiéroglyphes *hiératiques* ou *phonotiques* des Egyptiens. Nous présumons qu'il les connaissait ; il avait reçu une éducation toute égyptienne. Il n'est pas vraisemblable que les Hébreux, si longtemps entourés des Egyptiens (pendant sept ou huit générations) aient conservé leur dialecte original chaldéen. »

Il serait absurde de supposer que les familles élevées parmi les enfants d'Israël, n'ont pas connu l'égyptien, et M. de Gasparin pourrait bien, il nous semble, commencer à croire que le professeur Cooper, dans une discussion aussi importante, n'établit pas une hypothèse sans fondement.

Resterait encore la difficulté de l'égyptien *réformé*. Or, nous renvoyons à ce que nous avons dit (p. 68 et suiv.) relativement aux découvertes qui se font en Amérique, où l'on exhume des hiéroglyphes évidemment *égyptiens*, mais néanmoins indéchiffrables pour les hommes les plus versés dans ceux de l'Egypte ancienne, par la seule raison que ceux de l'Amérique sont de l'égyptien *réformé*.

Quant à l'usage suivi par les Egyptiens de transmettre à leurs descendants, au moyen de la gravure, le récit des événements extraordinaires qui les intéressaient, c'est un point qu'il n'est pas besoin de discuter. Les Hébreux ont dû les imiter. M. de Gasparin dit qu'ils n'en eurent jamais l'idée ; mais alors que signifie ce passage de Job (XIX, 23, 24) :

« Plût à Dieu que maintenant mes discours fussent écrits ! Plût à Dieu qu'ils fussent gravés dans un livre avec un burin de fer et sur du plomb, et qu'ils fussent scellés sur une pierre de roche à perpétuité ! »

Si Job n'était pas Hébreu, il n'en est pas moins vrai que l'*idée* de la gravure remonte à la plus haute antiquité.

Notre adversaire nous a fait croire un instant qu'il allait aborder sérieusement la question, car il écrit (p. 85) :

« Que dire des arguments empruntés à ces caractères qu'aucun savant ne peut déchiffrer, ou à ces ruines découvertes en Amérique et qui attesteraient nécessairement l'ancienne splendeur des Néphites, des Lamanites et du peuple de Jared ? »

Nous n'espérons pas réconcilier M. de Gasparin avec l'égyptien réformé et l'usage de graver des plaques ; nous savons que nos preuves le toucheraient peu. S'il était vraiment scandalisé, nous aurions plus de confiance dans nos démonstrations ; mais le scandale simulé est difficile à apaiser.

Notre adversaire reproche au Livre de Mormon d'avoir supposé des *synagogues* chez les Juifs au commencement du règne de Sédécias, d'avoir parlé d'*alpha* et d'*oméga* à des gens qui ne savaient pas le grec, d'avoir dit : le sud-sud-est, d'avoir parlé de l'acier, etc., etc. Et pour mieux prouver l'anachronisme qui consiste à rapporter à une haute antiquité des choses d'invention moderne, là où le Livre de Mormon, parlant des poissons, dit qu'ils furent transportés dans des *vases*, M. de Gasparin dit dans des *bocaux*. Les vases sont de toute antiquité, mais les bocaux sont en effet plus modernes. C'est peu loyal de la part de notre adversaire. Toutefois, nous allons expliquer tous ces anachronismes à la fois.

Joseph Smith n'était pas un savant, surtout à l'époque

où il traduisit le Livre de Mormon. D'un autre côté, en comparant l'étendue de ce livre avec le nombre et la dimension des plaques, dont une partie seulement a été traduite, et dont le fac-simile a été publié dans le *Millennial Star,* on demeure convaincu que ces plaques ne donnaient pas une histoire littéralement écrite, mot pour mot, mais des hiéroglyphes, dont un seul représentait une idée, quelquefois multiple. L'inspiration divine a donc révélé au traducteur, non pas des mots correspondant à d'autres mots, mais des idées qu'il a dû exprimer par les mots qui lui ont paru les plus propres. Il traduisait pour des Anglais connaissant la Bible; il a dû prendre les mots anglais et les termes bibliques. Ceci explique synagogue pour assemblée ou lieu de réunion [1], alpha et oméga pour tout autre signe correspondant dans un alphabet qui n'est pas connu, sud-sud-est pour une orientation analogue exprimée en termes inconnus, l'acier pour tout autre métal préparé de manière à obtenir une dureté égale, Christ pour le Rédempteur, etc. En effet, on a découvert dans des ruines de l'Ohio et du Mexique des instruments tranchants qui attestent que les anciens habitants de l'Amérique possédaient un procédé par lequel ils obtenaient des lames d'une dureté surprenante [2]. M. de Gasparin paraît ou ignorer qu'il s'agit d'hiéroglyphes, ou n'en tenir aucun compte. Pour

---

[1] Dans une révélation du mois d'août 1831, il est prédit que les Saints seront chassés de ville en ville, « de synagogue en synagogue. » Et pourtant il n'est pas de synagogue proprement dite. Il est donc évident que ce mot est employé comme synonyme d'église, de temple, de réunion religieuse.

[2] *Lecture delivred ad the Exhibition-room of the Fine Arts Academy, Bristol, by professor Wasterman, of Boston, U. S.* (Millennial Stor, XII, p. 44.)

nous, ces mots modernes, substitués aux mots anciens qui seraient aujourd'hui inintelligibles, ne prouvent absolument rien.

Une autre preuve d'imposture, suivant cet écrivain, consiste en ce que le Livre de Mormon, quoique donné comme étant écrit par une succession de Prophètes anciens, présente une uniformité de style qui porte à le regarder comme l'œuvre d'un seul homme ; et ce seul homme, bien entendu, c'est Joseph Smith.

Cette objection n'en est pas une. D'abord il faut savoir que les Prophètes qui avaient écrit avant Mormon ayant été abrégés par celui-ci, l'uniformité de style n'a déjà plus rien de surprenant. Outre cette explication, et en supposant que Joseph eût traduit les manuscrits originaux de ces prophètes, les différences s'effaceraient encore ; car, deux ouvrages d'auteurs différents, *littéralement* écrits, s'ils sont traduits par le même homme, perdent déjà beaucoup de leur cachet original ; ils s'identifient en quelque sorte, quant au style, sous la plume du traducteur. Mais c'est bien autre chose quant il s'agit d'*hiéroglyphes* traduits. Là, à proprement parler, il n'y a pas de style possible ; il n'y a que celui de l'interprète.

Du reste, notre ennemi oublie ici le roman de Spaulding. Qu'il se mette d'accord avec MM. Guers et Favez, qui ont meilleure vue que lui, puisqu'ils prétendent reconnaître la partie écrite par Spaulding d'avec les interpolations de J. Smith. L'imposture est démontrée par l'identité, suivant M. de Gasparin, et par le défaut d'identité, suivant MM. Guers et Favez. Messieurs, accordez-vous ensemble, s'il vous plaît.

Il en est de même de la conformité du style du Livre de Mormon avec celui de la Bible. Ces deux livres se res-

semblent : coupable et sacrilège imitation, dit M. de Gasparin. Dans le cas contraire, il ne manquerait pas de s'écrier : Voyez quelle différence entre le Livre inspiré et l'imposture ! On sent la valeur de pareils arguments.

A l'égard des miracles, notre adversaire ne croit qu'à ceux de la Bible; ceux du Livre de Mormon sont donc des impostures. Pourquoi M. de Gasparin y croirait-il? Et comme les petites anecdotes sont des ornements agréables à ses lecteurs, il ajoute :

« Quant aux miracles publiés et qui ont des *incrédules* pour témoins, ils réussissent moins bien, si nous en croyons le récit de certaine tentative de J. Smith, qui devait traverser une rivière à pied sec, et qui s'arrêta prudemment au bord de l'eau. »

Nous savions que les incrédules ne croient pas, même quand M. de Gasparin n'eût pas pris la peine de nous l'apprendre. Les miracles du Christ n'ont pas converti les incrédules de son époque; pourquoi serions-nous plus heureux? Mais s'il ne croit pas aux miracles opérés par les Mormons, du moins il se montre d'une *foi robuste* à l'égard du prétendu *miracle avorté* qu'il emprunte à la *Revue britannique*. Tout ce qui est écrit contre nous, M. de Gasparin l'adopte sans examen. Peu importe l'origine : journaux, ministres méthodistes, Mormons retranchés de l'Eglise pour immoralité, romans, etc., etc., tout est accueilli par lui avec un zèle peu impartial, peu judicieux, mais digne de la pieuse croisade dirigée contre les Saints des Derniers-jours.

Autre argument de M. de Gasparin, aussi fort que tous ceux que l'on a déjà lus :

« Le Livre de Mormon attestant la vérité de l'Ancien Testament et des annales des douze apôtres (le Nouveau Testament)! L'audace hypocrite d'un impie a-t-elle jamais été plus loin? »

Voilà le fond de la pensée de notre adversaire. Le Livre de Mormon, au lieu d'être en contradiction avec les Ecritures admises par les prétendus chrétiens, est en parfaite harmonie avec elles et les confirme ; c'est ce qui le désespère. S'il y avait discordance entre les deux livres, il conclurait à l'imposture ; mais il y a un tel accord, que l'on est porté à les attribuer tous deux à l'inspiration divine ; il conclut à l'hypocrisie. Que faire avec de tels adversaires ?

Nous laissons M. de Gasparin dans la croyance que « les » prophéties adressées à une époque et à une nation sont » destinées à toutes les époques et à toutes les nations. » Cette opinion est nécessairement celle des chrétiens qui croient que Dieu abandonne la direction de l'humanité, qu'il n'a plus ni anges ni prophètes. Pour nous, nous sommes témoins du contraire, et nous croyons à l'action permanente de l'Esprit-Saint. L'intervention du Seigneur dans la conduite de son peuple est trop évidente pour que nous puissions en douter un seul instant.

Voici qui est plus curieux. M. de Gasparin, après avoir, en six longs articles, ressuscité toutes les calomnies des méthodistes américains, sans jamais citer un mot de MM. Stansbury, Gunnison, ni des journaux écrits en dehors de l'influence sectaire, ose s'écrier (p. 86) :

« On voit avec quel scrupule nous nous sommes attaché à ne recourir qu'aux documents mormons pour peindre et juger les Mormons. Ils affectent, en général, de crier à la calomnie ; ils prétendent qu'on ajoute foi aux assertions de leurs ennemis. Eh bien, voici une étude attentive et consciencieuse qui n'est basée que sur leur propre Bible et leurs propres journaux. »

Quelle est la vertu qui manque à un homme ? c'est celle dont il se vante le plus. M. de Gasparin se dit scrupuleux.

Voilà pour les doctrines; voici maintenant pour l'appréciation des hommes.

« Nous avons dû en croire les Mormons quand il s'agissait de leurs doctrines. Nous ne sommes pas tenus de les en croire, quand il s'agit de leurs vertus. C'est un point qui appelle nécessairement l'intervention d'une opinion extérieure, et cette opinion, sans être infaillible, mérite cependant d'être consultée avec soin. »

Et savez-vous quelle est cette opinion extérieure qui mérite d'être consultée avec soin? C'est celle de l'infâme John C. Bennett dont nous avons parlé. C'est la lettre des trois juges fugitifs d'Utah. Voilà ses témoins! Voilà l'*étude consciencieuse!* Voilà le *scrupule* avec lequel M. de Gasparin s'est attaché à *ne recourir qu'aux documents mormons pour peindre et juger les Mormons!* La fin couronne l'œuvre !

CHAPITRE VIII.

EPOUSE SPIRITUELLE. — POLYGAMIE.

Faux-fuyants et déloyauté de nos adversaires.— La polygamie instituée par révélation du 12 juillet 1843. — Elle est conforme à la loi de Dieu, à la nature, à la morale. — Lettre de Mme Belinda Pratt. — Commentaire de l'*Union catholique.* — Extraits de John Milton; — de Bossuet, avec l'avis de Mélanchton et autres chefs de la Réforme. — Effets de la polygamie dans le territoire d'Utah, attestés par la lettre des trois juges. — Réponse à une observation de M. Favez.

Nous le savons : la polygamie n'est pas dans les mœurs de cette époque; la civilisation européenne l'a reléguée dans la catégorie des crimes; la sagesse humaine l'a emporté sur la sagesse divine. Dans cette partie de notre tâche où nous allons heurter de front les idées reçues, accréditées par une longue pratique, et replacer la morale sur ses bases véritables, il nous importe de donner à nos paroles une portée claire et précise.

Les principes de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers-jours seront accueillis un jour dans l'univers entier; comme tels, ils doivent être connus de tous. Ainsi

nous devons dire à tous que la polygamie a été non seulement autorisée par Dieu lui-même dans cette dernière dispensation, mais ordonnée aux membres de son Eglise, suivant qu'il l'a révélé à son Prophète Joseph (voir la révélation du 12 juillet 1843). Voilà pour le principe.

Mais l'Eglise a pour but de préparer le royaume de Jésus-Christ sur la terre. Les Saints doivent se rassembler afin de constituer ce royaume, qui ne peut être gouverné que par les ordonnances du Souverain. Le noyau de la grande nation sur laquelle Jésus viendra régner se forme aujourd'hui dans le territoire d'Utah (Haute-Californie, Etats-Unis d'Amérique).

C'est donc là, et là seulement, que ce principe de l'Eglise peut et doit être mis en pratique, parce que là seulement la loi civile est d'accord avec la loi religieuse. Pour les citoyens mêmes d'Utah, la pratique de la polygamie est restreinte aux limites de ce territoire, et leur est interdite s'ils voyagent dans les nations étrangères, sous peine d'être retranchés de l'Eglise [1].

Il est donc bien entendu que nos explications sur la polygamie, lorsque nous sommes en mission parmi les nations de l'Europe, se rapportent à un *principe* applicable seulement dans la contrée dont nous avons parlé. Nous insistons sur ce point, afin que nos ennemis ne nous accusent pas d'enseigner à nos frères une *pratique* contraire

---

[1] L'un des Douze Apôtres de l'Eglise, s'adressant aux Saints en mission, leur dit : « Frères de la prêtrise, gardez-vous purs et sans tache devant Dieu. Et si vous connaissez un homme dans l'Eglise qui, ayant déjà une femme, cherche à faire alliance avec une autre, sachez certainement que celui-là transgresse, et, à moins qu'il ne se repente, qu'il soit retranché de l'Eglise. » (Epitre d'Orson Pratt; Washington, octobre 1853. — Extrait du *Seer* (p. 167.)

aux lois de leur pays, qui doivent toujours être respectées.

Ceci prémis, abordons notre sujet.

Nos ennemis ont beaucoup parlé de l'*Epouse spirituelle.* Nous lisons dans la brochure Favez, page 39 :

« Smith a vécu dans le désordre, et a donné à ce désordre la sanction de l'autorité de Dieu. En créant le système dit de l'*Epouse spirituelle,* il a établi, par voie de *doctrines* et de *révélations,* l'infidélité conjugale et la débauche dans ses plus grossiers égarements.»

Cela signifie : « Je connais la *doctrine* de l'Eglise mormone, j'ai lu les *révélations,* et j'affirme que l'*épouse spirituelle* a été instituée par J. Smith. » Or, M. Favez est un missionnaire de l'Evangile, et cette qualité prête à ses affirmations une autorité qui influe nécessairement sur l'esprit du lecteur.

Eh bien, ce qu'il y a de vrai dans tout cela, c'est le contraire de ce que M. Favez ose écrire. En d'autres termes, ni dans la *doctrine* de l'Eglise, ni dans les *révélations,* on ne trouve même le mot d'*épouse spirituelle.* Nous l'affirmons avec offre de communiquer tous les documents nécessaires.

A la vérité, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, notre ennemi emploie cette tactique qui consiste à s'abriter derrière le nom d'un auteur *(Gray's Principles and Pratices of Mormons) ;* mais cette adresse ne saurait le justifier ; car, lorsqu'il s'agit d'une allégation qui implique l'immoralité de quelques cent mille individus, un écrivain qui se respecte ne se fait pas l'écho de toutes les infamies qui peuvent passer par la tête d'un méchant homme. Il porte le flambeau de l'examen et de la critique sur l'œuvre d'autrui, pèse les témoignages, et repousse ceux que l'ignorance, la passion et la mauvaise

foi ont pu égarer, réservant aux autres un degré de confiance proportionnel à l'intégrité de mœurs reconnue chez ces témoins. Il vérifie surtout les textes, ces témoins incorruptibles qu'il est si facile de consulter quand on le veut.

Or, sur quel texte s'appuie le ministre Gray, cité par M. Favez? Sur aucun. Sur quels témoignages? Sur ceux du fameux John C. Bennet (page 40), que nous avons vu retrancher de l'Eglise *pour cause d'immoralité*, et de ce Sampson Avard (page 41) retranché pour plusieurs méfaits, notamment pour avoir tenté d'organiser la bande des *Danites*. Ces deux hommes immoraux et publiquement reconnus tels, étant ainsi devenus des ennemis personnels de J. Smith, leur témoignage était suspect, particulièrement en matière de moralité, et plus spécialement encore en ce qui concerne la moralité de J. Smith. Ce double motif de les rejeter a néanmoins semblé à M. Gray, et après lui à M. Favez, un double motif *de les admettre*.

Nous n'en dirons pas davantage sur l'ignoble fable des *épouses spirituelles*. Que nos adversaires essaient de nous renvoyer le démenti.

Comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, J. Smith a établi, par *doctrines et révélations*, non pas *l'épouse spirituelle* ni tout autre synonyme de concubine ou maîtresse, mais la *polygamie*, ou *pluralité des femmes légitimes*, ou *mariage patriarcal*. Et comme nos adversaires ne trouvent ni dans la nature, ni dans la raison, ni dans la morale, ni dans l'Ancien ou le Nouveau Testament la condamnation de cet usage, qui eut jadis l'approbation formelle du Seigneur, ils appuient leur accusation d'immoralité en substituant tout simplement un nom à un autre. Notre loi civile et religieuse consacre le mariage solennel et légitime avec plusieurs femmes :

M. Favez appelle cela *l'infidélité conjugale* et *la débauche dans ses plus grossiers égarements.* Mais entrons dans la question.

Tout membre de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers-jours, s'il est dans de bonnes dispositions, s'il a banni de son cœur l'iniquité et la convoitise, possède individuellement *l'évidence* de la divinité de cette Eglise et des enseignements révélés. Ainsi, pour nous, la légitimité du mariage patriarcal ne peut pas être mise en question. Cette institution, n'eût-elle jamais été pratiquée sur la terre, fût-elle en opposition directe avec les principes de morale admis par toutes les nations, n'en serait pas moins sacrée à nos yeux, parce qu'elle nous vient de ce Dieu qui se plaît parfois à confondre la sagesse des hommes. Mais nous sommes en mesure de prouver, sans nous livrer à une discussion très-étendue, qu'elle se concilie parfaitement avec tout ce qu'il y a de respectable parmi les principes qui régissent l'humanité.

Comme c'est surtout au point de vue de la dignité de la femme que nos adversaires attaquent la polygamie, il nous a paru convenable de publier l'extrait suivant d'une lettre écrite par Mme Belinda Marden Pratt. Cette lettre donnera une idée de la manière dont le principe est entendu et apprécié par celles-là mêmes que l'on présente comme avilies et démoralisées par la pratique de la polygamie :

« Cité du Grand-Lac-Salé, le 12 janvier 1854.

» Ma chère sœur,

» Votre lettre du 2 octobre m'est parvenue, et je l'ai reçue avec une grande joie. Ayant attendu si longtemps

une réponse à ma dernière lettre, j'ai cru que mes amis, scandalisés, ne voulaient plus m'écrire. Jugez donc de mon bonheur en lisant les expressions de tendresse fraternelle que m'apportait votre lettre.

» Nous nous portons tous bien ici ; nous sommes prospères et heureux dans notre cercle de famille. Mes enfants, au nombre de quatre, sont gais et bien portants ; leurs facultés physiques et intellectuelles se développent rapidement. La santé, la paix et la prospérité nous accompagnent.

» Il paraît, ma chère sœur, que nous ne sommes pas plus rapprochées dans nos opinions religieuses que nous n'étions autrefois. Pourquoi en est-il ainsi ? Ne sommes-nous pas tous obligés de quitter ce monde avec tout ce que nous y possédons, et de recevoir dans un avenir sans fin la récompense de nos actions ici ? Si telle est notre destinée, ne devons-nous pas désirer d'être désabusés et de *connaître la vérité, afin de la pratiquer ?* Ne désirons-nous pas, dans le fond de nos cœurs, être sincères avec nous-mêmes, honnêtes et franches l'une avec l'autre ? S'il en est ainsi, vous m'écouterez patiemment quand je vous dirai quelques-unes des raisons qui m'ont fait accepter et observer comme sacré ce point particulier de la doctrine de l'Eglise des Saints, auquel vous, ma chère sœur, avec beaucoup de chrétiens, faites de si grandes objections. Je veux parler de la « *pluralité des femmes.* »

» J'ai une Bible que dès mon enfance on m'apprit à considérer comme sacrée. Dans cette Bible je lis l'histoire d'un saint homme nommé Abraham, qui est représenté comme l'*ami de Dieu*, un homme fidèle en toutes choses, un homme qui a gardé les commandements de Dieu, et qui est appelé dans le Nouveau Testament le *Père des*

fidèles. (Jacques II, 23. — Rom. IV, 16. — Gal. III, 8, 9, 16, 29.)

» J'y trouve que cet homme avait plusieurs femmes, dont quelques-unes étaient appelées des concubines. (Genèse XXV, 6.)

» Je vois que son petit-fils Jacob a possédé quatre femmes dont il a eu douze fils et une fille. Les écrivains sacrés ont parlé hautement de ses femmes comme honorables et vertueuses ; *elles ont,* disent les Ecritures, *édifié la maison d'Israël.* Jacob lui-même était un homme de Dieu ; le Seigneur a béni sa maison, lui a ordonné de croître et de multiplier. (Genèse XXX à XXXV, et particulièrement XXXV, 10 et 11.)

» Je vois que les douze fils que Jacob a eus de ses quatre femmes devinrent des princes, des chefs de tribus, des patriarches, dont les noms sont transmis de siècle en siècle. Or, Dieu conversait fréquemment avec Abraham, Isaac et Jacob ; ses anges les ont visités, leur ont parlé, les ont bénis, eux, leurs femmes et leurs enfants. Le Seigneur a réprouvé les péchés de quelques-uns des fils de Jacob, parce qu'ils ont haï et vendu leurs frères, parce qu'ils ont commis l'adultère ; mais, dans tous ses rapports avec eux, il n'a jamais condamné leur organisation de famille ; au contraire, il l'a approuvée et les a bénis à cet égard. Il a même promis à Abraham qu'il le ferait le père de plusieurs nations, et qu'en lui et sa postérité seraient bénies toutes les familles et nations de la terre. (Gen. XVIII, 17-19.) Plus loin, je vois que la pluralité a été perpétuée, sanctionnée et réglementée par la loi de Moïse.

» David, le psalmiste, n'avait pas seulement plusieurs femmes : le Seigueur lui-même, parlant par la bouche de Nathan le prophète, lui donne encore les femmes de

Saül ; mais, à cause de l'adultère qu'il avait commis avec la femme d'Urie, dont il avait causé la mort, il lui ôte ses femmes pour les donner à quelqu'un de sa maison. (I Samuel XII, 7-11.)

» Ici donc, nous avons la parole du Seigneur qui non seulement sanctionne la polygamie, mais qui donne véritablement au roi David les femmes de son ancien maître Saül, à qui il les enlève ensuite pour les donner à un autre. Ici nous avons un exemple de la réprobation et d'une punition sévère pour l'adultère et le meurtre, tandis que la polygamie est autorisée et approuvée par la parole de Dieu.

» Venons au Nouveau Testament. Jésus parle hautement d'Abraham et de sa famille. Il dit que *beaucoup viendront de l'orient et de l'occident, du septentrion et du midi, qui seront à table dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob* (Luc XIII, 28, 29). Il dit encore : « *Si » vous êtes les enfants d'Abraham,* VOUS FEREZ LES ŒUVRES » D'ABRAHAM. »

» Paul l'apôtre écrivait aux Saints de son époque : « Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez » revêtu Christ ; or, si vous êtes de Christ, vous êtes donc » la postérité d'Abraham et les héritiers selon la pro- » messe. » Il a aussi présenté Abraham et Sarah comme des modèles de foi et de bonnes œuvres, comme le père et la mère des chrétiens fidèles.

» Regardons quelques-unes des bonnes œuvres de Sarah, pour lesquelles elle a été si hautement recommandée par les apôtres et proposée pour modèle aux femmes chrétiennes. « Or, Sarah, femme d'Abraham, ne lui avait » point encore donné d'enfant ; mais elle avait une ser- » vante égyptienne, nommée Agar. Et elle dit à Abra-

» ham : Voici maintenant, l'Eternel m'a rendue stérile;
» viens, je te prie, vers ma servante; peut-être aurai-je
» des enfants par elle. Et Abraham obéit à la parole de
» Sarah. Alors Sarah, femme d'Abraham, prit Agar, sa
» servante égyptienne, et la donna pour femme à Abra-
» ham son mari, après qu'il eut demeuré dix ans au pays
» de Canaan. (Gen. xvi, 1-3.)

» Selon Jésus-Christ et les apôtres, le seul moyen d'être sauvé est d'être adopté dans la grande famille des polygames par l'Evangile, puis de suivre strictement leur exemple.

» Jean le révélateur décrit la sainte ville, la Jérusalem céleste, ayant les noms des douze fils de Jacob inscrits sur chacune des portes (Apoc. xxi, 12.)

» En résumé, je vois que les polygames étaient les amis de Dieu; que la famille et la postérité d'un polygame étaient choisies pour être une bénédiction à toutes les nations; qu'un polygame est nommé dans le Nouveau Testament comme le père des chrétiens fidèles dans tous les siècles, et cité comme un modèle pour toutes les générations; que la femme d'un polygame, qui engagea son mari à pratiquer la pluralité, qui lui a elle-même donné une seconde femme, est qualifiée femme vertueuse, honorable, le modèle des femmes chrétiennes, la mère de toutes les saintes femmes dans l'Eglise chrétienne, lesquelles doivent aspirer à être appelées ses filles.

» Je vois que Jésus-Christ a déclaré que les fameux polygames se trouveront parmi les grands dans le royaume de Dieu; que ceux qui seront sauvés, dans tous les siècles, le seront parce qu'ils seront devenus membres de cette grande famille de polygames; que tous ceux qui n'y seront pas incorporés resteront étrangers à l'alliance de promesse,

au royaume d'Israël, et ne seront pas héritiers de la promesse faite à Abraham. Je vois que tous les peuples de l'est, de l'ouest, du nord et du midi, qui entrent dans le royaume de Dieu, entrent dans la société des polygames, sous leur gouvernement, sous leur direction patriarcale. Personne ne peut approcher des portes du ciel sans rencontrer les noms des douze polygames (les fils d'un seul homme par quatre femmes différentes) gravés en gloire éternelle sur les portes formées de perles.

» Ma chère sœur, avec les Ecritures devant moi, je ne pourrais jamais rejeter la vision céleste qui a restauré la plénitude de l'Evangile et a donné de nouveau des Prophètes et des Apôtres, par la seule raison que cette restauration remet en vigueur l'ancienne loi du mariage et de l'organisation des familles, qui prépare la restauration de tout Israël.

» Mais laissons toute Ecriture, histoire ou usage ancien; allons à la loi de la nature. Quel est donc le grand but des relations de mariage? Je réponds : la multiplication de notre espèce, et, pour nous autres femmes, d'élever convenablement les enfants. Pour accomplir ce but, la loi naturelle dicterait qu'un mari doit rester séparé de sa femme à certaines époques, d'après la constitution même de la femme. En d'autres termes, leur union ne doit pas avoir pour but la satisfaction des sens, mais la procréation.

» La nature enseigne à la mère que pendant la formation et le développement de l'homme à l'état d'embryon, son cœur doit rester pur, ses pensées et ses affections chastes, son esprit calme, ses passions sans excitation, en même temps que son corps doit être fortifié par un exercice convenable. En aucune manière elle ne doit être su-

jette à un acte qui pourrait la troubler, l'irriter et la fatiguer. Un bon mari doit entourer sa femme de tous les soins affectueux que réclame sa situation, mais en même temps il doit s'abstenir de toute relation intempestive et prohibée par les lois mêmes de la nature, lois qui sont strictement observées par tous les animaux, sauf l'espèce humaine.

» La polygamie, donc, comme pratiquée sous la loi patriarcale de Dieu, tend directement à la chasteté des femmes ; elle est le gage d'une parfaite santé pour leurs enfants, et les préserve de tout mauvais penchant héréditaire.

» Vous pouvez lire dans la loi de Dieu, dans votre Bible, le temps et les circonstances dans lesquelles une femme doit rester à part de son mari. Pendant ce temps, elle est considérée comme impure, et s'il venait alors à son lit, il pécherait grièvement, tant contre la loi de la nature que contre les sages prescriptions de la loi de Dieu, révélées par sa parole. En un mot, il commettrait une abomination ; il pécherait contre son propre corps, contre le corps de sa femme et contre les lois de la procréation, lois à l'accomplissement desquelles la santé, la moralité de ses descendants sont directement intéressées.

» La loi divine de la polygamie ouvre à toute femme vigoureuse et sage une porte par laquelle elle peut devenir l'épouse honorable d'un homme vertueux et la mère d'enfants fidèles, robustes et honnêtes.

» Dites-moi maintenant, ma chère sœur, si l'alliance d'Abraham ou la loi patriarcale de Dieu était répandue et tenue pour sacrée et honorable dans l'Etat que vous habitez, quelle femme, dans tout le New-Hampshire, voudrait épouser un ivrogne, un homme affligé de maladies héré-

ditaires, un débauché, un paresseux, un dissipateur? Quelle femme voudrait devenir une prostituée, ou vivre dans le célibat, renonçant aux douces relations du mariage?

» Chère sœur, dans votre légèreté vous me demandez : « Pourquoi pas la pluralité des maris aussi bien que celle des femmes? » A cela je réponds premièrement : Dieu n'a jamais commandé ou sanctionné la pluralité des maris; en second lieu, « le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Eglise, et il est aussi le sauveur de son corps. » (Ephés. v, 23.) Nulle femme ne peut servir deux seigneurs. Troisièmement, un tel ordre de choses tendrait à la mort et non à la vie, ou, pour parler plus clairement, multiplierait les maladies et non les enfants. En effet, la chose est activement pratiquée depuis des siècles dans toutes les principales villes de la *chrétienté;* c'est le génie des institutions faussement appelées chrétiennes; c'est le *mystère de la grande Babylone, la mère des impudicités et des abominations de la terre.* En d'autres termes, c'est le résultat du mépris des saintes ordonnances de Dieu touchant le mariage, et de l'introduction des lois de Rome, qui interdisent le mariage au clergé et aux religieuses, et n'accordent aux autres hommes qu'une seule femme. Cette loi laisse la femme exposée à l'isolement, sans mari, enfants ni amis, ou à une vie de pauvreté, de solitude, exposée à la tentation, aux désirs déréglés, aux jouissances illicites, ou à la nécessité de faire de son honneur un honteux trafic. L'homme riche est tenté d'entretenir en secret une maîtresse, tandis que la loi de Dieu la lui aurait donnée comme une épouse honorable. Ces circonstances engendrent le meurtre, l'infanticide, le suicide, les maladies, les remords, la ruine, le désespoir, la

mort prématurée, avec tout le cortége des jalousies, des misères poignantes, la défiance au sein des familles, les maladies contagieuses, et enfin l'horrible système de licence dans lequel des gouvernements, se disant chrétiens, accordent à leurs belles filles des patentes en vertu desquelles celles-ci descendent, je ne dirai pas au rang des bêtes brutes, mais à une dégradation bien inférieure encore; car toutes les espèces, dans la création animale, excepté l'homme, s'abstiennent de ces abominables excès, et observent généralement les lois de la nature dans la procréation.

» Je le répète, la nature a constitué la femme autrement que l'homme et pour un but différent. La vigueur de celle-ci est dans le fleuve de *vie* qui coule en elle et nourrit l'embryon, le fait naître et l'alimente sur le sein de sa mère. Quand la nature n'est pas en fonction pour atteindre ce but céleste, elle vient sagement à son secours, à des périodes régulières, pour entretenir en elle la pureté et la santé sans épuiser la source de vie, jusqu'à un âge assez avancé, où il lui devient nécessaire à elle-même de cesser d'être féconde, afin de jouir d'une vie plus tranquille au sein du cercle de sa famille qui lui est attachée par tant de liens, et qui, à cette phase de sa vie, est dans l'âge viril et peut lui procurer les soins et le confort qui lui conviennent, et où elle peut ainsi se préparer à un *changement de monde*.

» Il n'en est pas ainsi de l'homme; sa force a un autre emploi. Il doit se mouvoir dans une sphère plus vaste. Si Dieu, dans cette vie, le juge digne de la promesse faite du centuple (Math. XIX, 29; Marc, X, 29, 30), il peut aspirer à la souveraineté patriarcale, à l'empire et à la domination; il pourra devenir prince ou chef d'une ou plusieurs

tribus, et, comme Abraham, il pourra mettre sur pied, pour la défense de sa patrie, des centaines et des milliers de ses propres guerriers, nés dans « sa propre maison. »

» Un noble homme du Seigneur, plein de l'Esprit du Tout-Puissant, qui est jugé digne de converser avec Jéhovah ou avec le Fils de Dieu, ou avec les esprits des justes sanctifiés ; un homme qui enseignera à ses enfants la vérité éternelle et les fera marcher purs dans cette voie, est plus digne d'une centaine de femmes et d'enfants que l'ignorant, esclave des passions, des vices et des folies humaines, n'est digne de posséder une seule femme et un seul enfant.

» Dans l'ordre patriarcal du gouvernement de la famille, la femme est sous la loi du mari. Elle l'honore, l'appelle « *Seigneur,* » comme Sarah a honoré Abraham et lui a obéi. Elle vit pour lui, pour accroître sa gloire, sa grandeur, son royaume, sa famille. Ses affections sont concentrées sur Dieu, son mari et ses enfants.

» Lui, il a aussi un chef envers qui il est responsable. Il doit garder les commandements de Dieu et observer ses lois ; il ne doit pas prendre une femme à moins qu'elle ne lui soit donnée selon la loi et l'autorité de Dieu.

» Ainsi une nation organisée sous la loi de l'Evangile, ou en d'autres termes, sous la loi d'Abraham et des patriarches, sera préservée de la licence ; l'adultère et la fornication n'y seront point tolérés. On n'y verra pas de ces maisons où l'on fait un trafic monstrueux de la beauté des filles de la terre ; les hommes riches n'auront aucun motif de garder une maîtresse, les femmes n'auront aucune tentation de mener une vie déréglée.

»..... Ainsi, en bonne conscience, et, comme vous le voyez, en me basant sur la parole de Dieu, j'ai formé des

liens qui me sont chers et que je ne pourrais jamais me résoudre à rompre. J'ai un époux bon et vertueux, et je l'aime ; nous avons quatre petits enfants qui nous sont mutuellement chers. En outre, mon époux a sept autres femmes vivantes et une qui est partie pour un monde meilleur. Il a en tout plus de vingt-cinq enfants. Toutes ces mères et ces enfants sont pour moi l'objet d'une vive tendresse ; nous sommes liés ensemble par une mutuelle affection, par une longue connaissance et une association de chaque jour. Les mères, en particulier, sont liées par une communauté de peines, de fatigues, de souffrances et d'égards de sœurs *(sisterly kindness)*. Nous avons toutes nos imperfections dans cette vie ; mais je sais que celles-ci sont des femmes bonnes et vertueuses, et que mon mari est un digne homme qui garde les commandements de Jésus-Christ et qui préside sur sa famille comme Abraham. Il travaille pour nous toutes avec diligence, il nous aime toutes, et il cherche à nous rendre heureuses. Il nous enseigne les commandements de Dieu, et il nous réunit autour de lui, dans le cercle de famille, pour invoquer le Tout-Puissant matin et soir.

» Mon mari et sa famille ont la confiance, l'estime et l'amitié de tout le territoire et d'un vaste cercle de relations en Europe et en Amérique. Il enseigne avec succès la morale et la religion, et il occupe un siége honorable dans le corps législatif d'Utah. »

Nous ne poursuivrons pas plus loin la reproduction de cette lettre de Mme Pratt ; la question y étant envisagée sous toutes ses faces, il nous reste peu de chose à ajouter.

L'*Univers catholique,* en publiant (17 juin 1854) quelques extraits de cette lettre, se montre entièrement dé-

pourvu d'arguments contre la polygamie. M. de Laroche-Héron se garde bien de reproduire les preuves déduites de l'Ecriture par Mme Pratt, qu'il insulte de la façon la plus ignoble en déclarant qu'il la qualifie *dame* par antiphrase. Au lieu de soumettre à ses lecteurs les raisons données en faveur de la pluralité des femmes, il les passe sous silence et les analyse ainsi :

« Sa grande argumentation consiste à dire qu'il n'y a ni adultère ni prostitution là où il y a polygamie, jeu de mots fort oiseux en vérité, et qui se résume à établir qu'il n'y aura pas de vice dès que l'on donnera au vice le nom de vertu. »

On reconnaît là toute la bonne foi des ultramontains. L'auteur, pour faire une part d'injures à tous ses ennemis, fait hommage au protestantisme de l'invasion de la polygamie parmi nous :

« Notre siècle, dit-il, était destiné à voir la polygamie renaître en Occident au-delà des mers, engendrée par la décomposition (style Favez) et la licence des sectes protestantes. »

L'article de M. de Laroche-Héron renferme une seule objection ; la voici :

« Madame Pratt fait un vaste étalage d'érudition biblique pour prouver que l'état parfait de nature aux yeux de Dieu est l'état de polygamie ; mais, dans ses nombreuses citations, elle oublie de mentionner le chapitre II de la Genèse, où l'Eternel tient ce langage : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui *une* aide semblable à lui..... Ainsi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à *son épouse*, et ils seront deux dans une seule chair. » Tant que les Mormons n'auront pas effacé ces versets, tant qu'ils n'auront pas prouvé que Dieu donna à Adam une pluralité d'Eves, il n'y aura besoin d'invoquer ni l'Evangile ni la tradition pour confondre les Mormons. »

A cet ergotage, appuyé sur un mot écrit au singulier, nous répondons par l'extrait qui va suivre.

Citons maintenant un passage du célèbre poète anglais Milton, qui a traité la question de la polygamie dans le

premier livre de sa *Doctrine chrétienne*, ouvrage traduit du latin en anglais par Charles R. Summer, D. D., évêque de Winchester.

» Dans la définition que j'ai donnée (du mariage), je n'ai pas dit, suivant l'opinion commune, qu'il consistait dans l'union *d'un homme avec une femme*, de peur d'accuser de fornication permanente et d'adultère les saints patriarches, colonnes de notre foi, Abraham et autres personnages qui eurent plus d'une femme à la fois, et d'exclure ainsi du sanctuaire de Dieu, comme bâtarde, la sainte postérité qui est sortie d'eux, c'est-à-dire tous les enfants d'Israël, pour lesquels le sanctuaire fut édifié. Car il est écrit (Deut. xxiii, 2,) : « Le bâtard n'entrera point dans » l'assemblée de l'Eternel, même jusqu'à la dixième génération. »

» La polygamie est donc un véritable mariage, sinon tous les enfants nés de telles relations sont des bâtards, ce qui exclurait toute la race de Jacob, les douze tribus choisies de Dieu. Mais comme une telle assertion serait extrêmement absurde, pour ne pas dire impie, c'est le comble de l'injustice, et en même temps une tendance dangereuse en religion, de regarder comme péché ce qui ne l'est pas en réalité.

» La légitimité de la polygamie, loin d'être une question futile, me paraît au contraire de la plus haute importance et réclame une solution.

» Ceux qui nient sa légitimité essaient d'appuyer leur opinion sur la Genèse (ii, 24), où il est dit : « L'homme » laissera son père et sa mère et se joindra à sa femme, » et ils seront une même chair, » passage reproduit dans saint Mathieu (xix, 5). Ceci est certainement ingénieux. J'y ajouterai ces paroles de l'Exode (xx, 17) : « Tu ne

» convoiteras point la maison de ton prochain, ni sa » femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, » ni son âne. » Il serait ridicule d'arguer qu'il n'est pas dit *maisons*, mais *maison*, ni *serviteurs*, mais *serviteur*, pas même *voisins*, mais *voisin*, car c'est l'usage général, en donnant des commandements de ce genre, d'employer le nombre singulier, non dans un sens numérique, mais comme désignation de l'espèce dont il s'agit.

» En ce qui concerne cette phrase : « *les deux* (et pas plus) *ne seront qu'une chair*, » il faut observer d'abord que le contexte fait allusion au mari et à la femme seulement avec laquelle il s'agissait de divorcer, sans s'occuper du nombre des femmes, soit une ou plusieurs. En second lieu, le mariage est considéré comme relation ; or, dans une telle relation, il ne peut y avoir que deux parties. De même, si un homme a beaucoup d'enfants, sa relation paternelle est multiple, mais envers chacun d'eux elle est unique et complète en elle-même ; de même aussi, si un homme a plusieurs femmes, la relation qui l'unit à chacune d'elles ne sera pas moins parfaite en elle-même, et le mari ne sera pas moins *une chair* avec chacune d'elles, que s'il n'avait qu'une seule femme.

» Ainsi, l'on pourrait dire d'Abraham, en ce qui concerne Sarah et Agar individuellement : *ces deux n'étaient qu'une seule chair*, et avec de bonnes raisons, car on dit de celui qui fréquente les prostituées, n'importe le nombre, qu'il est *une seule chair* avec chacune d'elles. (I Cor. VI, 16) : « Ne savez-vous pas que celui qui s'unit avec une » prostituée devient un même corps avec elle? Car deux, » est-il dit, seront une chair. »

» L'expression peut donc être appliquée avec autant de justice au mari qui a plusieurs femmes qu'à celui qui n'en

a qu'une. D'où il suit que le commandement dont il s'agit (lequel en effet n'est pas un commandement, ainsi qu'il a été démontré,) ne renferme rien contre la polygamie, ni comme prohibition directe, ni comme censure implicite, à moins de supposer que la loi de Dieu, telle qu'elle a été révélée par Moïse, était en opposition avec les commandements précédents du Seigneur, ou que, quoique le passage en question ait été connu d'une multitude de prêtres, de lévites, de prophètes, d'hommes de tout rang, dont la vie fut sainte et agréable à Dieu, la fureur de leurs passions les a précipités, par une impulsion aveugle, dans une fornication continuelle ; car nous sommes réduits à cette supposition, dans le cas où le précepte que nous examinons rendrait la polygamie incompatible avec le mariage légitime.

. . . .

» Un troisième passage invoqué (Deut. XVII, 17,) est si loin de condamner la polygamie pratiquée soit par un roi, soit par tout autre, qu'il la permet expressément ; seulement il y apporte les mêmes restrictions qui sont faites quant à l'amas des chevaux ou des trésors, comme cela est évident d'après les versets 17 et 18.

» Sauf ces trois passages mal-à-propos allégués, on ne trouve pas dans toute la loi, ni dans aucun des prophètes, qui en étaient les rigides interprètes et qui étaient constamment en garde contre les vices du peuple, la moindre interdiction contre la polygamie.

. . . .

» Quant aux paroles de Christ (Math. V, 32, et XIX, 5), le passage de la Genèse (II, 24,) y est répété non pas pour condamner la polygamie, mais pour refréner la liberté illimitée du divorce, ce qui est bien différent, et ces pa-

roles ne peuvent être appliquées à un autre sujet sans violation directe de leur signification....

» On ne doit pas conclure de ces expressions (I Cor. VII, 2) : « Que chacun ait sa femme et que chaque femme » ait son mari, » que nul ne doit en avoir plus d'une, car la signification du précepte est que tout homme devrait avoir sa propre femme, à lui-même, mais non qu'il ne devrait en avoir qu'une. Il est enseigné directement que les évêques et les Elders ne devaient avoir qu'une seule femme (I Tim. III, 2, et Tit. I, 6), sans doute afin qu'ils pussent s'acquitter avec une plus grande diligence de leurs devoirs ecclésiastiques. Le commandement lui-même est une preuve suffisante que la polygamie n'était pas défendue aux autres, et qu'elle était alors pratiquée dans l'Eglise....

» Ecoutons les paroles de Dieu lui-même, car l'auteur de la loi en est le meilleur interprète (II Sam. XII, 8). « Je t'ai donné les femmes de ton Seigneur en ton sein ; » et si c'est encore peu, je t'eusse ajouté telle et telle » chose. » Ici il n'y a point d'équivoque ; Dieu a donné des femmes à David, à l'homme qu'il aimait ; il les lui a données comme une de ses grandes bénédictions ; il lui aurait donné davantage si ce n'eût pas été assez. En outre, l'argument même dont Dieu se sert envers David a plus de force lorsqu'il est appliqué au don des femmes qu'à aucune autre chose. — « Tu aurais dû t'abstenir de la » femme d'un autre, moins parce que je t'avais donné la » maison ou le royaume de ton Seigneur, que parce que » je t'avais donné les femmes du roi. »

» Nous ne devons pas omettre ce passage (II Chron. XXIV, 2, 3) : « Joas fit ce qui est droit devant l'Eternel » durant tout le temps de Jéhojadah le sacrificateur, et » Jéhojadah lui donna deux femmes, » car les deux mem-

bres de phrase ne sont pas mis en opposition ni séparés l'un de l'autre, mais il est dit, sans aucune disjonction, que, sous la direction de Jéhojadah, Joas fit ce qui est droit, et que par l'autorité de ce même sacrificateur il se maria avec deux femmes... Donc, puisque la droiture de Joas est mentionnée sans aucune exception relative à ce double mariage, il est évident que la polygamie n'était pas considérée comme un sujet de censure ; car l'écrivain sacré n'aurait pas négligé une telle occasion de faire cette exception, si, en réalité, il s'y trouvait quelque chose qui méritât la réprobation.

. . . .

» A quel titre pourrait-on considérer comme déshonorante ou honteuse une pratique qui n'est interdite à personne, même sous l'Evangile? Car cette dispensation n'abroge aucun des règlements civils antérieurs à son introduction [1]. Il est seulement prescrit que les Elders et les diacres soient élus parmi ceux qui sont unis à une seule femme (I Tim. III, 2, et Tit. I, 6). Ceci n'implique pas qu'il y ait du mal à épouser plusieurs femmes, car dans ce cas la prohibition aurait été imposée à tous également, mais que ceux qui n'en ont qu'une seule, ayant par là

---

[1] En 1539, le landgrave Philippe de Hesse voulut, sa femme vivant, en épouser une seconde. A cet effet il demanda une consultation aux éminents auteurs de la réforme, Martin Luther, Philippe Mélanchton, Martin Bucer, Antoine Corvin, etc. Ceux-ci donnèrent un avis favorable au second mariage, à condition toutefois de le tenir secret. Ils ajoutent dans leur consultation, rapportée par Bossuet (Hist. des Variations, liv. IV) : « C'est ainsi que nous l'approuvons, et dans les seules circonstances que nous venons de marquer : car l'Evangile n'a ni révoqué, ni défendu ce qui avait été permis dans la loi de Moïse à l'égard du mariage ; Jésus-Christ n'en a point changé la police extérieure, mais il a ajouté seulement la justice et la vie éternelle pour récompense. »

même une moins grande responsabilité dans les affaires domestiques, auraient plus de loisirs à consacrer aux affaires de l'Eglise. Donc, puisque la polygamie est interdite dans ce passage aux ministres de l'Eglise seulement, et non à cause d'aucun péché dans la pratique, et puisqu'elle n'est interdite à aucun autre, ni dans ce passage ni ailleurs, il s'ensuit qu'elle était permise, comme nous l'avons démontré, à tous les membres de l'Eglise, et qu'elle était pratiquée par beaucoup d'entre eux, sans aucun scandale.

» En dernier lieu, et d'après l'épître aux Hébreux (XIII, 4), voici ma conclusion : La polygamie est ou le mariage, ou la fornication, ou l'adultère ; l'apôtre ne reconnaît pas un quatrième état. Le respect dû à tant de patriarches qui étaient polygames empêchera, je l'espère, de la considérer comme fornication ou adultère ; car « Dieu jugera les fornicateurs et les adultères, » tandis que les patriarches étaient les objets de sa faveur spéciale, comme il en témoigne lui-même. Si donc la polygamie est à proprement parler le mariage, elle est aussi, selon le même apôtre, légitime et honorable : « le mariage est honorable entre » tous, et le lit sans souillure. »

» Il me paraît suffisamment établi par ces arguments que la polygamie est conforme à la loi de Dieu. Cependant, afin qu'il ne reste aucun doute, je citerai de nombreux exemples d'hommes que leur sainteté a placés au rang des modèles à imiter, et qui figurent parmi les lumières de notre foi. Je nommerai d'abord Abraham, le père de tous les fidèles et de la sainte semence (Gen. XVI, 1, etc.) ; Jacob (XXX), et, si je ne me trompe pas, Moïse (Nomb. XII, 1).... Ensuite je rappellerai Gédéon, ce remarquable exemple de foi et de piété (Juges VIII, 30, 31), et Elkana, l'austère lévite, père de Samuel, qui était si loin de se croire moins

agréable à Dieu à cause de son double mariage, qu'il prenait avec lui ses deux femmes, chaque année, en la présence immédiate de Dieu, pour l'adorer et lui sacrifier à Silo. Il ne fut pas réprouvé de Dieu, mais au contraire s'en retourna chez lui béni du Seigneur qui lui avait donné Samuel, l'excellent enfant de promission (I Sam. II, 10)....

» Je viens à David, que Dieu aima au-delà de tout autre homme, et qui prit deux femmes outre Mical; ceci lui arriva, non dans un temps d'orgueil ou de prospérité, mais à l'époque où il était courbé par le malheur, et lorsque, comme nous l'apprenons par beaucoup de psaumes, il se livrait entièrement à l'étude de la parole de Dieu et réglait sa conduite selon la droiture (I Sam. XXV, 42, 43). «Et » David connut que l'Eternel l'avait affermi roi sur Israël, et » qu'il avait élevé son royaume à cause de son peuple d'Israël, » et David prit encore des concubines et des femmes de Jéru- » salem (II Sam. V, 12, 13). » Tels furent les mobiles, telles furent les pensées honorables et saintes dont il était animé, savoir par la considération de la bonté de Dieu envers son peuple d'Israël. Son entendement céleste et prophétique ne voyait pas dans cette institution primitive ce que dans notre aveuglement nous supposons voir si clairement. Il n'hésita pas non plus à proclamer dans le conseil suprême de la nation les mobiles purs et honorables auxquels il a cru que ses enfants nés dans la polygamie devaient leur existence. « Entre tous mes fils, car l'Eternel m'a donné » plusieurs fils, il a choisi, etc. »

» Je ne dis rien de Salomon, malgré sa sagesse, parce qu'il paraît avoir excédé les bornes convenables, quoiqu'on ne lui reproche pas d'avoir pris beaucoup de femmes, mais d'avoir épousé des femmes étrangères (I Rois XI, 1; Néhémie XIII, 26). Son fils Roboam prit beaucoup de femmes,

non pendant les mauvaises années de sa vie, mais durant les trois ans qu'il marcha dans la voie de David (II Chron. xi, 17, 21, 23).

» Nous avons déjà parlé de Joas ; il se détermina à prendre deux femmes, non pour satisfaire ses passions licencieuses ou les désirs incontinents qui accompagnent le pouvoir absolu, mais par le conseil et avec la sanction d'un homme très-sage et saint, Jéhojadah le sacrificateur.

» Qui pourrait croire que tant d'hommes du caractère le plus saint ont péché par ignorance pendant tant de siècles, ou que leurs cœurs ont été si endurcis, ou enfin que Dieu aurait toléré une telle conduite chez son peuple? C'est ici le cas d'appliquer la règle admise par les théologiens : « La pratique des Saints est le meilleur interprète » de la loi. »

Nous pourrions multiplier les citations et établir surabondamment la légitimité du mariage patriarcal ; mais nous croyons en avoir dit assez sur ce principe. Il nous reste à démontrer que si la polygamie est conforme à la loi divine, à la nature et aux intérêts les plus chers de l'humanité, son application ne blesse en rien ce que l'on est convenu d'appeler la morale ou même les bienséances. On ne s'attend pas sans doute à nous voir entrer dans des détails explicites sur les relations intimes des époux dans le territoire d'Utah ; il nous suffira de reproduire plus loin, dans un extrait de la relation publiée par M. Stansbury, l'appréciation de ce judicieux écrivain. Nous y renvoyons le lecteur.

Nous trouvons une preuve irrécusable de la moralité qui règne là où la polygamie est en vigueur, dans la lettre même écrite par les juges fugitifs d'Utah, dont nous parle-

rons bientôt. Dans ce document officiel, où ils signalent au congrès de l'Union la polygamie pratiquée par les Mormons, on lit ce passage, que nous empruntons aux *Archives du christianisme* (Paris, 26 février 1852), où il est fidèlement et littéralement traduit :

« Nous regardons comme un devoir de consigner dans ce rapport officiel que la polygamie ou pluralité des femmes est ouvertement pratiquée dans le territoire d'Utah avec la sanction et l'autorisation directe de l'Eglise. Cette coutume est si générale, qu'on trouverait très-peu de fonctionnaires, et peut-être n'en est-il pas un seul, qui n'ait plusieurs femmes. Il en résulte même UN MONOPOLE EXTRÊMEMENT PRÉJUDICIABLE AUX FONCTIONNAIRES QU'ON Y ENVOIE RÉSIDER. »

A coup sûr, cet hommage n'est pas suspect. Oui, il est certain que la polygamie constitue, dans le territoire d'Utah, *un monopole extrêmement préjudiciable aux fonctionnaires* LIBERTINS *qu'on y envoie résider*. Où elle est en vigueur, il n'y a plus de filles publiques pour les menus plaisirs de ces honnêtes monogames. Voilà le résultat de la polygamie !

Quand ce rapport fut publié pour la première fois, la presse américaine fut unanime pour flétrir cette dernière phrase, qui décèle dans ses auteurs, dont deux sont MARIÉS, une immoralité poussée jusqu'au cynisme. Aussi leurs amis, dès la seconde édition du rapport, ont-ils fait disparaître entièrement ce honteux passage, qui d'ailleurs prouve directement le contraire de ce qu'ils veulent prouver. M. Favez, qui possède la première édition, à ce qu'il paraît, s'est permis, selon son habitude, une petite addition de quatre mots, qui substitue au cri de la luxure désappointée celui d'une vertueuse indignation. Il transcrit (p. 70) : «..... *ce qui établit un monopole* ET PRÉSENTE UN » TABLEAU *pénible à supporter pour les officiers qui y ré-*

» *sident.* » Qu'est-ce, pour M. Favez, qu'une falsification de plus ou de moins? D'ailleurs, la fin sanctifie les moyens.

Nous renvoyons, pour l'exposition et la discussion du principe de la polygamie, aux traités spéciaux publiés par notre Eglise. En terminant, nous répondons à une petite méchanceté de M. Favez, qui vient à notre adresse personnelle, comme rédacteur du *Réflecteur*. D'abord nous renvoyons notre adversaire à la fin de l'article en question, page 6 de ce journal; il y verra la date de 1839, époque à laquelle la polygamie n'était pas établie, puisqu'elle ne l'a été qu'en 1843.

La révélation relative à la polygamie nous est parvenue dans le *Millennial Star,* au moment même où ce numéro du *Réflecteur* était sous presse à Lausanne. Le même jour nous livrâmes cette révélation à un traducteur, et nous nous disposions à l'imprimer avec l'ouvrage de M. Pratt sur ce sujet, dont nous avions déjà traduit dans ce but deux numéros, quand nous apprîmes que la mission française se proposait elle-même de publier tous ces documents. Dès-lors, et ne voulant rien précipiter dans une matière qui exigeait des soins, nous prîmes le parti d'attendre. L'ouvrage n'a pas encore paru.

CHAPITRE IX.

RÉBELLION ENVERS LE POUVOIR CENTRAL

DES ÉTATS-UNIS.

Rapport de MM. Brandeburg, Brocchus et Harris. — Preuve contraire tirée de la lettre de M. H. Read, premier juge d'Utah. — Opinion du capitaine Stansbury. — Motifs de l'animosité de nos ennemis, et des méthodistes en particulier.

M. Favez prétend que les Mormons d'Utah sont en rébellion permanente contre le gouvernement de l'Union. Il publie, à l'appui de son opinion, le rapport officiel des trois juges dont nous avons déjà parlé. Expliquons-nous sur ce point, et disons d'abord quelques mots sur ces trois juges, et sur leur apologie écrite par eux-mêmes dans ce rapport.

M. Lemuel G. Brandeburg, chef de la cour suprême de justice des Etats-Unis pour le territoire d'Utah, M. Perry A. Brocchus, son adjoint, et M. B. D. Harris, leur secrétaire, furent envoyés par le gouvernement de Washington

pour exercer leurs fonctions dans la Vallée du Grand Lac-Salé. Leurs places étaient de vraies sinécures, grâce à l'intervention de l'Eglise dans les différends des citoyens, intervention qui ne laisse pas aller leurs griefs jusqu'au tribunal.

Ces juges se conduisirent de manière à mériter bientôt le mépris des Mormons. Le juge Brocchus, dans la conférence solennelle du 8 octobre 1851, et devant un nombreux auditoire, oublia sa mission et les convenances jusqu'au point d'applaudir aux persécutions que les Mormons avaient endurées. Son discours donna lieu à une correspondance publique entre lui et le président Young, dans laquelle l'ignorance et la méchanceté du juge furent mises

Les Mormons, dont les plaies saignaient encore, avaient vu dans le langage du juge Brocchus l'expression d'une malveillance qui ne leur laissait aucune estime pour le caractère de ces gens chargés de tenir parmi eux la balance de la justice. Dès ce moment, il faut en convenir, les trois juges n'avaient plus été entourés du respect de leurs justiciables. Personne ne saurait en être surpris.
à découvert [1].

Brandeburg et Harris virent, comme Brocchus, qu'il leur était devenu impossible de rester là et d'y être respectés; ils se sauvèrent.

A leur retour à Washington, ils adressèrent au président des Etats-Unis, M. Millard Fillmore, l'incroyable rapport reproduit par M. Favez, et dont on a fait tant de bruit. Avant de saisir le Congrès de cette question, M. Fillmore voulut, comme son impartialité lui en fai-

---

[1] Le *Millennial Star* du 21 août 1852 reproduit cette correspondance, publiée par le *New-York Herald*.

sait un devoir, entendre les explications du gouverneur Brigham Young, qui s'empressa de les lui transmettre.

Il arriva alors une chose que nos ennemis se gardent bien de raconter : après avoir entendu et apprécié les renseignements fournis de part et d'autre, M. Fillmore proposa au congrès trois autres magistrats, dont deux étaient Mormons. Ces deux derniers, il est vrai, ne purent être agréés, parce qu'ils n'avaient pas encore exercé de fonctions dans l'ordre judiciaire. Ils furent donc remplacés par d'autres. (Voir le *New-York Tribune* du 8 mai 1852.) Ceux-ci furent accueillis de la manière la plus convenable par les Mormons.

On voit, par cet exposé des faits, quel cas le gouvernement de l'Union a fait du factum en question et de ses auteurs.

Après la publicité donnée par nos ennemis au fameux rapport de MM. Brandeburg, Brocchus et Harris, il est bon que nous mettions sous les yeux du lecteur l'extrait d'une lettre écrite par l'honorable L. H. Read, premier juge d'Utah, qui remplaça le chef Brandeburg, à M. W. C. Rhodes..... Cette lettre a été publiée dans le *Bath Advocate,* des Etats-Unis, le 23 juin 1853.

« Cher Monsieur, le matin du lundi 6 courant, je visitai Son Excellence le gouverneur Young, pour lui présenter ma nomination, et il me reçut et m'installa comme premier juge d'Utah. Ma réception fut faite avec politesse et respect de la part du gouverneur Young, qui avait pris des mesures pour que ma résidence ici fût aussi agréable que possible. Le gouverneur est un homme très-distingué dans ses manières et dans sa conversation; je le crois un homme d'un talent remarquable, doué de bonnes qualités intellectuelles..... Je l'ai entendu une fois s'adresser au public au sujet du libre arbitre. C'est un excellent orateur. Ses gestes ont une grâce particulière; son élocution est distincte, son style agréable..... Je fus extrêmement édifié par son allocution et ses manières.

» C'est un homme d'affaires du premier ordre. Comme il est gouverneur civil du territoire et surintendant des affaires indiennes, on le supposerait naturellement aussi occupé qu'il soit possible de l'être. Mais, à ces emplois, il réunit encore celui de Président de l'Eglise, place qui ne ressemble nullement à une sinécure. Ses propres affaires sont étendues ; il possède des moulins et des scieries, et est engagé dans un grand nombre d'exploitations agricoles qu'il dirige lui-même.

» Je suis convaincu qu'aucun homme n'a été plus grossièrement calomnié que le gouverneur Young, ce qui ne l'empêche pas d'être aussi bienveillant et libéral qu'aucun autre ; mais s'il est attaqué ou taquiné, on le trouve de difficile composition.

» La ville du Lac-Salé est une merveille. Il n'y a pas six ans que les premiers pionniers pénétrèrent dans la Vallée. Il n'y avait pas alors un seul habitant civilisé, pas la moindre trace de progrès ou de civilisation à cinq cents milles à la ronde. Les Mormons ne possédaient rien au monde, sauf ce qu'ils apportaient avec eux sur des voitures.

» Le sol est naturellement dur et sec ; il produit peu de chose sans irrigation. Durant les premières années, les nouveaux habitants souffrirent cruellement du manque de subsistance et d'abri convenable. Ils vivaient principalement de racines, et furent souvent forcés de manger les chevaux et les chiens. Maintenant le peuple a en abondance toute espèce de légumes, et de plus beaucoup de grain, de blé, et de la meilleure viande de bœuf que j'aie jamais vue.

« La cité est divisée en squares, et le nombre d'acres contenus dans ses limites ne monte pas à moins de deux mille ; chaque lot contient environ un acre. Toute personne d'un caractère honorable et d'habitudes industrieuses peut obtenir un lot moyennant une très-faible somme, pourvu qu'elle y demeure et y bâtisse une maison. Chaque lot peut être arrosé sans beaucoup de dépense ni de peine. La ville même contient près de 7000 habitants. J'ai remarqué un grand nombre de maisons très-bien construites et confortables, ainsi que quelques jardins admirablement cultivés. Les bâtiments publics déjà terminés sont convenables, bien construits, et présentent un extérieur très-agréable. La ville et le pays sont bien pourvus d'ouvriers habiles pour chaque branche d'industrie.

» Le peuple entier semble bienveillant. Ils sont très-industrieux,

ont beaucoup d'ordre, et je ne vois pas de raison pour qu'ils ne soient pas aussi heureux que leurs concitoyens des autres parties de l'Union.

» J'ai assisté deux fois à l'office divin. Le rite du culte ressemble tout-à-fait à celui des autres cultes. Les sermons que j'ai entendus étaient convenables et très-bien débités. La musique vocale et instrumentale est excellente. L'édifice affecté au culte est très-commode, et les assemblées sont ordinairement de plus de mille assistants.

» La population de la ville du Lac-Salé et du territoire d'Utah est à peu près entièrement composée de Mormons; je doute que les étrangers y soient plus de deux cents. Les mœurs sont différentes de toutes celles auxquelles nous sommes habitués. Presque toutes les affaires, civiles ou religieuses, sont jugées par l'Eglise; les différends de toute espèce sont tranchés par les conseils ecclésiastiques.

» Le système de *pluralité*, comme ils l'appellent (la polygamie), domine; mais ceux qui supposent que la licence et la dissolution des mœurs et de la morale y règnent, se trompent fort. Les femmes sont très-modestes et circonspectes dans leur conduite. J'ai eu le plaisir d'être introduit auprès d'un certain nombre, toutes intelligentes et agréables, et qui, je pense, peuvent être comparées aux dames les mieux élevées des Etats de l'Union. Elles sont originaires de New-York et de la Nouvelle-Angleterre (celles dont je parle), et ne diffèrent en rien de leurs sœurs des Etats de l'Est. D'après tout ce que j'ai pu apprendre ou voir, il y a moins de licence et de grossièreté dans cette cité et ce territoire qu'en aucun autre lieu de même population dans les Etats-Unis. Les hommes sont jaloux de toute intervention dans leurs affaires domestiques; la séduction et l'adultère, s'ils étaient découverts, courent le risque d'être punis de mort. Quelques cas de cette nature sont arrivés ici.

» Votre ami dévoué,

» (Signé :) Laz. H. Read. »

Cette lettre doit être connue de nos ennemis, car elle a été publiée comme celle des trois juges dont ils font tant de bruit ; mais elle contredit leurs accusations, et elle émane d'un magistrat recommandable qui a le tort de n'être pas

hostile aux Mormons et de leur rendre justice : c'est plus qu'il n'en fallait pour empêcher MM. Favez et autres d'en dire un seul mot. Voilà leur impartialité.

Le rapport des juges fugitifs est donc loin de prouver que les Mormons soient dans un état permanent d'insubordination envers l'autorité [1]. Ces magistrats, d'ailleurs, étaient témoins dans leur propre cause. Nous dirons plus loin, en retraçant à grands traits les persécutions que les Saints ont souffertes, combien eût été légitime la vengeance qu'ils auraient pu en tirer.

Loin d'obéir à leur ressentiment si violemment provoqué, ils firent preuve d'une soumission admirable aux ordres du gouvernement fédéral, dans des circonstances que va nous raconter un écrivain loyal et consciencieux :

«..... Dans leur marche à l'occident, au travers du nord du comté de Missouri, repoussés des frontières de l'Iowa par la menace de nouvelles violences, ce n'est que dans le cours de l'été, et après beaucoup de misères et de souffrances, que les Mormons parvinrent sur les rives du Missouri, en dehors des limites des Etats. Là, ils s'arrêtèrent, labourèrent la terre, l'entourèrent de clôtures et y semèrent du blé pour la nourriture des troupes qui devaient suivre la première expédition. Ils s'apprêtaient à passer le fleuve et à continuer leur route, quand ils furent atteints par un officier chargé par le gouvernement fédéral de lever parmi eux un bataillon de 500 hommes destiné à servir dans la guerre du Mexique. Quelque soudaine et extraordinaire que dût leur paraître une semblable réquisition, les émigrants n'hésitent pas ; pour y obéir, ils interrompent leur voyage, et ceux qui restent, c'est-à-dire presque uniquement les femmes et les enfants, s'apprêtent courageusement à passer l'hiver au milieu des solitudes de ce pays sauvage. Ils récoltent le fourrage, se construisent des huttes de terre et de bois, et creusent autant de silos que le temps et leurs forces affaiblies le leur permet-

---

[1] Voir, à cet égard, l'article du *Moniteur universel* que nous publions à la fin de cet opuscule.

tent. « Vous aurez votre bataillon complet, lors même qu'il devrait être composé de tous nos Anciens, » dit le président Young; et en trois jours cette force, recrutée tout entière parmi des pères de famille, fut rassemblée et prête à partir. Je ne pense pas qu'il soit possible de trouver dans tous les Etats de l'Union un peuple plus loyalement et véritablement patriote. » (*Stansbury*, Extrait de la *Bibliothèque univ.* de Genève, juin 1853, p. 208 et 209.)

Ce trait, d'un bataillon recruté pendant un voyage aussi malheureux, et immédiatement organisé, est tout-à-fait caractéristique.

Nous n'avons pas encore indiqué un motif particulier de l'hostilité que le mormonisme a éveillée chez les sectaires, et spécialement chez les partisans du protestantisme, lequel, suivant l'expression de M. Pichot, se trouve « réduit en poussière par la multiplicité des sectes en Amérique. » Ce motif, le voici :

« L'Eglise mormone compte plusieurs ex-ministres des autres cultes chrétiens dans les rangs de ses plus éminents défenseurs et prélats. » (*Presse* du 26 août 1853.)

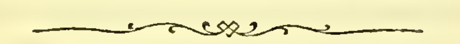
« Ils entretenaient une violente polémique avec les Gentils, c'est-à-dire les chrétiens, surtout avec les méthodistes, justement alarmés des progrès d'une secte qui leur enlevait leurs sujets d'élite. » (*Moniteur* du 25 mars 1852.)

Telle est l'origine de cette animosité. Une religion qui recrute ses défenseurs les plus éminents parmi les ministres des autres cultes chrétiens, des hommes tels que MM. Guers et Favez appellent cela *un piége grossier destiné à tromper les hommes simples, crédules et ignorants !*

Pour en finir avec cette malveillante accusation de rébellion envers l'autorité centrale, nous dirons à nos adversaires : J. Smith a été traîné devant la justice des hommes près de *cinquante fois;* il a été mis en jugement devant des tribunaux composés d'hommes acharnés à le perdre;

on a entendu comme témoins ses ennemis déclarés ; d'autres Mormons ont été poursuivis avec lui. Eh bien, apprenez-nous quelle condamnation les a frappés. Mais surtout n'alléguez pas vaguement que Joseph a été *mis hors la loi, déclaré banqueroutier*, etc. ; précisez les faits, les actes. Nous vous mettons au défi de le faire. Il est bien facile d'inventer des imputations en l'air, mais il l'est un peu moins de citer la date d'un jugement, d'un arrêt. Si vous restez muets quand vous êtes sommés de justifier de telles allégations, quelle espèce de célébrité aurez-vous acquise par vos libelles? Vous avez jeté la calomnie au front d'un peuple loyal et généreux ; vous avez flétri d'une accusation infâme des hommes dévoués à leur foi jusqu'au martyre; et voilà que l'imposture retombe sur vos têtes! N'est-ce pas justice?

Le lecteur a dû remarquer, non pas seulement dans cette partie de la discussion, mais dans toute son étendue, la différence qui existe entre la polémique de nos adversaires et la nôtre. En même temps qu'ils appuient leurs injures sur les témoignages de nos ennemis les plus ardents, les plus aveuglés par la haine religieuse, ce qui exclut toute idée d'impartialité et imprime à leurs œuvres un cachet de dénigrement systématique qui saute aux yeux, de notre côté, nous n'empruntons pas une ligne, pas un mot aux nombreux ouvrages des membres de notre Eglise. Tel est l'avantage de notre position en face de nos adversaires, que la réponse à toutes leurs attaques a été prise dans leurs propres écrits. Ceci est significatif.



CHAPITRE X.

EXPLOITATION, OPPRESSION.

L'émigration au Grand Lac-Salé. — Plaintes mensongères de quelques émigrants. — Renseignements donnés par le département de l'émigration, à Liverpool. — Lettre d'un émigré du canton de Zurich.

Nos ennemis prétendent que les nombreux émigrants qui vont peupler la vallée du Grand Lac-Salé et le territoire d'Utah sont exploités et maltraités en route par les chefs de l'Eglise, et ils citent des lettres écrites par divers émigrants, Mormons *désabusés*. Voyons si M. Favez, repoussé sur tous les points, aura enfin trouvé le défaut de la cuirasse.

L'émigration à la vallée du Grand Lac-Salé est la pierre de touche du mormonisme. C'est pendant ce long et pénible trajet que les cœurs s'épurent au creuset de la souffrance ; c'est là aussi que Satan redouble d'artifice pour faire tomber dans le découragement et dans l'apostasie les hommes d'une foi peu assurée. S'il y réussit de

temps à autre, qu'est-ce que cela prouve? Est-ce quelque chose de nouveau? Moïse conduisait-il les Israëlites pour les exploiter et les duper? Ouvrez la Bible, M. Favez, et lisez :

« Puis ils partirent de la montagne de Hor, tirant vers la mer Rouge, pour faire le tour du pays d'Edom; et le peuple perdit courage par le chemin. Le peuple donc parla contre Dieu et contre Moïse, et dit: Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Egypte pour mourir dans ce désert? » (*Nombres*, XXI, 4, 5.)

Lisez encore :

« Et toute l'assemblée des enfants d'Israël étant partie d'Elim, vint au désert de Sin, qui est entre Elim et Sinaï, au quinzième jour du second mois après qu'ils furent sortis du pays d'Egypte. Et toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura dans ce désert contre Moïse et Aaron. Et les enfants d'Israël leur dirent: Ah! que ne sommes-nous morts par la main de l'Eternel au pays d'Egypte, quand nous étions assis près des potées de chair, quand nous mangions notre saoûl de pain! Car vous nous avez amenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette assemblée! » (*Exode*, XVI, 1, 2, 3.)

Voici maintenant un extrait de la lettre publiée par M. Favez (p. 75) :

« Après qu'ils (les chefs Mormons) nous eurent mis à bord du vaisseau, ils nous laissèrent presque mourir de faim. Mon garçon ne recevait par semaine que deux biscuits et une livre de farine; nous, nous en avions le double, et vers la fin, nous ne recevions presque rien, de telle manière que nous périssions de faim. »

Si les enfants d'Israël, conduits par Moïse sous la direction du Seigneur, témoins des miracles qu'il accomplissait chaque jour pour pourvoir à leur nourriture, tombèrent dans le découragement après six semaines de marche, faut-il donc s'étonner des murmures de quelques Européens pendant un pénible voyage de six mois, lorsqu'ils ne trouvent pas, sur leur route, toutes les choses qui sont à

leur portée dans les vieux pays? Encore ceux-là sont-ils très-peu nombreux, et pris parmi des gens qui, habitués à satisfaire tous leurs besoins matériels, ne s'étaient point préparés à une émigration qui exige une foi solide et le courage d'un vrai chrétien.

M. Favez accueille toutes ces récriminations sans aucun contrôle, sans s'informer si les autres passagers ont été mieux traités, sans même prévoir que de pareilles infamies sont tout ce qu'il y a de plus facile à démentir, car chaque navire tient un registre exact des circonstances de la traversée, et les provisions, en particulier, sont l'objet d'une surveillance spéciale des agents de l'autorité. Il suffit, d'ailleurs, de lire les lettres en question dans le libelle de M. Favez (p. 75 et suiv.) pour se faire une idée de la moralité et de la véracité de leurs auteurs. Cet écrivain a évidemment lu, dans les *Mormons illustrés*, le morceau suivant; mais il n'a pas voulu faire un acte d'impartialité en citant, en regard des lettres en question, ce qui pouvait en démontrer la fausseté. C'est donc à nous d'opposer à ces témoignages mensongers des déclarations authentiques.

Le chef du département de l'émigration à Liverpool, bureau des paquebots de la Nouvelle-Orléans, donne les renseignements suivants au sujet de l'émigration des Mormons:

« Les provisions qui leur sont fournies par l'agent qu'ils ont ici sont *de la meilleure qualité et toujours en abondance*. En effet, aux quantités que la loi exige par chaque passager, le supérieur des Mormons *ajoute pour chaque espèce de vivres vingt livres par tête, et un supplément notable de beurre et de fromage. Les provisions non consommées pendant la traversée sont remises aux passagers à leur arrivée à la Nouvelle-Orléans*, et distribuées par le supérieur à

chaque famille, selon le nombre de ses membres. » (*The Mormons*, page 245.)

La loi exige déjà, pour une traversée qui dure habituellement de quarante à soixante jours, des provisions pour soixante-dix jours; le chef Mormon y ajoute encore un supplément, et la partie non consommée est distribuée aux émigrants à leur arrivée. Ce document est officiel; qu'avons-nous de plus à répondre. Si nous voulions publier des lettres qui attestent les soins affectueux et prévoyants, la vigilance paternelle de nos chefs, l'ampleur des approvisionnements, vérifiés d'ailleurs par un commissaire et un médecin spéciaux nommés par le gouvernement, il faudrait des volumes. Nos adversaires seuls sont capables de produire des assertions aussi dénuées de toute vraisemblance[1].

Une chose qui échappe à l'esprit égaré de M. Favez, c'est qu'en aucun pays civilisé le pouvoir ne ferme les yeux sur la police des approvisionnements dans les voyages maritimes, et que la distribution des vivres est l'objet, pendant toute la traversée, d'un contrôle sévère et quotidien exercé par des agents qui ne trahiraient pas leur mission au point de refuser justice à des plaintes de ce genre, si elles étaient légitimes.

M. Favez est tellement aveuglé par la haine, qu'il répète dans sa brochure les reproches les plus ridicules. Ainsi (p. 76), il fait un crime aux chefs Mormons de ce que les passagers, quand ils montèrent en bateau à vapeur

---

[1] En la présente année, 216 personnes sont parties de l'Angleterre pour la vallée du Grand Lac-Salé, au moyen des fonds qui leur avaient été envoyés de la Vallée par des parents ou amis émigrés avant eux. De tels faits prouvent plus que toutes les appréciations de nos ennemis.

sur le Mississipi, *furent mis avec des bœufs et des porcs.* Est-ce que par hasard les chefs Mormons peuvent s'opposer à ce que les bateaux du Mississipi transportent des bestiaux aussi bien que des voyageurs?

« Après être débarqués à Keokurk, continue l'auteur de la lettre, nous dûmes loger dans nos tentes où, pendant un orage épouvantable, nous souffrîmes d'une pluie si forte que l'eau courait au travers. Nos fournitures de lit étaient mouillées et dégouttaient. Nous ne pûmes trouver de soulagement; il fallut nous résigner à souffrir. » (Page 75.)

Arrive-t-il un orage, les chefs Mormons en sont cause, comme on voit. Et néanmoins ils partagent le sort de leurs compagnons; eux aussi, en pareil cas, se résignent à souffrir. L'orage et ses suites n'en deviennent pas moins un crime de leur part. Conçoit-on que M. Favez ose répéter de pareilles inepties?

Nous ne voulons pas, certainement, répondre à tous les paragraphes de ces lettres. Nous en avons relevé la partie sérieuse, celle des vivres, afin d'en montrer la fausseté, en même temps que le défaut absolu de jugement et de critique qui caractérise nos adversaires. Nous laissons le reste. Ce qu'il y a de certain, c'est que si, par des circonstances que nous ne connaissons pas, il était arrivé que la distribution des vivres eût diminué, comme cela arrive lorsque le calme retient un navire en route au-delà du temps habituel[1], les passagers, même dans ce cas, n'auraient rien perdu à l'accomplissement de ces mesures, dictées par une sage prévoyance, puisque les provisions non consommées leur sont remises à leur arrivée à la Nou-

[1] Nous apprenons que le navire le *Golconda*, qui transportait l'auteur de la lettre publiée par M. Favez, a été arrêté environ quatorze jours par un banc de sable à l'embouchure du Mississipi.

velle-Orléans. De ce côté encore, nos ennemis ne peuvent nous atteindre.

La lettre publiée par M. Favez renferme quelques noms qui nous sont connus, et sur lesquels nous avons des renseignements positifs et récents. Ainsi, M. Howels, que l'auteur fait mourir dans son atelier, est mort à Kanesville, frontière des Etats-Unis, au milieu des préparatifs qu'il faisait pour se rendre à la vallée du Grand Lac-Salé. C'était un des premiers missionnaires de l'Eglise en France; précédemment il avait été ministre baptiste dans le pays de Galles, sa patrie. Au moment où la mort vint le frapper, il était à la tête d'un commerce prospère. Sa veuve épousa un autre Mormon, avec lequel elle se rendit dans la vallée, où leurs affaires sont aujourd'hui en bon état.

Voici une calomnie contenue dans la lettre d'un émigrant, publiée par M. Favez (p. 77), et à laquelle nous voulons répondre en peu de mots, parce qu'elle est dirigée contre un homme dont l'amitié nous est chère et flatteuse. Il est désigné seulement sous l'initiale S., mais nous ne craignons pas de faire connaître son nom : c'est M. Claudius V. Spencer, membre d'une des plus respectables familles de l'Eglise, bien connue par sa fidélité et ses vertus.

« Maintenant, dit cet émigrant, ce qui m'indigne le plus, c'est S... Quand il venait à Buckenham, il ne pouvait pas seulement payer sa place; et maintenant il possède deux paires de bœufs, une chaise de poste, deux beaux chevaux, un cocher et un wagon chargé des meilleures fournitures. »

Voici la vérité. M. Spencer, envoyé du Grand Lac-Salé en Angleterre, partit sans bourse ni bâton, comme tous les missionnaires de notre Eglise. Il fut nommé président de la conférence de Norwich, et là il épousa Mlle King,

fille d'un riche fermier près de Cambridge. Quand M. Spencer dut retourner en Amérique, son beau-père l'accompagna avec sa famille, après avoir vendu tout ce qu'il possédait en Angleterre, et ils firent le voyage ensemble. M. Spencer avait la direction des affaires et du matériel assez confortable appartenant à M. King; c'est à ce titre qu'on l'a vu en possession des objets dont parle la lettre de l'émigrant, lettre écrite dans une intention facile à saisir.

Du reste, peut-on raisonnablement admettre l'*exploitation* et l'*oppression* dont parlent nos adversaires, dans une nation qui se forme aujourd'hui au moyen de l'émigration, chez un peuple où règne l'égalité, où le vote populaire peut chaque jour renouveler ses chefs et mettre l'opprimé à la place de l'oppresseur ?

Nous terminons sur ce sujet en empruntant au *Journal des Débats* (7 novembre 1850) quelques lignes d'un article où il publie les renseignements donnés par le directeur de la maison Pilkington et Wilson, de Liverpool, bureau des navires à destination de la Nouvelle-Orléans :

« A ceux qui connaissent par expérience le désordre et la malpropreté qui règnent sur les navires chargés d'émigrants, la discipline des Mormons, pour tout ce qui regarde la décence et la moralité, est digne des plus grands éloges. La plupart des lits, sinon tous, sont entourés de rideaux qui permettent de s'habiller et de se déshabiller sans être vu. Dans la distribution des logements, les membres de chaque famille sont toujours réunis..... Le président continue pendant la traversée à surveiller la conduite des passagers, la distribution de l'eau et des vivres, etc. A la mer, les commissaires font la police. Ils se partagent par moitié l'inspection des entreponts, ils veillent à ce que chacun soit dans son lit à huit heures et debout au point du jour, à ce que les lits soient faits, les ordures balayées, mises dans des bailles et jetées à la mer avant sept heures. L'obéissance des passagers à l'égard de ceux qu'ils ont élus est

vraiment merveilleuse; le plus petit mot fait loi, est respecté et obéi avec empressement; entr'eux ils s'appellent *frère* et *sœur*. D'après l'expérience que j'ai aujourd'hui des navires d'émigrants, je peux dire en toute certitude qu'il ne serait pas seulement avantageux au bien-être et à la santé de leurs passagers d'imiter, s'il était possible, la discipline que les Mormons s'imposent pour l'ordre, pour la propreté, etc., mais encore que l'adoption d'un système analogue sauverait l'existence à une foule de malheureux qui meurent aujourd'hui de misère pendant les traversées. [1] »

Voici une lettre qui ne répond pas directement aux accusations d'*exploitation* que nos adversaires ont lancées contre les chefs de l'Eglise; mais elle donne d'autres détails que nous jugeons bon de publier, surtout parce que la lettre a été écrite par un citoyen suisse étranger à notre Eglise.

« Springville, territoire d'Utah, le 30 septembre 1852.

» Chère mère, chers frères et parents,

» Par l'occasion qui se présente, je vous transmets quelques lignes de mes nouvelles..... Je suis, Dieu merci, en bonne santé et de joyeuse humeur. Je vis ici, dans l'ouest de l'Amérique septentrionale, aussi libre, tranquille et heureux que je le fus dans ma chère et belle patrie, que je n'oublie pas. Je resterai ici quelques années; car, tandis qu'on ne voit dans presque toutes les parties du monde que guerres et dissensions, il règne ici, parmi ce peuple, un calme

---

[1] Au mois de mai dernier, la Chambre des Communes, en Angleterre, a nommé dans son sein un comité chargé de recueillir des renseignements sur l'émigration. M. S. W. Richards, alors président de l'Eglise en Angleterre, a été prié de s'y rendre. « Ses explications, dit le *Cambridge Independent Press*, ont révélé des faits intéressants relativement à cette secte. Sans nous y arrêter ici, nous constaterons seulement que, dans l'opinion du comité, les Mormons *peuvent enseigner aux agents chrétiens d'émigration la manière de transporter un pauvre peuple à travers l'Atlantique avec décence, à bon marché et avec tous les soins propres à entretenir la santé.* » (*Morning Advertiser* of June 2, 1854.)

et une harmonie qu'on ne rencontre nulle part. Tous sont véritablement prévenants les uns envers les autres, de sorte que personne ne se trouve dans le besoin, pas même ceux qui sont arrivés dans ce pays dénués de tout; en peu de temps on peut s'y acquérir une position indépendante et libre par un travail persévérant [1].

» Qui ne connaît ces chères et belles contrées de la Suisse et de l'Italie, si riches et si heureuses, sauf les révolutions qui les tourmentent. Sous le même climat que ces pays, il y a ici un grand nombre de vallées inhabitées, dont le sol est fécond et l'atmosphère très-saine, où le froment prospère aussi bien que sur les rives du Nil. Ayant voyagé, comme vous savez, dans une grande partie du monde, je n'ai trouvé nulle part des vallées d'une étendue aussi considérable, dont le magnifique climat, les eaux pures et salubres, les fleuves et les lacs extrêmement abondants en poissons, seraient propres à rendre heureux des millions d'hommes. Il serait à désirer qu'on pût aider ceux qui sont dans la misère en Europe, afin qu'ils pussent venir dans ce pays, où ils trouveraient un asile heureux et tranquille.

» Les Montagnes-Rocheuses, hautes et couvertes de neige, qu'on voit au loin élever leurs cimes dans les nues, donnent à cette contrée quelque ressemblance avec la Suisse.

» Plusieurs de ces vallées sont depuis quelques années habitées par une secte appelée les Mormons. Cette secte s'accroît d'une manière extrêmement rapide; presque tous les jours on annonce de nouvelles arrivées d'émigrants de toutes les parties du monde, et en ce moment même il y a près de onze mille personnes en route pour venir ici. C'est le rendez-vous de toutes les nations de la terre; blancs et noirs, Indiens et Chinois vivent ici dans une harmonie qu'on trouve rarement parmi les membres d'une famille. Des centaines de chefs de famille, hommes respectables et distingués, partent de temps en temps, quittant patrie, femmes et enfants, pour aller dans toutes les parties du globe prêcher les doctrines de leur religion.

» Malgré l'aversion que vous me connaissez pour toute secte reli-

---

[1] Un grand nombre de Mormons, arrivés seuls dans la Vallée et sans autre ressource que leurs bras, ont pu, dès l'année suivante, envoyer en Angleterre les fonds nécessaires pour le transport de leurs familles qu'ils appelaient à venir les rejoindre. De pareils exemples sont très-fréquents.

gieuse, aversion que j'éprouvai également pour les Mormons avant de connaître parfaitement leurs principes et les motifs de leur séparation, je dois vous avouer mes dispositions favorables à l'égard de ce peuple et de leurs doctrines. Tous leurs dogmes sont fondés sur la Bible, et ce n'est qu'en fréquentant ces hommes qu'on peut être éclairé sur les principaux points de leur croyance. L'esprit de cette doctrine est tel, qu'il est facile à tout homme sincère d'entrer dans l'Eglise des Mormons, et c'est par elle que l'on parviendra à réaliser dans peu de temps ce qu'on n'a pu faire jusqu'à présent par la force des armes, c'est-à-dire délivrer le pauvre monde de l'esclavage et de la servitude sans être forcé de verser le sang humain.

» Avant d'arriver dans ce pays, j'ai entendu les calomnies les plus odieuses dans les Etats-Unis sur ce peuple; mais depuis que je suis ici, je vois tout le contraire. Pour leur foi, ils ont abandonné tous leurs biens; ils ont bravé mille dangers, et même la mort, pour chercher dans ces contrées un asile contre les persécutions. Mais Dieu les a bénis; ils se trouvent maintenant dans une prospérité qu'on ne voit nulle part. Plusieurs villes ont été élevées en peu d'années, et le nombre en augmente rapidement. Dans une prochaine lettre je vous en dirai davantage sur ces choses, et avec plus de détails.

» M. Jacob Houtz, qui vous portera cette lettre, est un de ces missionnaires dont je vous ai parlé. Lui aussi a quitté ce qui lui était cher, bravant les dangers, sans autre but que l'intérêt de ses semblables. Il vous fera connaître les doctrines de l'Eglise de J.-C. des Saints des Derniers-jours. Ayant déjà travaillé chez lui pendant un an, je travaillerai pour lui à tâche jusqu'à son retour. C'est un homme qui mérite la confiance de ses semblables; et quoique je ne sois pas encore entré dans leur Eglise, il m'a toujours traité en ami. J'espère que vous accueillerez hospitalièrement et amicalement cet homme et son compagnon de voyage [1], et que, dans le cas où ils seraient persécutés, vous les protégerez autant que cela dépendra de vous, en leur donnant un asile. Connaissant vos sentiments d'hu-

---

[1] M. Houtz, chargé d'une mission à Berlin, n'est pas passé en Suisse et n'a pu remettre lui-même cette lettre à la famille M*** ; il l'a adressée par la poste, et les parents nous l'ont communiquée. Nous ne donnerons que les initiales, cette famille étant étrangère à l'Eglise.

manité, et convaincu que vous répondrez à mes vœux, j'ajoute que tout ce que vous ferez à ces hommes, vous le ferez à moi-même, et je vous en serai reconnaissant.

» En vous saluant, je vous recommande à la garde de notre Père céleste.

» Votre fils, frère et ami.

» (Signé) Jean M...., de D.... (canton de Zurich.) »

Cette lettre doit paraître digne de confiance. Elle est d'une date assez récente, eu égard à la distance qu'elle a dû franchir. La branche de Zurich en possède l'original, qui est écrit en allemand; MM. Guers et autres peuvent s'y adresser pour constater l'authenticité de la lettre et le caractère de l'auteur. De plus, M. M..... n'est pas encore Mormon; il éprouvait de l'aversion pour toutes les sectes religieuses, même pour notre Eglise. Mais après une année d'examen de nos principes et de relations intimes avec nos frères, pendant laquelle il a pu reconnaître les calomnies lancées contre nous, le voilà qui va devenir Mormon. Comparez cette lettre, écrite par un ouvrier simple et honnête, avec les documents passionnés des ministres américains, et dites de quel côté est l'expression sincère d'une opinion libre et éclairée.

Le lecteur est maintenant édifié sur la valeur des assertions de nos ennemis. Pas plus dans l'accusation d'*exploitation* que dans celles d'*imposture*, d'*immoralité*, de *vol*, de *rébellion envers le pouvoir central*, ils n'ont rien pu prouver. Bien plus, leurs propres documents se sont tournés contre eux; ils se sont démentis l'un par l'autre. Une seule chose reste démontrée jusqu'à l'évidence : c'est que nos adversaires, dont quelques-uns, nous le disons avec peine, sont des ministres du Dieu de vérité, ont eu recours

à toutes les formes que peut revêtir le mensonge, dans le but d'appeler sur nous et sur nos doctrines le mépris de leurs lecteurs, et que, dans le paroxisme du zèle religieux qui les tourmente, ils n'ont pas même reculé devant l'*altération volontaire des textes*, devant le *faux*.

CHAPITRE XI.

PERSÉCUTIONS ÉPROUVÉES PAR LES MORMONS.

Extrait d'un ouvrage de Caswall. — Trahison du colonel Hinkle. — Sentence atroce d'une cour martiale composée de 19 officiers et de 17 PRÉDICATEURS. — Mansuétude des gens d'église; silence de MM. Guers et Favez. — Extrait de M. Pichot sur la persécution.

Nous pourrions nous arrêter ici, car nous avons largement rempli notre tâche, qui consistait à repousser des calomnies lancées sous le masque de la religion et de la vertu. Si nous consacrons quelques pages à l'historique des persécutions dirigées contre les Saints, c'est parce que nous tenons à établir que les ouvrages de MM. Guers, Favez et autres ne sont que la queue de ces persécutions, dont les premiers instigateurs, en Amérique, furent des ministres méthodistes. C'est toujours le même esprit qui nous poursuit : les personnes seules changent suivant les climats. Du reste, le tableau de ces violences offrira certains détails qui manquent à cet opuscule, et achèvera de faire connaître les moyens employés par nos adversaires, dans une

contrée où la liberté des cultes est consacrée et garantie par la constitution. Dans ce chapitre encore, c'est chez nos ennemis que nous prendrons nos documents.

Le prédicateur Caswall, que nous avons déjà cité, a écrit un second ouvrage intitulé : *Prophet of the nineteenth century (le Prophète du dix-neuvième siècle)*, où il prend plaisir à raconter en détail les actes de cruauté commis envers les Mormons.

« Une bande malheureuse, dit-il, de 190 femmes et enfants protégés seulement par trois hommes, voyagea dans une direction l'espace de plus de vingt milles (dont neuf sur une plaine aride), sans oser s'arrêter pour attendre l'arrivée de leurs maris et pères. Dans une autre direction, environ 200 femmes et enfants ont continué jusqu'à la rivière Missouri, où ils passèrent la nuit entière, sans abri, par une grêle humide et un froid pénétrant. Par suite de cette persécution, beaucoup de Mormons moururent, tandis que leurs ennemis triomphants brûlaient leurs maisons abandonnées et prenaient possession de leurs bestiaux, de leurs meubles, de leurs provisions et des terrains qu'ils avaient mis en culture. Encore le mardi 30 octobre, 240 miliciens qui n'étaient pas attendus attaquèrent une petite compagnie de Mormons à Haun's Mills (Moulins de Hauns). Une vingtaine de ces derniers ont été poussés dans une forge de maréchal où ils furent massacrés de sang-froid. Les ennemis ont fait feu avec leurs carabines par les interstices des planches dont le bâtiment était construit. Un enfant de neuf ans a survécu un instant au massacre général en se blottissant sur le soufflet. Il fut ensuite découvert et fusillé. L'auteur de sa mort s'est justifié en disant froidement : « Les petits rejets deviennent de grands arbres ; si l'on permet à cet enfant de vivre, il deviendra Mormon comme son père. » Un vieillard, qui avait été soldat dans la révolution américaine, tomba frappé d'une balle, mais il vivait encore. Un des ennemis prit une faux et trancha les doigts de ce vieillard lorsqu'il étendait les bras pour demander merci. Il lui détacha ensuite les deux mains, puis les deux bras, puis enfin la tête roula séparée du tronc. »

La férocité qui animait le prédicateur anglican Caswall s'exprime encore dans les lignes suivantes, extraites du

même ouvrage (p. 178). Disons d'abord que lors de la persécution du Missouri, quand les milices se disposaient à exécuter l'ordre d'extermination du gouverneur Boggs[1], le colonel Hinkle, commandant de la milice des Mormons, se rendit au camp des ennemis. A son retour, il annonça à Joseph Smith que s'il voulait s'y présenter avec Sidney Rigdon, Parley P. Pratt et autres chefs de l'Eglise, il pourrait y avoir un arrangement qui empêcherait l'effusion du sang. Ceux-ci, confiants dans cette parole, s'y rendirent avec lui. Ils étaient à peine arrivés devant le général ennemi, lorsque Hinkle, s'adressant à lui, dit : « Voici les » prisonniers que j'ai promis de vous livrer. » Ils furent arrêtés, jugés et condamnés le même soir, après avoir essuyé plusieurs décharges d'armes à feu. Laissons maintenant parler Caswall :

« Une cour martiale fut tenue pour juger les prisonniers, sous la présidence du général Lucas. La commission militaire se composait de dix-neuf officiers de la milice et DIX-SEPT PRÉDICATEURS DE DIFFÉRENTES SECTES, *qui avaient servi comme* VOLONTAIRES *contre les Mormons*. Cette singulière cour décida que le prophète et ses camarades seraient conduits sur la place publique de Far-West, et là, FUSILLÉS EN PRÉSENCE DE LEURS FAMILLES. »

Caswall ne dit pas s'il se trouvait lui-même parmi les dix-sept prédicateurs ; au moins il était digne de figurer dans ce sauvage tribunal, car il approuve la sentence sanguinaire dans les lignes qui suivent :

---

[1] Si les Mormons se trouvèrent alors en armes contre la milice, c'est parce que, ignorant encore cet *ordre d'extermination* donné par l'autorité, et ne pouvant y croire, ils s'imaginaient avoir à se défendre contre la populace ameutée, et non contre des troupes régulières.

« Si ce jugement eût été exécuté, des milliers d'hommes auraient été sauvés de l'infamie du mormonisme, et Smith serait entré dans l'éternité avec un fardeau moins lourd de crimes irrémissibles. »

O pieux regret! zèle religieux comparable, sinon supérieur à celui de Torquemada ! O mansuétude des gens d'église! Poussés par une ardente rivalité, des ministres du Dieu de paix, oubliant les haines qui divisent leurs sectes, saisissent le mousquet et s'enrôlent pour faire feu sur les Mormons! Ne pouvant les vaincre quand ils prennent les armes pour défendre leurs foyers, ils soudoient un Judas qui les livre par trahison, et, juges altérés de sang, les condamnent à être fusillés sur la place publique, *en présence de leurs familles!* Et un ministre chrétien a le courage de publier ce honteux monument de l'atrocité sacerdotale!

MM. Guers et Favez ont soin de garder le silence sur ces abominations. Ne craignez pas qu'il leur arrive de dire la vérité, surtout si cette vérité doit flétrir leurs confrères de l'Amérique. La vérité! mais est-ce donc là ce qu'ils veulent faire connaître? Ils ont cité Caswall, mais seulement dans ses calomnies contre nous, jamais dans le récit de nos souffrances.

Empruntons maintenant à M. Pichot quelques citations qui formeront une esquisse rapide de nos persécutions, et n'oublions pas, en lisant les appréciations de cet écrivain, qu'il est un de nos plus ardents ennemis.

« Tandis que les dissensions de son Eglise se trouvaient provisoirement calmées par de judicieuses mesures, Joseph Smith voyait croître l'animosité des Missouriens contre toute la secte. Pendant le mois d'avril, dit-il dans son autobiographie, la première émeute régulière s'assembla à Indépendance (Sion) pour délibérer sur l'expulsion ou la destruction immédiate de l'Eglise dans le comté de

Jackson. Le nombre des émeutiers était d'environ trois cents..... Après avoir passé la journée en vains efforts pour se mettre d'accord sur un plan d'expulsion des Mormons, les liqueurs fortes ne contribuant guère à éclaircir les idées, les émeutiers finirent par un véritable vacarme missourien, et chacun résolut d'en faire à sa tête... Les Mormons étaient insultés, parfois même battus dans les rues et sur les routes; les querelles et les collisions devenaient de plus en plus fréquentes.

» Les Mormons résolurent de réclamer la protection de M. Dunklin, gouverneur de l'Etat de Missouri, et de lui demander justice des outrages infligés à la secte... Le gouverneur Dunklin écrivit une lettre pleine de sens et de conciliation en réponse à la pétition des Mormons; *il déclara l'attaque dont ils avaient été l'objet* ILLÉGALE ET INJUSTIFIABLE; il leur conseillait *de rester où ils étaient* et de s'adresser, pour le redressement de leurs griefs, aux tribunaux ordinaires du pays. La lettre eut une grande publicité, et les Mormons, comptant sur la protection du gouverneur, résolurent de rester dans le Missouri et de bâtir Sion. Ils intentèrent même une action contre les principaux meneurs de l'émeute, et s'assurèrent, moyennant mille dollars, les meilleurs avocats pour plaider leur cause.

» La populace n'en courut pas moins de nouveau aux armes le 30 octobre pour les expulser. La toiture de dix des maisons des Saints fut enlevée, et ces mêmes maisons en partie démolies, dans un endroit nommé Big-Bluc. Plusieurs autres maisons furent également saccagées quelques jours après à Indépendance. Les Mormons, dans certains cas, *défendirent leurs propriétés*, et il s'ensuivit un combat régulier entre une trentaine de Saints armés de fusils et un beaucoup plus grand nombre de Missouriens également bien armés. Dans cette échauffourée, deux des anti-Mormons furent tués. Les choses prirent un aspect si alarmant, que l'on convoqua la milice sous le commandement du lieutenant-gouverneur Boggs. *Malheureusement cette milice était, depuis son chef jusqu'au dernier homme, hostile aux Mormons, et les malheureux Saints virent bien qu'ils n'avaient pas d'autre alternative que de combattre.* »

Nous publierions des volumes sur ces vexations, durant lesquelles les Mormons n'obtinrent jamais la protection des lois et des fonctionnaires. L'histoire de notre Eglise se con-

fond avec celle de ses persécutions. Parmi nos ennemis, les hommes d'église seuls se refusent à flétrir nos bourreaux; quelques-uns vont jusqu'à les glorifier! Dieu leur pardonne!

CHAPITRE XII.

LES MORMONS ET LA VALLÉE DU GRAND LAC-SALÉ.

Fragments des lois d'Utah sur les mœurs. — Extraits de la *Presse.* Mensonges de M. Favez. — Extraits de M. Gunnison *(Bibliothèque universelle de Genève)*; de M. Pichot; du *Journal des Débats.* — Parallèle entre ces écrivains et nos adversaires. — Extrait de la relation du capitaine Stansbury. — Ineptie et mauvaise foi du journal religieux l'*Avenir* (de Genève). — Extrait du *Moniteur universel;* du colonel Kane. — *Post-scriptum* ajouté par cet auteur à la seconde édition de son rapport.

Parmi les écrivains qui se sont occupés des Mormons, il en est qui, quoique étrangers à l'Eglise et peu sympathiques, hostiles même à ses doctrines, ont rapporté les faits avec cette vulgaire impartialité sans laquelle un auteur n'est qu'un brouillon indigne de tout respect. La relation du capitaine Stansbury, entr'autres, porte un tel cachet de vérité, de loyauté, de justesse dans les appré-

ciations, que les honorables éditeurs de la *Bibliothèque universelle* de Genève ont cru devoir en enrichir leur savant recueil. *(N° de juin* 1853*; Genève, Cherbuliez.)* Là du moins elle a été reproduite fidèlement. Comme la *Bibliothèque universelle* n'est pas dans les mains de beaucoup de personnes, nous lui emprunterons quelques extraits, dignes à tous égards de la confiance du lecteur ; car M. Stansbury, revêtu d'une mission officielle, s'est rendu sur les lieux, y a séjourné plus d'une année, et a pu étudier à fond la conduite des Mormons et l'établissement tant décrié par nos ennemis.

Nous citerons également M. Gunnison. Malgré des préventions qui l'ont parfois conduit loin de la vérité, cet auteur, en général, raconte d'une manière consciencieuse ce qu'il a vu. Bien différents des pamphlets auxquels nous venons de répondre, leurs écrits, quoiqu'ils trahissent une antipathie de doctrine fortement sentie, sont exempts de cet esprit de coterie religieuse, de ce style outré de réquisitoire, de ce désordre d'idées, de ces contradictions flagrantes que nous avons tant de fois signalés dans les brochures de MM. Guers et Favez, qui écrivent à trois mille lieues de ce peuple dont ils ne connaissent ni la religion, ni les lois civiles, ni les mœurs, sinon par les documents suspects transmis par leurs confrères d'Amérique, documents que l'un de nos adversaires a flétris par cette phrase déjà citée : « *Auprès de certains prédicants de dénominations diverses et multiples, le Tartufe de Molière n'est qu'un écolier.* »

Avant de laisser parler MM. Stansbury et Gunnison, nous allons publier quelques fragments des lois qui régissent aujourd'hui le territoire d'Utah. Le lecteur jugera si ces lois, votées par le corps législatif dans la session de

1851, sont celles d'un peuple « *livré à tous les genres de* » *débauche et d'immoralité.* »

« Celui qui aura connu par violence une personne âgée de dix ans ou plus, ou qui aura abusé d'une enfant au-dessous de dix ans, sera puni d'un emprisonnement à vie ou pendant dix ans au moins.

» Si quelqu'un prend une femme contre sa volonté, à l'aide de la violence ou des menaces, et la force de l'épouser, lui ou quelque autre, ou la déshonore, il sera puni d'une amende de mille dollars au plus et d'un emprisonnement qui n'excédera pas dix ans.

» Celui qui aura connu illicitement une femme, en lui administrant quelque substance capable de produire la stupéfaction ou la faiblesse du corps pour prévenir sa résistance, sera puni de la peine portée au paragraphe relatif au crime de viol.

» Si quelqu'un séduit ou débauche une femme non mariée et réputée chaste, il sera condamné à un emprisonnement de un à vingt ans, et à une amende de cent à mille dollars.

» Celui qui aura attenté à l'honneur d'une femme, sera puni d'un emprisonnement de vingt ans au plus et d'une amende qui sera fixée par la cour.

» Si quelqu'un commet l'adultère, il sera puni d'un emprisonnement de trois à vingt ans, ou d'une amende de trois cents à mille dollars, ou de ces deux peines réunies, suivant la décision de la cour. Si le crime est commis par deux personnes dont l'une est mariée, toutes deux sont coupables d'adultère et punies comme telles. Nulle poursuite en adultère ne sera faite que sur la plainte de l'époux ou de la femme.

» Si un homme et une femme, même mariés, vivent ensemble d'une manière dissolue; si l'un ou l'autre se rend coupable d'exposition déshonnête de sa personne ou de la personne d'autrui, le coupable sera puni d'un emprisonnement de six mois à dix ans, ou d'une amende de cent à mille dollars, ou de l'une et de l'autre peine, suivant qu'il plaira à la cour.

» Quiconque tiendra une maison destinée à la prostitution ou à la dissolution sera puni d'un emprisonnement de un à dix ans, et d'une amende qui pourra s'élever jusqu'à cinq mille dollars, ou de ces deux peines cumulées. En cas de récidive, la peine sera portée au double.

» Si quelqu'un trompe une femme réputée vertueuse et l'attire dans une maison de débauche, ou recèle sciemment ou aide à recé-

ler quelque femme ainsi abusée, dans le but de la prostituer, il sera puni d'un emprisonnement de cinq à quinze ans.

» Si quelqu'un importe, imprime, publie, vend ou distribue un livre, pamphlet, chanson, ou tout autre écrit contenant un langage obscène, ou des peintures et descriptions déshonnêtes, tendant ouvertement à corrompre la moralité des jeunes gens; si quelqu'un introduit un de ces imprimés dans une famille, école ou lieu d'éducation quelconque; si quelqu'un achète, procure, reçoit ou possède de tels imprimés dans le but de les vendre, exposer ou colporter, il sera puni d'une amende qui pourra s'élever à quatre cents dollars. »

Nos ennemis, qui ne manquent jamais d'arguments, révoqueront en doute la stricte et rigoureuse exécution de ces lois; et vraiment nous n'osons pas affirmer que depuis leur promulgation elles aient été appliquées une seule fois. Il est probable, au contraire, que l'occasion ne s'en est pas présentée. Mais il ne faut pas en conclure que, le cas échéant, la justice trahirait son devoir ou fermerait les yeux. Ici nous avons le témoignage d'un écrivain non suspect de sympathie envers nous :

« La justice, disons-le à la louange de qui de droit, est bien mieux administrée chez les Mormons qu'en aucun pays civilisé de la terre.»

Et plus loin :

« Les Mormons sont en faveur de la peine de mort applicable à tous les crimes qui ébranlent les bases de la morale publique. » (La *Presse*, feuilleton du 28 août 1853.)

Gunnison et Stansbury nous apporteront bientôt d'autres témoignages qui donneront le coup de grâce aux libelles de MM. Guers et Favez. Pour le moment, extrayons encore quelques passages de la *Presse* :

« Le travail est justement considéré chez cette secte comme la source de toutes les vertus humaines. Le paresseux y est maudit et rejeté comme une plante parasite et vénéneuse. Le moindre châtiment qu'on inflige à l'oisif sans fortune, c'est de le laisser gémir ou

succomber sous le poids de la misère. Par travail, les Saints n'entendent pas seulement une occupation quelconque, soit physique, soit intellectuelle, mais un labeur productif. L'esprit ne suffit pas pour le travail; il faut, disent-ils, que les mains participent à l'œuvre de chaque jour. Joseph n'était lui-même dispensé ou excusé à Kirtland du labeur manuel, qu'en raison des soins excessifs qu'exigeaient de lui les affaires administratives.

» La bureaucratie est exécrée chez les Mormons. Le président actuel donne l'exemple des devoirs qu'un bon citoyen doit remplir pour mériter la considération de ses semblables, en travaillant lui-même de son état de charpentier, qu'il exerçait avant sa conversion au nouveau culte, à la tête duquel son mérite l'a placé. Ce haut personnage travaille comme un simple ouvrier aux moulins qu'il possède non loin de la métropole où il réside.

» Les sectaires ne paient pas d'autre impôt que la dîme de ce qu'ils obtiennent du fruit de leurs bras, et ce revenu est employé à faire face aux frais du culte et aux travaux les plus utiles à la communauté. En un mot, le travail est aussi sacré et impérieusement prescrit aux adeptes que la foi et la prière. Aussi le clergé se fait-il gloire de savoir diriger la charrue et l'outil de l'artisan, aussi bien que célébrer le service divin et faire retentir les vérités du ciel du haut de la chaire du temple.

» Ce système social produit d'excellents effets en mettant sans cesse en contact tous les membres du clergé avec les fidèles. Ces rapports intimes leur permettent de se bien connaître, de s'apprécier et de s'estimer les uns les autres avec connaissance de cause; car l'hypocrisie devient impossible dans des relations journalières qui ont lieu sur le théâtre du travail et de la fraternité. De là l'influence extraordinaire que le prêtre mormon exerce sur les sectaires. Connaissant les besoins, le caractère, le degré d'instruction des fidèles, le prêtre ne fait jamais fausse route avec eux, aussi bien à l'intérieur du temple qu'à l'extérieur.

» Le mormonisme est perfectible, ainsi que le prouvent les révélations qui en changent et reconstituent sans cesse le dogme. L'erreur ne peut donc manquer d'être éloignée et bannie d'un culte qui prend le progrès, c'est-à-dire la perfection, pour juge.

» La civilisation fait souvent usage d'instruments étranges pour déblayer son chemin et marcher à son but. Cette secte qui menaçait de détruire, disaient les envieux et les peureux, la République

des Etats-Unis, la religion et la famille, va produire une nation qui promet, au contraire, de RAFFERMIR ET D'ÉPURER *tout ce qu'elle semblait vouloir anéantir dans le principe.*

» Par son travail incessant, son intelligence collective et sa bonne administration, cette secte a déjà transformé un immense désert sauvage en région fertile et hospitalière. Le glorieux étendard fédéral y flotte dans toutes les directions, pour y servir de guide et d'égide protectrice au voyageur qui parcourt ces récentes conquêtes du progrès et de la civilisation.

» Avant vingt ans d'ici, des chemins de fer sillonneront en tous sens ce vaste désert de l'Ouest, perforeront les flancs rocheux des montagnes qui s'y groupent majestueusement, relieront les deux Océans, offriront au commerce et à l'industrie des débouchés d'une importance incalculable ; et cette œuvre gigantesque, pour ne pas dire miraculeuse, sera due en grande partie à une nouvelle caste désignée par le nom de Mormons. »

A cet aveu d'un écrivain étranger à l'Eglise, il est curieux de comparer quelques lignes de M. Favez (p. 79) :

« Et c'est en parlant d'une telle population et de son heureux sort, qu'un apôtre mormon, M. Snow, écrivait : — « Tout y est en grande tranquillité ; point de rapports de police, ni de meurtres, ni de guerres dans notre petit monde. Quelle paix ! quel repos ! quelle solitude ! Nous vivons libres ! » — ***Relation menteuse que les faits, confirmés par de nombreux témoignages, sont loin de justifier.*** »

Cette courte citation renferme DEUX MENSONGES.

D'abord, la *Voix de Joseph* (p. 73), citée par M. Favez, et qu'il a sous les yeux, donne ce passage comme *extrait d'une lettre privée*. Ce n'est donc pas M. Snow qui l'écrivait, et notre adversaire se trompe volontairement en le lui attribuant.

Ensuite, la *Voix de Joseph* a été imprimée à Turin en janvier 1851 ; or, il n'existait à cette date *aucun fait* ni *aucun témoignage contraire*, de l'aveu même de tous nos ennemis, et M. Snow était parfaitement dans la vérité.

En effet, au moment où M. Snow écrivait la *Voix de Joseph*, M. Stansbury, capitaine du corps des ingénieurs topographes de la république des Etats-Unis, et M. Gunnison, son lieutenant, étaient tous deux en mission dans le territoire d'Utah; et là, vivant au milieu des Mormons, ils écrivaient les relations dont nous allons reproduire des fragments, et qui *confirment pleinement* ce que M. Favez ose appeler un MENSONGE. Nous renonçons à exprimer notre indignation à ce prédicant darbyste.

Voici des extraits de Gunnison :

« La gaîté qui brille sur le visage de tous ces hommes qui se livrent au travail, mais sans excès; les relations constantes de bon voisinage, le calme parfait qui règne dans la ville et dans la campagne, sont des sujets d'admiration pour le voyageur qui sort des sombres et stériles gorges des montagnes pour entrer dans cette vallée florissante.

» Voici un fait qui démontre leur état de confort et de prospérité. Ayant fait des recherches pour savoir combien de personnes seraient disposées à habiter une *maison des pauvres*, ils n'en trouvèrent que deux qui étaient dans le cas de recourir à l'assistance publique, et ils en conclurent que le temps n'était pas venu de construire une maison de charité. Et ceci arriva parmi des milliers d'individus qui, trois ans auparavant, avaient perdu tous leurs biens ou en avaient été dépouillés, et qui avaient eu la plus grande peine à transporter leurs familles dans la Vallée. (Page 32.)

» Vers la fin de novembre, l'abondance des neiges et la rigueur inusitée du froid forcèrent M. Stansbury à interrompre ses travaux pour chercher dans la ville des quartiers d'hiver. Ce ne fut pas une chose facile, car l'émigration y avait récemment amené un si grand surcroît d'habitants, qu'une bonne partie d'entr'eux, *et même le président Young*, étaient forcés de loger une partie de leur famille dans des chariots. Ils les chauffaient avec des poêles et les meublaient de tapis, de manière à en faire des chambres à coucher assez confortables. *La sécurité dans laquelle vivaient* ainsi, au milieu de la rue, des centaines de femmes et d'enfants, sans autre protection qu'une toile et des lois, était UN TÉMOIGNAGE ÉVIDENT DE LA

MORALITÉ ET DU BON ORDRE QUI RÉGNAIENT DANS CETTE COMMUNAUTÉ. » (*Bibl. univ.*)

Tels sont, vus de près par des hommes étrangers à l'Eglise, mais honnêtes et véridiques, ces mêmes Mormons que nos ennemis présentent comme une horde de misérables affamés et livrés à la plus honteuse immoralité.

Voici maintenant M. Pichot (p. 287) :

« Les Mormons ont des journaux politiques aussi bien que des journaux religieux, mais dans lesquels la politique se confond avec la religion, la presse périodique étant, plus qu'aucune autre forme de la littérature, « l'expression d'une société. » Le sommaire d'un seul de ces journaux fait entrevoir que dans la théo-démocratie mormone il y a place pour les prosaïques intérêts de la vie habituelle. Ainsi le *Deseret-News* du 16 avril 1853, feuille populaire, avec l'épitaphe *Vérité et Liberté,* quoique n'étant pas d'un très-grand format, contient un peu de tout, et, en attendant le roman-feuilleton (prévision hasardée de l'auteur), consacre une colonne aux anecdotes, aux bons mots, aux petits vers. Disons que les anecdotes et les bons mots sont très-décents, et que la poésie, signée d'un nom de femme, miss E.-R. Snow, est inspirée par la piété la plus virginale. »

Le *Journal des Débats* termine ainsi un feuilleton consacré aux Mormons (*Débats* du 7 novembre 1850) :

« Quoi qu'on pense de la religion des Mormons, nous devons croire à leur moralité, au désir qu'a leur gouvernement de la développer, et à l'excellence de ses vues, si on l'estime par ses actes. Nous n'en citerons qu'un seul ; il est daté du 4 juillet dernier, et se compose de trois articles :

» Art. 1er. Il est ordonné par l'assemblée générale que toutes les liqueurs spiritueuses mises en vente dans l'Etat de Déseret acquitteront une taxe de *cinquante pour cent de leur prix de vente.*

» Art. 2. En conséquence, l'assesseur et le collecteur des taxes auront à lever le dit impôt dans la forme prescrite par l'ordonnance rendue le 10 janvier 1850.

» Art. 3. Tous fers, aciers, fontes, verres, clous, quincailleries,

poteries, couleurs, huiles essentielles, teintures, thés, cafés, sucres, riz, mélasses, fruits secs et autres épiceries, médicaments, bottes, chaussures et toutes espèces de cuirs et peaux, sont exempts de tous droits. »

Il appartenait à un organe respectable comme les *Débats* de faire une appréciation aussi judicieuse, aussi éclairée. Un gouvernement qui, dans le même acte, frappe d'un énorme impôt les liqueurs spiritueuses et affranchit de tous droits les choses nécessaires ou utiles, donne la mesure vraie de sa moralité. Qu'importent, après d'aussi honorables attestations, les assertions des Avard, des Hulbert, des Caswall, des Ely, des Boggs, des Bennett, pléïade de diffamateurs éhontés, d'histrions, d'oppresseurs, d'apostats, de gens sans religion ni moralité? Qu'importe si leurs calomnies sont réchauffées, parodiées et surchargées en Europe par les Guers et les Favez, quand elles sont démenties par les Pichot, les Kane, les Gunnison, la *Presse,* le *Journal des Débats,* M. Stansbury et le *Moniteur universel* lui-même, par les hommes les plus recommandables, par les journaux qui occupent un rang élevé parmi les organes de la pensée publique, et qui planent de toute leur hauteur sur les misérables tripotages, sur les ténébreuses infamies qu'engendre la jalousie des sectes? Oh! nous sommes bien vengés!

Nous avons nommé le capitaine Stansbury et le *Moniteur universel;* nous terminerons par des extraits de l'un et de l'autre. Ces documents fourniront au lecteur les détails nécessaires pour se former une idée assez exacte de nos principes et de notre manière d'être en Amérique, en dehors de nos doctrines religieuses, pour l'étude desquelles nous renvoyons aux livres de l'Eglise. Laissons parler le *Moniteur* (N° du 1er avril 1853) :

« ....La construction du temple avançait rapidement. La propagande aux Etats-Unis et en Angleterre amenait sans cesse de nouveaux prosélytes dans la ville sainte, car ce n'est point par quelques meurtres qu'on arrête les progrès d'une secte; il faut un grand massacre, une Saint-Barthélemy pour l'étouffer. Un si grand crime est heureusement impossible au dix-neuvième siècle; mais la haine des Gentils ne demeura pas inactive. Dans l'automne de 1845, les hostilités contre les Mormons recommencèrent plus violentes que jamais. On brûlait leurs meules et leurs fermes, on assassinait des fermiers. De la part des sectaires il y eut des représailles sanglantes. On manque de renseignements précis sur les motifs qui poussèrent les habitants de l'Illinois à une espèce de confédération générale contre la cité de Nauvoo. Les reproches adressés aux Mormons sont trop vagues pour qu'il soit possible de leur donner créance. Quelques journaux dénoncent leur ville comme un repaire de faux monnayeurs et de brigands ligués contre la société. De leur côté, les Mormons défient leurs adversaires de citer un fait de leur désobéissance aux lois. « Si » des hommes perdus de crimes, disent-ils, ont trouvé » momentanément un asile à Nauvoo, jamais ils n'ont fait » partie de notre Eglise; jamais nos magistrats n'ont hésité » à prêter main-forte aux ministres de la justice pour » poursuivre ces ennemis de la société. »

» Tels sont les crimes reprochés aux Mormons; telle est leur justification. Discerner la vérité de si loin n'est pas chose facile, et cependant, il faut le dire, toutes les apparences sont en faveur des sectaires. Mais le préjugé était contre eux. Ils se disaient, ils étaient étrangers au milieu de leurs compatriotes. Ils étaient plus riches, plus habiles, plus heureux dans leurs spéculations que leurs voisins.

Ils sentaient leur supériorité et s'en montraient orgueilleux. C'en était assez pour qu'on les chargeât de tous les crimes.

» Après de longues négociations, pendant lesquelles la guerre civile fut plusieurs fois sur le point d'éclater dans l'Etat d'Illinois, les Mormons, toujours abandonnés par le gouvernement fédéral, délibérèrent, l'inspiration aidant, de quitter encore une fois leurs foyers, et d'aller par-delà les Montagnes-Rocheuses chercher une patrie tellement éloignée des Gentils, qu'ils n'eussent plus de longtemps à craindre leur malice. Alors une espèce de capitulation eut lieu entre les chefs de Nauvoo et le gouvernement de l'Illinois, par laquelle les premiers s'engagèrent à évacuer le pays, le second à les garantir contre toute molestation pendant le temps nécessaire pour leurs préparatifs. On verra comment cet engagement solennel fut observé.

» Le pays, au-delà des Montagnes-Rocheuses, était alors aussi peu connu que l'intérieur de l'Afrique l'est encore aujourd'hui ; ce qu'on en savait, on le tenait du rapport de quelques Indiens et de ces hardis chasseurs qui vivent à la limite de la civilisation, et dont Fenimore Cooper a poétisé le caractère. Pour parvenir aux montagnes, on savait qu'il fallait traverser d'immenses prairies infestées par des bandes nombreuses d'Indiens belliqueux, les Sioux, les Crows et les Schoschones. Là, le bois est rare, le fourrage nul pendant l'hiver et pendant une partie de l'été. De larges rivières, des ravins profonds opposent à la marche des caravanes des obstacles infranchissables. Pour trouver des gués ou des passages, il est nécessaire de se détourner continuellement de la ligne directe qui conduit aux montagnes. Au pied de cette chaîne toujours couverte de neiges, de nouveaux dangers, de nouvelles fatigues

attendent le voyageur. Fondrières, glaciers, précipices bordent les passages des Montagnes-Rocheuses. Au-delà, on connaissait vaguement l'existence d'un grand lac salé, espèce de Mer-Morte, dont les rivages étaient ou un désert, ou une Terre promise : personne ne le savait encore. C'est vers ces lieux que les Mormons résolurent de se diriger pour y fonder leur quatrième ville sainte.

» Au commencement de l'hiver de 1846, leurs premières colonnes se mirent en marche, précédées d'éclaireurs chargés de reconnaître le pays et de signaler les passages les moins difficiles. D'immenses convois de chariots les suivaient, traînés par des mules et des bœufs, et chargés de meubles, d'ustensiles aratoires, de tentes et de provisions. La marche était lente. On campait souvent plusieurs semaines dans le même lieu, tandis que des détachements de travailleurs traçaient une route pour franchir une crevasse ou jetaient un pont sur une rivière. Des laboureurs, cependant, défrichaient en avant de vastes espaces et les ensemençaient, afin de préparer des provisions à leurs frères qui viendraient après eux.

» Lorsque le soleil a desséché les hautes herbes des prairies, les troupeaux ne peuvent plus y trouver leur nourriture, abondante au printemps et après les premières pluies d'automne. Il fallait prévoir ces dangers du climat, se tenir en garde contre ces changements de saison, et se préparer des camps sur les bords des rivières, dans les pays boisés, ou bien sur des collines où la végétation n'est pas brûlée par la sécheresse.

» Pour la marche, point de route tracée ; on s'avançait la boussole à la main. Tantôt les convois d'émigrés sillonnaient péniblement de vastes marécages, où, plusieurs fois dans la même journée, il leur fallait décharger et re-

charger leurs chariots ; tantôt ils entraient dans des plaines arides qui leur faisaient endurer tous les tourments de la soif et décimaient leurs troupeaux. Plus loin, exposés à des rafales de neige et de pluie, ils étaient obligés de bivouaquer sans feu sur une terre nue, humide et glacée. Quelquefois la lueur d'un incendie dévorant les hautes herbes jetait l'effroi dans la caravane, et il fallait des prodiges d'énergie pour écarter le fléau.

» Aux approches de l'hiver de 1847, les Mormons fondèrent une ville provisoire de baraques et de huttes bâties de boue et de branchages, en attendant que la neige eût cessé de couvrir les prairies. Ils avaient amené de Nauvoo une musique militaire qui se faisait entendre dans toutes leurs haltes. Qui le croirait ? en butte aux tourments de la soif, de la faim ; exposés à toutes les misères de la vie errante, ces hommes de fer ne perdirent jamais leur gaité. Lorsqu'ils s'étaient entourés d'un retranchement de chariots, lorsqu'ils avaient parqué leurs troupeaux, rentré le fourrage ; lorsque les détachements envoyés pour faire du bois et de l'eau avaient assuré à la troupe un jour d'existence, les prédicateurs commençaient une prière, une exhortation ; les pèlerins entonnaient un hymne d'actions de grâces, puis la musique faisait entendre dans le désert des valses et des contredanses ; et, sauf la rareté des habits noirs et des gants jaunes, sauf des costumes un peu sauvages, des mines un peu étranges, on aurait pu se croire dans un bal champêtre aux environs d'une grande ville.

» L'ordre que les chefs avaient introduit dans les colonnes d'émigrés était admirable ; jamais troupe disciplinée ne se garda mieux, ne campa, ne bivouaqua avec plus de régularité. Ni la marche ni la fatigue n'interrompaient le travail. Les femmes filaient assises sur les chariots. A chaque

halte on entendait le bruit des marteaux et des métiers. En route on faisait du drap et de la toile; on forgeait des essieux de voitures, des instruments de labourage; on tannait avec du goudron et à la fumée les cuirs des animaux dont la caravane se nourrissait. Jamais, quelle que fût sa situation, elle ne manqua à célébrer le dimanche par un repos complet pour les hommes et les animaux, et peut-être n'est-il pas inutile de dire ici, comme un fait qui permet d'apprécier le caractère des Mormons, que pendant toute la durée de leur pèlerinage, on ne vit personne maltraiter les bœufs et les mules qui traînaient les chariots. C'est à cette douceur et aux soins constants qu'ils apportaient à ménager leurs attelages, qu'ils durent en grande partie de surmonter heureusement tant d'obstacles.

» Au milieu de leurs campements, le scorbut et le typhus les atteignirent, et en peu de jours firent de nombreuses victimes. Des familles d'émigrants furent enlevées tout entières, et il n'y eut guère de détachement qui ne perdit un tiers de son effectif. Ils avaient fait provision de médicaments aussi bien que d'armes et de meubles de toute espèce; mais personne n'avait songé à emporter des cercueils. Pour des hommes de race anglaise, être porté dans la terre à demi-nu, sans une bière bien close, c'est une aggravation à la mort. Dans notre vieille Europe, au sein de nos grandes villes, on a vu plus d'une fois, dans les épidémies, les cadavres abandonnés sans sépulture. Les Mormons imaginèrent de creuser péniblement des troncs d'arbres qu'ils allaient chercher fort loin, et d'y renfermer leurs morts. Ils ne manquèrent jamais à ce pieux devoir, et l'on peut aujourd'hui calculer leurs pertes et suivre leurs traces aux amas de pierres soigneusement entassées le long de la voie qu'ils ont suivie.

» Pendant que les premières colonnes des Mormons traversaient péniblement la prairie et frayaient parmi les plus rudes fatigues une route aux frères qui allaient les suivre, le reste des citoyens de Nauvoo travaillait avec un redoublement de zèle et d'activité à l'achèvement du temple. Ils s'étaient fait un point d'honneur, un devoir religieux de n'abandonner leur patrie qu'après avoir consacré ce monument mystérieux de leur culte. Au jour fixé, un grand nombre d'étrangers arrivèrent à Nauvoo de toutes les parties de l'Union. Quelques-uns avaient abandonné leurs campements de la prairie pour assister à cette solennité douloureuse; car ce temple, élevé de leurs mains, décoré des offrandes du riche et du pauvre, allait bientôt être abandonné aux Gentils. Un instant cette ville, vouée à la destruction, reprit une apparence de vie et se para pour sa dernière fête. Les cérémonies sacrées s'accomplirent, et quelques heures après tous les mystérieux ornements du temple disparurent, la foule des pèlerins se dispersa, et le plus grand nombre reprirent tristement le chemin du désert.

» Les derniers travaux pour l'achèvement du temple avaient cependant ranimé la haine des Gentils de l'Illinois. Ils savaient que les Mormons avaient rendu les armes qu'ils avaient reçues du gouvernement; ils avaient vu la fleur de leur jeunesse partir pour les Montagnes-Rocheuses, et ils espérèrent avoir bon marché du reste. Au mépris de la convention jurée, un corps d'environ deux mille hommes, avec du canon, se présenta devant Nauvoo, espérant surprendre la ville. Ils furent chaudement repoussés par une petite troupe de trois cents hommes de la légion de Nauvoo, commandée par un général Wells. Ce fut seulement lorsque le dernier détachement des exilés se fut mis en

marche que la horde assiégeante pénétra dans la ville. Elle y célébra sa facile victoire par des orgies, et bientôt par l'incendie du temple, qui n'offre plus aujourd'hui que l'aspect d'une ruine ancienne.

» En même temps que l'émigration apprenait, dans le désert, la perfidie de ses ennemis et recevait cette nouvelle preuve de l'indifférence ou de l'impuissance du gouvernement à faire respecter les promesses les plus sacrées, un message du président des Etats-Unis venait sommer les exilés, comme citoyens de l'Union, de fournir leur contingent à l'armée fédérale, qui se disposait alors à attaquer la république du Mexique. Il n'y eut pas un moment d'hésitation. La loi commande, il faut obéir. Le lendemain de la réception de cet ordre, un bataillon de cinq cent vingt hommes partait pour la Nouvelle-Californie, prêt à verser son sang sous ce drapeau dont l'ombre ne les avait jamais protégés. En ce moment, bien qu'ils se trouvassent sur le territoire d'Indiens nombreux et assez mal disposés à leur livrer passage, les exilés se séparèrent, sans murmurer, de la fleur de leurs soldats. On vit alors les femmes remplacer les hommes dans une partie de leurs travaux. Elles guidaient les attelages, et parfois conduisaient les charrues. Le malheur et le sentiment religieux avaient uni les sectaires qui semblaient ne plus faire qu'une famille. Dans les marches, chacun abandonnait son chariot pour relever ou réparer celui d'un camarade. Le riche partageait son pain avec le pauvre; et si de tels actes ont valu aux Mormons le reproche de communisme, souhaitons à toute l'Europe de n'en voir jamais que de semblables !

» Le 21 juillet 1847, après dix-huit mois passés dans le désert, l'avant-garde des Mormons arriva sur les bords du Grand Lac-Salé. Quelques jours après un terrain avait été

consacré pour l'emplacement d'une ville, et tout autour on voyait des bœufs labourer la terre, des hommes ensemencer, planter, arroser. Les colons s'occupaient activement à distribuer, dans des canaux d'irrigation, les sources d'eau vive qui tombent des montagnes pour se perdre dans le Lac-Salé. D'autres profitaient de ces ruisseaux pour établir des moulins et des scieries. En janvier 1848 ils avaient bâti un fort capable de repousser toutes les tribus indiennes du Nouveau-Monde. Six mille acres avaient été enclos de palissades, selon l'usage américain, et une population de plus de cinq mille personnes était fixée dans la ville nouvelle, qui porte le nom de *Déseret,* mot mystérieux qui, dans la langue des anges, signifie la *cité de l'abeille.* Les Mormons ressemblent, en effet, à l'abeille par leur activité incessante et leur faculté de changer de demeure sans changer de caractère. Pour eux, le travail est une loi divine. « Nous sommes, disent-ils, les fermiers du Très- » Haut; notre devoir est d'améliorer son champ, pour » qu'il en nourrisse ses Saints. » On ne voit pas un individu inoccupé dans leurs pays. Le président-prophète, M. Brigham Young, est charpentier, et, à ce qu'il paraît, charpentier fort habile. Joseph Smith, en raison de ses inspirations continuelles qui lui prenaient beaucoup de temps, est le seul Mormon qui ait été dispensé de travailler de ses dix doigts.

» Aussi, pas un pauvre parmi eux. Je me trompe : après avoir construit des écoles, un hôtel-de-ville, un caravansérail pour les étrangers, ils pensèrent à bâtir un hospice pour les pauvres. En gens prudents qu'ils sont, ils voulurent savoir combien de leurs frères avaient besoin des secours de la communauté : il y en avait *deux,* qui se sont peut-être enrichis depuis lors. »

Nous avons nommé aussi le colonel Kane. L'auteur des *Mormons illustrés* lui a emprunté le rapport qu'il a fait à la *Société historique de Pensylvanie*, le 26 mars 1850, (Historical Society of Pennsylvania, March 26, 1850), sauf la partie qui lui a sans doute paru trop favorable à notre Eglise, et qu'il a tout simplement laissée[1]. C'est une lacune que nous allons combler.

«..... Je viens d'accomplir la tâche que m'avait imposée l'invitation de votre comité. Je l'ai fait aussi complètement que possible, sans abuser de votre bienveillante patience. Mais je ne dois pas terminer sans exprimer en quelques mots précis l'opinion que j'ai conçue et que je conserve des Mormons; les libelles dirigés contre eux m'en font un devoir de conscience. Peut-être aussi mon opinion sera mieux comprise après l'exposé que je viens de faire.

» Je vous ai parlé d'un peuple que son industrie a enrichi, autour duquel elle a rassemblé tout ce qui constitue l'abondance, le confort, le luxe d'une vie raffinée. Je vous les ai montrés repoussés jusque dans les lieux sauvages par la brutalité et contre toute justice; cherchant sur un sol vierge un foyer bien loin des lieux qui leur étaient chers; s'avançant privés du nécessaire, endurant la faim et décimés par la maladie; emmenant péniblement avec eux leurs femmes et leurs enfants, les vieillards, les pauvres, les infirmes; remplissant chaque jour, durant leur marche. les devoirs du chrétien; resserrant les liens de la famille, de l'amitié, de la charité; partageant le nécessaire et bravant le danger; joyeux au milieu des privations, et persévérants jusqu'au triomphe. Je vous ai parlé d'hommes qui, menacés par la famine, atteints par la contagion, mais toujours doués de l'énergie qu'exigeait la nécessité du moment, construisaient des routes et des ponts, traçaient des villages

[1] M. Pichot, moins scrupuleux encore, s'approprie, dans le commencement de son ouvrage, environ trente-cinq pages du rapport de M. Kane; puis, sans indiquer qu'il cesse de transcrire cet écrivain, il l'abandonne néanmoins et se met à reproduire les calomnies des méthodistes américains, laissant croire au lecteur que ces choses sont empruntées au colonel Kane, qui s'est bien gardé de les reproduire, car il en connaissait la fausseté. Nous devions signaler cette petite trahison de M. Pichot.

et préparaient des champs de blé pour ceux qui viendraient après eux, pour des hommes auxquels ils tenaient par une nature commune, peut-être par une souffrance commune; d'hommes qui ont ramené la prospérité dans leurs maisons fondées au désert, et qui, dans leur cité à peine bâtie, étendent leur pieuse hospitalité sur les émigrants en détresse ; d'hommes qui, loin du frein des lois, y obéissent par pure volonté, ou trouvent au fond de leur religion quelque chose qui n'est pas en contradiction avec les lois humaines, qui en est même la consécration, et qui sollicitent actuellement du gouvernement des Etats-Unis, non une indemnité, car leur appel serait sans espoir, et ils le savent,— non une protection, car aujourd'hui ils n'en ont pas besoin, — mais cette identité d'institutions politiques, cette communauté de lois avec nous, qui était sans contredit leur droit de naissance quand ils furent poussés au-delà de nos limites.

» J'ai dit que je voulais vous exprimer l'opinion que je me suis créée des Mormons ; vous pouvez en tirer une pour vous-même de ces faits. J'ajouterai que *je n'ai pas encore entendu* UNE SEULE *accusation dirigée contre eux* comme peuple, contre la pureté habituelle de leur vie, leur probité dans le commerce, leur tolérance pour les divergences d'opinion religieuse, leur respect pour les lois et leur dévouement au gouvernement constitutionnel sous lequel nous vivons, QUE JE NE SACHE PARFAITEMENT, *par mes propres observations ou le témoignage des autres*, ÊTRE DÉNUÉE DE TOUT FONDEMENT. »

Quand ce rapport fut publié, nos ennemis d'Amérique eurent recours à diverses manœuvres pour tâcher de décider l'honorable colonel Kane à rétracter ou atténuer les éloges qu'il accorde aux Mormons. Ces indiscrètes sollicitations lui inspirèrent le *post-scriptum* suivant, publié avec la seconde édition de son rapport :

« J'ai été peiné des commentaires que ce discours, écrit à la hâte, a fait surgir. De bienveillants amis sont allés jusqu'à m'inviter à atténuer les remarques qu'il renferme en faveur des Mormons, et cela dans le but de les faire accepter plus volontiers. Je ne puis que les répéter en termes plus formels. La vérité doit être respectée. Non seulement je n'entends pas révoquer en doute que les Mormons ne

tombent en aucune façon au-dessous de notre propre niveau sous le rapport de la moralité, mais je veux qu'il soit clairement compris que j'assigne à ceux de leurs membres avec lesquels j'ai été en relation dans l'Est, une rectitude de conduite et une pureté de caractère au-dessus du commun des sociétés ordinaires.

» Tout ce que je puis faire pour tempérer mon témoignage, sera d'indiquer les causes auxquelles, moi qui crois aux compensations dans la nature, j'ai attribué cette moralité remarquable.

» Les Mormons ont été, en réalité, broyés et passés au crible par le malheur. Ceux d'entre leurs chefs dont le mobile était l'intrigue les ont laissés pour chercher ailleurs de plus brillantes perspectives. Ceux qui restent de la vieille souche sont les masses, toujours honnêtes, prises en général, et sincères même dans l'erreur; et leurs guides sont un petit nombre d'hommes choisis et loyaux, peu versés dans les intrigues des synagogues, et plus connus par les services qu'ils rendent que par les cadeaux qu'ils reçoivent. Voilà les hommes que j'ai rencontrés dans la prairie, prenant leur part d'affliction avec l'affligé, de pauvreté avec le pauvre. Leur chef à tous, homme d'un rare dévouement, à la sage direction duquel ils doivent surtout leur prospérité présente, conduisait lui-même son attelage de bœufs et portait sur ses bras son enfant malade.

» Le fait s'explique de lui-même : c'est que ceux-là seulement voulurent entreprendre leur terrible pèlerinage de pénitence, que le sentiment religieux d'un devoir entraîna à sacrifier le monde à leur religion. Les Mormons que j'ai connus prenaient tous, autant que j'en peux juger, part au sacrement, étaient des personnes de prière et de foi, et leur résignation, leur tempérance, leur héroïsme, leurs efforts à poursuivre cet âge d'or de la fraternité chrétienne, ne furent que la manifestation de leur sentiment religieux, toujours présent et se fortifiant sans cesse.

» Ce fut M. Brigham Young que les Mormons choisirent pour gouverneur du Déseret. Cet homme, ainsi que MM. Heber C. Kimball et Willard Richards, nommés par le même peuple aux fonctions de lieutenant-gouverneur et de secrétaire, ayant été le point de mire de divers libelles, il est de toute justice que je constate que je les ai intimement connus. J'ai trouvé dans M. Kimball un homme d'une générosité et d'une pureté de caractère remarquables, et dans M. Richards un gentleman sans affectation, un savant agréable, doué des connaissances les plus variées. La probité de ces trois hommes ne peut nullement être mise en question. »

Le colonel Kane termine ce post-scriptum en expliquant les calomnies qui ont précédé l'expulsion des Mormons de l'Illinois et du Missouri. Les biens dont ils ont été dépouillés sont généralement évalués à plus de vingt millions de dollars, et les auteurs et propagateurs de ces calomnies sont, comme on le suppose bien, ceux qui ont profité de la spoliation, et qui n'aimeraient pas à rendre les biens dont ils sont détenteurs. Ceux-là sont effrayés des progrès des Mormons, de leur prochain espoir d'être admis comme Etat de l'Union, parce qu'ils redoutent l'époque où ils pourront obtenir justice ou se la rendre par eux-mêmes, et cette crainte est la source des calomnies permanentes qu'ils dirigent contre eux, dans l'espoir de reculer indéfiniment le moment où il faudra restituer ce qui leur a été violemment enlevé.

Le *Moniteur* et le colonel Kane nous ont présenté les Mormons sortant des Etats-Unis et cherchant une patrie dans le désert : M. Stansbury va nous les dépeindre dans leur nouvel établissement, où il a séjourné assez longtemps au milieu d'eux :

« La capitale est construite sur la plus vaste échelle ; elle a à peu près quatre milles de longueur et trois de largeur. Les rues, qui se coupent à angles droits, auront une largeur de huit verges, soit cent trente-deux pieds anglais, avec des contre-allées de vingt pieds. Les différents quartiers, chacun de quatre cents verges carrées (six cent soixante pieds de côté), sont divisés en huit lots, et d'après une ordonnance municipale, les maisons doivent être alignées à vingt pieds en arrière de la limite du lot, de façon à laisser un large espace planté d'arbres et de bosquets.

» La position de la ville est magnifique. Bâtie au pied des monts Wahsatch qui l'environnent de leurs derniers mamelons, elle est baignée au nord par le cours du Jourdain, tandis qu'au midi s'étend une vaste plaine arrosée par de nombreux ruisseaux qui descendent des collines, apportant, avec la fraîcheur de leurs eaux, la fertilité et la richesse. Dans la ville même, un cours d'eau limpide, dirigé par une canalisation ingénieuse aux deux côtés de la rue, se répand ensuite dans les jardins, où il couvre d'une belle verdure ce qui n'était que désert et aridité il y a bien peu d'années. Au nord et au midi, les pentes adoucies des montagnes forment de spacieuses terrasses d'où l'on peut contempler toute la vallée du Jourdain jusqu'aux sommets abruptes qui la terminent, en enfermant dans leurs rochers le gracieux lac d'Utah.

» A peu de distance au nord l'on voit sourdre du pied de la colline une source d'eau chaude, que des conduits amènent jusque dans un établissement de bains aussi vaste que confortable ; non loin, une autre source d'une température si élevée qu'il est impossible d'y tenir la main, sort à gros bouillons d'un rocher perpendiculaire pour former un petit lac, où viennent s'abattre en hiver et en été d'innombrables poules d'eau attirées par la tiédeur de ses ondes. Au-delà du Jourdain, enfin, de nombreux troupeaux trouvent d'excellents pâturages dans de vastes steppes couvertes d'une herbe très-dure, mais très-nourrissante, particulière à ces régions, tandis que les terrains bas qu'arrose la rivière donnent chaque année une ample moisson de fourrages.

» ..... La constitution nouvellement adoptée est maintenant en pleine vigueur, ainsi que les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire qu'elle a créés. Dans les frontières

du Déseret, la justice est équitablement rendue à tous, *Elus* ou *Gentils*, et j'ai pu moi-même en faire l'expérience personnelle en trouvant un beau matin une vingtaine de nos mules mises en fourrière pour quelques injures qu'elles s'étaient permises envers le blé d'un élu. Pour en recouvrer la possession, il me fallut payer une amende fixée par le juge et un ample dédommagement au propriétaire pour le tort causé à sa récolte. Les troupes d'émigrants en passage soumettent continuellement leurs différends à ces tribunaux, tant ils sont certains d'en obtenir bonne et valable justice, car toute la colonie se lèverait au besoin pour appuyer le pouvoir méconnu de ses magistrats, et jamais on n'a recours en vain à leur intervention. Je me souviens, en particulier, d'une expédition de deux cents hommes envoyés à la recherche de brigands qui avaient dépouillé des émigrants en Californie. Les malfaiteurs furent poursuivis dans le désert et amenés prisonniers avec tout leur butin, qui fut rendu à ses propriétaires légitimes.

» Quoique le gouvernement suprême ait tous les caractères extérieurs d'une organisation civile, on ne peut cependant se dissimuler qu'il est intimement lié à l'administration spirituelle de l'Eglise. Le premier gouverneur civil de l'Etat, élu en vertu de la constitution, a été Brigham Young, le chef de l'Eglise; le lieutenant-gouverneur est son premier vicaire, le secrétaire d'Etat le second, et à eux trois ils composent la *présidence*. Les *évêques* des différents quartiers, jouissant déjà par leurs charges d'une juridiction temporelle et spirituelle, ont été revêtus des fonctions de juges de paix. Et ce double caractère, cette union intime de l'Eglise et de l'Etat, tendent à envahir toute la sphère de la vie publique : il est de

jour en jour plus difficile de déterminer les limites respectives des deux pouvoirs.

« L'institution d'un gouvernement civil a été, ainsi que nous l'avons déjà dit, une nécessité qu'il a fallu subir en raison de la population mixte que recevait la colonie dans son développement ; mais il était naturel aussi que la majorité de ce peuple choisît pour le diriger les hommes en qui il avait foi, qui l'avaient guidé dans le désert, qui avaient présidé à ses premiers progrès. C'est ainsi que peu à peu les deux autorités ont tendu à se confondre, et que l'*évêque,* prêtre pour les uns, n'est qu'un magistrat pour les autres; mais reconnu et choisi par tous, il étaie sa juridiction tantôt sur la loi religieuse, tantôt sur la loi civile, selon que ses justiciables sont ou non ses ouailles.

» Le président est un homme d'un esprit clair, d'un jugement aussi sain que profond ; il sent la responsabilité qui pèse sur lui, et s'est dévoué tout entier à la bonne renommée et à la prospérité de la nation singulière qu'il dirige. Ressentant vivement tout ce qui pourrait tendre à la rabaisser ou à en dénaturer le caractère, sans cesse il poursuit le progrès de la moralité, de l'intelligence, de la richesse de son peuple. Il en possède la confiance illimitée dans toutes les affaires publiques ou privées, et pour y répondre, lui et ses conseillers sont consacrés tout entiers à son bonheur. Le choix qu'on a fait de cet homme, comme gouverneur du nouveau territoire, est un acte de haute convenance et de bonne politique. Résolu dans le danger, ferme et sage dans le conseil, prompt et énergique dans l'occasion, il connaît parfaitement le caractère, les besoins, les faiblesses de ceux dont il a été le Moïse dans le désert, dont il est actuellement le magistrat et le Prophète. Pouvant disposer de la richesse de toute la colonie,

jamais son intégrité personnelle n'a suscité le moindre soupçon [1]. Tout autre choix par le pouvoir central eût été suspect ou odieux aux Mormons.

» La conduite des Mormons envers la foule de ceux qui traversent leur territoire a toujours été droite et équitable; jamais ils n'ont profité de la situation de ces malheureux pour leur vendre les vivres plus chers qu'ils ne les achètent eux-mêmes; les accusations contraires sont, je l'affirme, erronées ou calomnieuses.... En un mot, tout, au milieu de ce peuple, offre l'aspect d'une société tranquille, industrieuse et aussi bien réglée qu'aucun des Etats de l'Union. Ils respectent la propriété et la liberté religieuse, et rien n'est aussi loin de leur foi et de leur pratique que cette doctrine du communisme dont on les accuse, avec tant d'injustice, d'adopter les errements.

».... Il est certain que la polygamie existe ouvertement

---

[1] L'*Avenir*, journal méthodiste religieux de Genève, a reproduit, dans son numéro du mercredi 18 février 1852, une lettre originairement publiée par le *Christian Times* de Londres. Cette lettre, due à la plume de quelque ministre méthodiste dont on n'ose pas donner le nom, répétée et commentée par les feuilles émanant de cette même secte, renferme un long tissu d'impostures auxquelles nous n'avons pas jugé à propos de répondre autrement que par un profond mépris pour la mauvaise foi de ses auteurs et éditeurs. Nos ennemis, en effet, n'ignorent pas que Brigham Young est à la fois le chef de l'Eglise et le gouverneur civil du territoire d'Utah. Cela dit, qu'on nous permette de citer une seule phrase de cette lettre, et que l'on juge si l'auteur, le *Christian Times*, et après lui l'*Avenir* de Genève, se moquent suffisamment de leurs lecteurs :

« Le chef actuel de cette secte » (Brigham Young) « a dû comparaître devant le gouverneur de ce territoire » (qui est le même Brigham Young) « pour le fait d'avoir vingt-six femmes; de plus, cet individu a été récemment convaincu de soustraire au gouvernement l'argent qui lui passait entre les mains. »

Et cet *individu*, qui a été réélu par le président des Etats-Unis, est ENCORE AUJOURD'HUI (septembre 1854) gouverneur du territoire! Est-ce assez d'impudence ?

parmi eux, et qu'il n'est pas besoin, pour s'en convaincre, d'un bien long examen ou de beaucoup de clairvoyance. Le président lui-même proclame depuis la chaire qu'il lui est parfaitement permis de prendre mille femmes si cela lui convient, et je l'ai entendu défier ses auditeurs de lui montrer dans la Bible un seul passage où un tel usage fût défendu.... Cette union est considérée comme vertueuse autant qu'honorable, et la dame garde toute l'estime de la société; son alliance même, contractée sous les auspices de la seule véritable Eglise, est bien plus sacrée qu'aucun mariage des Gentils, parce que non seulement son caractère terrestre est évidemment relevé, mais surtout parce qu'elle influe sur la vie à venir des conjoints. C'est, en effet, un dogme reconnu par l'Eglise que nulle femme ne peut parvenir à la gloire céleste sans mari; que pour que l'homme puisse y aspirer, il lui faut au moins une femme, et que son rang plus ou moins élevé dans le Paradis sera proportionné au nombre de ses compagnes terrestres.

» Les Mormons repoussent avec indignation l'idée que le mobile d'un pareil système pourrait bien n'être qu'une sensualité purement humaine; suivant eux, leur unique but est « d'élever au Seigneur une génération sainte » qui établira son règne sur la terre. Ils recommandent beaucoup la pureté des mœurs dans les relations domestiques, et n'hésitent pas à déclarer que lorsqu'ils auront le pouvoir de se donner des lois, après leur annexion aux Etats-Unis, ils puniront des peines les plus sévères toute infraction aux règles de la chasteté; la mort même ne leur semble pas un châtiment trop rigoureux pour de semblables crimes.

» En fait, j'ai trouvé les résultats de cette doctrine de la pluralité des femmes fort différents de ceux auxquels je

m'attendais. Il est vrai qu'en ma qualité d'étranger et Gentil, je n'ai guère pu recueillir que des notions très-superficielles. Mais la paix, l'harmonie et la gaité paraissaient dominer là où des idées préconçues m'auraient fait croire à de petites jalousies, à des disputes, à des querelles. La confiance et l'amour fraternel régnaient dans l'intérieur des familles, et les bons rapports entre voisins, les fêtes et les bals, qui s'échangeaient de maison en maison, constituaient une société véritablement agréable. Le président, accompagné de sa nombreuse famille, honore souvent de sa visite ces réunions amicales ; il y est toujours un hôte bien accueilli et fêté ; sa présence y tempère la gaité trop bruyante de la jeunesse, et souvent il termine par la prière les réjouissances de la soirée.

» Les habitants de la ville du Grand Lac-Salé s'occupent avec ardeur de la création d'une fabrique de drap, où les troupeaux, qui paissent dans les admirables pâturages des montagnes voisines, fourniront une matière première remarquable par sa beauté. Une poterie, une coutellerie sont en pleine activité ; et bientôt une raffinerie, qui commence à prospérer, va fournir tout le sucre de betterave nécessaire à la consommation du pays.

» Au milieu de tous ces efforts pour le développement de leur prospérité matérielle, les Mormons n'ont point perdu de vue les progrès de l'intelligence. Des fonds considérables en terre et en argent ont été consacrés à la fondation d'une université, dont l'emplacement a été désigné et entouré de murs sur l'une des terrasses qui dominent la ville, et ceux qui aspirent à y enseigner un jour sont déjà occupés à recevoir une instruction préparatoire.

» Chaque village a son école que fréquentent enfants et

vieillards; rien, en un mot, n'est négligé pour répandre l'instruction et favoriser la vie intellectuelle dans le peuple.

» Si l'on se souvient que cette contrée prospère n'était, il y a quatre ans, qu'un désert aride et sauvage, où le hurlement du loup et le cri de guerre du misérable Indien réveillaient seuls les échos de la montagne; où l'ours, le daim et l'antilope parcouraient solitairement le rivage que couvre maintenant une cité populeuse; si l'on se représente tous les obstacles qu'opposait la nature à l'occupation de ces lointaines régions, obstacles de découragement et de terreur, comment ne pas être rempli d'admiration? Pourquoi s'obstiner à méconnaître d'aussi magnifiques résultats, qui ont jailli, en quelque sorte, des plus insignifiants débuts, et dont bien peu d'années ont vu la naissance et le rapide développement? »



CONCLUSION.

Nous voici au terme de notre tâche. Elle était tellement complexe, les attaques de nos ennemis étaient tellement diverses et multiples, que nous n'avons pu mettre dans cette discussion l'ordre et la précision qu'elle exigeait peut-être. De plus, nous avons dû négliger, pour ne pas trop grossir cet opuscule, une foule de documents propres à confirmer nos assertions et à confondre nos calomniateurs. Ce que nous pouvions prouver dix fois, nous nous sommes contenté de le prouver une fois.

Ainsi que nous l'avions annoncé, nous nous sommes abstenu de toute citation prise dans les nombreux ouvrages de l'Eglise. Tel était l'avantage de notre position, que nous avons pu appuyer notre défense sur le témoignage d'écrivains étrangers à nos doctrines, souvent même hostiles au Mormonisme et aux Mormons. Nos adversaires, au contraire, ne se sont pas bornés à reproduire contre nous des inventions que l'on n'ose plus répéter en Amérique, parce que le bon sens public en a fait justice depuis longtemps: ils les ont encore surchargées de tout ce qu'une malveillance évidente a pu leur suggérer.

Le lecteur a pu remarquer que, parmi nos ennemis, les ecclésiastiques se distinguent par la mauvaise foi, qu'ils poussent souvent jusqu'au cynisme, tout en nous accusant d'imposture.

Nous n'avons laissé debout aucune assertion défavorable aux hommes qui ont reçu de Dieu la sublime mission de restaurer son Eglise; mais nous nous sommes arrêté là, sans faire le tableau des vertus dont ils ont légué l'exemple: car ces lignes, comme nous l'avons dit en commençant, ne sont destinées ni à propager nos principes, ni à affermir nos frères dans la foi, ni à constater les progrès de cette Eglise, mais uniquement à repousser l'accusation d'imposture et de fanatisme dirigée contre ces hommes. Sous ce rapport, nous croyons avoir largement atteint notre but.

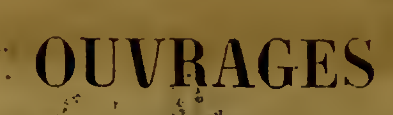
Quand nos considérons les libelles de nos ennemis, nous sommes heureux d'appartenir à une religion contre laquelle nous n'avons lu encore aucune objection qui n'eût sa source dans l'ignorance ou la mauvaise foi.

Oui, nous le proclamons hautement, le Mormonisme est l'œuvre de Dieu ; Joseph Smith l'a inauguré à travers toutes les épreuves que peut subir la nature humaine, et a fini par le sceller de son sang. Brigham Young, le Prophète actuel, est le digne successeur de Joseph, investi comme lui des bénédictions de notre Père céleste. L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers-jours renferme certainement des membres indignes, mais elle n'en est pas moins la dernière dispensation du Seigneur, administrée et dirigée par des hommes choisis par Dieu, et qui méritent l'amour et la confiance de leurs semblables. Quoi qu'il arrive désormais par le fait de la méchanceté humaine, rien ne saurait faire attribuer à l'Eglise les erreurs et les crimes des

hommes qui en font partie. Nous ne craignons rien pour l'avenir, car c'est en parlant de ce royaume que le prophète Daniel a dit : « Le Dieu des cieux suscitera un » royaume qui ne sera jamais détruit ; ce royaume ne » passera point à un autre peuple, mais il brisera et con- » sumera tous ces royaumes-là, et il sera établi éternelle- » ment. (Dan. II, 44.) Afin que le règne, et la domina- » tion, et la grandeur des royaumes qui sont sous tous les » cieux soient données au peuple des Saints du Souverain. » Son royaume est éternel, et tous les empires lui seront » assujettis et lui obéiront. » (*Ibid.*, VII, 27.)

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS-JOURS.

EN FRANÇAIS :

	Fr.	C.
Le Livre de Mormon, fort vol. gr. in-18, broché	4	»
» » » relié	5	»
La voix d'avertissement, 1 vol. (sous presse)	1	50
De la nécessité de nouvelles révélations, br. in-8°.	»	25
Autorité divine, ou réponse à cette question : *Joseph Smith était-il envoyé de Dieu?* br. in-8°	»	25
Aux amis de la vérité religieuse, récit abrégé de l'œuvre de Dieu dans les Derniers-jours, br. in-8	»	15
Traité sur le baptême, br. in-8°	»	15
Exposition des premiers principes de l'Evangile, br. in-8°	»	10

EN ALLEMAND :

Das Buch Mormon	4	50
Eine Stimme der Warnung	1	50
Die Wiederherstellung des ursprunglichen Evangeliums	»	10
Zions Panier	»	20
Das Reich Gottes	»	60

CES OUVRAGES SONT EN VENTE AUX LIBRAIRIES CI-APRÈS :

Jullien frères, Gex, Lauffer et Ce, à Genève. — Schabelitz, à Bâle. — Kissling, à Neuchâtel. — Vedel, à Lausanne. — Kiesling, à Zurich.